

COMITÉ DIRECTEUR – PV N° 2/2026
VENDREDI 27 & SAMEDI 28 MARS 2026
- INSEP -

1ère SÉQUENCE – vendredi 27 mars

Président Jean GRACIA

Membres du Comité directeur

Jean-Marc BÉRAUD, Maryse BRETON, Frédéric BURLETT, Elodie-Prisca CAIRO – Odile DIAGANA, Fabrice DUBUISSON, Marcel FERRARI, Dominique FOURNET, Bertrand HOZÉ, Emmanuelle JAEGER, Kévin LEGRAND, Stéphanie MALLET - Serge MOTTIER, Jérôme NICAULT, Nicolas PARÉSY, Béatrice PFAËNDER, Martine PRÉVOST - Caroline PUJOL, Bénédicte ROZE, Lahcen SALHI - Anne TOURNIER-LASSERVE - Jean-Claude VOLLMER.

Excusés

Mame-Ibra ANNE (pouvoir à Nicolas PARÉSY), Dominique CARLAC'H (pouvoir à Jean GRACIA), Aude CLAVIER (pouvoir à Caroline PUJOL), Arnaud FLANQUART (pouvoir à Jean-Claude VOLLMER), Cécile GILROY (pouvoir à Marcel FERRARI), Philippe LAMBLIN (pouvoir à Anne TOURNIER-LASSERVE), Mélina ROBERT-MICHON (pouvoir à Odile DIAGANA), Jocelyne VILLETON (pouvoir à Fabrice DUBUISSON)

Présidents de Commission

Daniel BUZZI, Thierry COLLIGNON, Frédéric DAILLE, Fabrice DESCOMBE, Dominique PIGNET, Alain MARTRES, Christine NUISSIER

Présidents de Ligues

Isabelle ARMAND, Alain BULOT, Marc LE MERCIER, Patrick LABARUSSIAS, Dominique PIGNET

Excusés

Bernard AMSALEM (CED), Jean-Marie BELLICINI (OFA), Yves BOISSERIE (CF), Marc CONGRAS (OCC), Marie-Céline COURTET (CD1ère instance), Jean-Pierre DELOY (G-E), Philippe DUPERREX (CSOE), Laurent EGHAZARIAN (CD Appel), Dominique MARRADI (CNR), Hughes PARSEMAIN (MAR), Dominique PLÉE (CEN), Jean-Claude PRIANON (REU), Colette RUINEAU (CNAM)

Invités permanents

Frank BIGNET (DTN), Jérôme VILLON (DG)

Direction générale et Direction Technique nationale

Mehdi BAALA, Philippe BOIDÉ, Claudine DA SILVA-RÉMOND, Laurie FÉLIX, Guillaume GEISLER, Christophe HALLEUMIEUX, Jérôme LEBORGNE, Julien RIPPERT, Cécile VEYRIER

- Début de la 1^{ère} séquence à 15h01 –

OUVERTURE PAR LE PRÉSIDENT DE LA FFA – JEAN GRACIA

Le Président de la FFA, Jean GRACIA souhaite la bienvenue aux personnes présentes. Il accueille Erik BOULOIS de la société KPMG (Commissaire aux Comptes).

1. INTERVENTION DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL – NICOLAS PARÉSY

Le Secrétaire général fait un point sur les présences et il présente l'ordre du jour.

- **ORDRE DU JOUR**
- ➔ **VOTE**

Validation par le Comité directeur - unanimité

- **Adoption du Procès-verbal du Comité Directeur des 30 & 31 janvier 2026 au CNOSF**

- ➔ **VOTE**

Validation par le Comité directeur - unanimité

- **RÉSULTAT DE LA CONSULTATION qui a eu lieu par e-mail pour approbation de l'Ordre du Jour de l'Assemblée générale ordinaire du 18 avril 2026 à Saint-Brieuc. L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 18 AVRIL 2026.**

- ➔ **VOTE**

Validation par le Comité directeur - unanimité

2. INTERVENTION DU PRÉSIDENT DE LA FFA – JEAN GRACIA

C'est avec une réelle gravité, mais aussi avec un sens aigu de la responsabilité, que je m'exprime aujourd'hui devant vous à l'occasion de ce Comité directeur réuni à l'INSEP.

Nous nous retrouvons dans un moment important de la vie de notre Fédération, à quelques semaines de notre Assemblée générale, dans un contexte qui nous oblige à être à la fois lucides dans nos constats et déterminés dans nos décisions.

Avant d'entrer dans le cœur de nos travaux, je souhaite que nous prenions un moment pour évoquer **la mémoire de Charles GOZZOLI**, dont la disparition le 14 mars dernier nous a profondément touchés.

Charles GOZZOLI n'était pas seulement un acteur de l'Athlétisme. Il en était l'un de ces bâtisseurs essentiels, qui façonnent durablement une discipline par leur engagement, leur vision et leur capacité à transmettre.

Tout au long de sa vie, il a consacré son énergie à la formation, à l'accompagnement des jeunes et à l'évolution des approches pédagogiques de notre sport.

Son rôle dans le développement du programme Kid's Athletics illustre parfaitement cette capacité à penser l'Athlétisme autrement, non pas uniquement comme un espace de performance, mais comme un outil d'éducation, d'émancipation et de construction de l'individu.

- Minute de silence -

Dans le moment que nous vivons, cette vision doit nous servir de repère.

Car au-delà des sujets que nous allons aborder aujourd'hui, la question fondamentale qui nous est posée est celle du sens que nous voulons donner à notre action.

Nous ne sommes pas simplement ici pour gérer une Fédération.

Nous sommes ici pour en définir la trajectoire et en assumer les choix.

LES COMPÉTITIONS INTERNATIONALES

Je souhaite maintenant revenir sur les compétitions internationales récentes, en les abordant de manière distincte, car chacune d'entre elles apporte des enseignements spécifiques sur l'état de notre collectif et sur les marges de progression qui sont les nôtres.

Coupe d'Europe des lancers – Nicosie (14-15 mars)

Je veux d'abord évoquer la Coupe d'Europe des lancers qui s'est tenue à Nicosie les 14 et 15 mars derniers.

Cette compétition confirme, une nouvelle fois, la solidité de notre école française des lancers. Nous y avons vu des performances de haut niveau, mais aussi une réelle densité dans plusieurs disciplines, qui traduit un travail de fond engagé depuis plusieurs années.

Les résultats obtenus viennent d'ailleurs concrétiser cette dynamique.

Je pense notamment :

- À la troisième place de **Florella FREYCHE** au marteau chez les U23,
- À la victoire de **Jade MARAVAL** au javelot chez les seniors,
- À la deuxième place de **Mélina ROBERT-MICHON** au disque,
- Ainsi qu'à la deuxième place obtenue par l'**équipe de France féminine**.

Ces podiums illustrent à la fois la qualité de nos leaders et la profondeur de notre collectif.

Au-delà des résultats individuels, c'est en effet la **force du collectif** qui doit être soulignée.

Nos athlètes ont su répondre présents dans un contexte international exigeant, avec un niveau d'engagement et de maîtrise qui confirme que cette filière reste l'un de nos points forts.

Mais là encore, nous devons rester lucides.

Cette réussite repose sur des équilibres qu'il nous faut continuer à consolider, en poursuivant le travail de formation, en maintenant un haut niveau d'exigence et en veillant à la continuité des générations. Dans le haut niveau international, rien n'est jamais acquis.

Championnats du monde en salle – Torun (20-22 mars)

Les Championnats du monde en salle constituent, quant à eux, un révélateur beaucoup plus global de notre niveau de compétitivité.

Nous avons fixé un objectif clair à travers nos modalités de sélection : positionner nos athlètes dans le top 12 mondial. Sur ce point, le bilan est cohérent puisque 12 athlètes sur 24 atteignent cet objectif, soit 50 % de la délégation. Cela traduit une certaine justesse dans notre stratégie de sélection.

Je veux également souligner la **mobilisation importante de nos athlètes**. Ils ont été 24 à faire le choix de participer à cette compétition de référence en salle, ce qui témoigne d'un engagement réel et d'une volonté de se confronter aux meilleurs dans un contexte international.

Sur le plan des résultats, nous comptabilisons une seule médaille grâce à **Yann SCHRUB sur 3 000m et comptons neuf finalistes**.

Ce chiffre s'inscrit dans une dynamique positive au regard des dernières éditions.

Toutefois, il est important de préciser que la France ne termine que **10^{ème} à la « placing table »** et **6^{ème} nation européenne** derrière la Pologne, les Pays-Bas qui sont tous deux sur le podium mondial mais également derrière l'Italie, la Grande-Bretagne, l'Espagne et la Suède. Ce résultat, sur le plan comptable, est insuffisant.

Il met en évidence un écart encore trop important entre notre capacité à atteindre les finales et notre capacité à transformer ces finales en podiums.

Le ratio est à cet égard particulièrement éclairant : 1 médaille pour 9 finalistes, soit 0,11, alors que la moyenne des seize premières nations mondiales se situe autour de 0,48. Cet écart n'est pas anodin.

Il traduit une réalité que nous devons regarder en face : nous avons encore trop peu d'athlètes qui arrivent dans ces grandes compétitions avec une probabilité forte et assumée de médaille. Nous sommes compétitifs, mais nous devons devenir plus décisifs.

Dans ce contexte, deux exigences doivent structurer notre action :

- D'une part, renforcer encore l'accompagnement de proximité des athlètes et des staffs, afin de réduire l'incertitude du jour J, en s'appuyant sur une analyse fine et objective des leviers de performance ;
- D'autre part, maintenir un niveau d'exigence pleinement aligné avec les standards internationaux, qui ne laissent aucune place à l'approximation.

Mais je veux également ajouter un point essentiel, qui ne se lit pas dans les chiffres et qui me paraît tout aussi important.

👉 L'état d'esprit de l'équipe de France est excellent.

Je peux en témoigner directement, car j'ai eu l'occasion de me rendre à Torun, même brièvement. J'ai pu participer à la réunion d'équipe en amont des championnats et, surtout, échanger directement avec un grand nombre d'athlètes.

Ce que j'y ai vu est très encourageant :

- Une équipe soudée,
- Des athlètes engagés,
- Une réelle cohésion,
- Et une volonté partagée de progresser et de performer ensemble.

Cet état d'esprit est un atout majeur.

☞ **C'est un socle sur lequel nous devons nous appuyer pour franchir un cap.**

La performance durable ne repose pas uniquement sur le talent individuel, mais aussi sur la force collective, sur la confiance et sur la qualité du projet partagé.

De ce point de vue, les signaux sont positifs.

A ce stade, je souhaite partager avec vous un clip vidéo qui a été monté par notre équipe communication en lien avec la Direction technique nationale et qui a été projeté lors de la première réunion d'équipe.

Championnats d'Europe Masters en salle – Torun (27 mars – 2 avril)

Enfin, je souhaite évoquer une compétition qui débute aujourd'hui même : les Championnats d'Europe Masters en salle, également organisés à Torun.

Cette compétition revêt une importance particulière, car elle illustre pleinement la richesse et la diversité de notre Fédération, qui ne se limite pas au haut niveau élite, mais accompagne la pratique de l'athlétisme tout au long de la vie.

Je veux souligner à cet égard la mobilisation remarquable de notre délégation française, avec **198 athlètes qui ont fait le déplacement en Pologne**. Ce chiffre, à lui seul, témoigne de l'engagement, de la passion et de la vitalité de la pratique masters dans notre pays.

Au-delà du nombre, il y a surtout un état d'esprit. Ces athlètes incarnent des valeurs essentielles :

- La fidélité à notre discipline,
- Le goût de l'effort,
- Le plaisir de la pratique,
- Et une exigence personnelle qui force le respect.

Ils contribuent pleinement à l'image et au rayonnement de l'athlétisme français.

Je veux leur adresser, ainsi qu'à l'ensemble de l'encadrement, tous mes encouragements pour cette compétition.

Car au-delà des résultats, ils portent une dimension essentielle de notre projet fédéral :

☞ **celle d'un athlétisme accessible, durable et ouvert à tous.**

Les Championnats de France : une mobilisation remarquable des territoires

Je souhaite maintenant revenir plus en détail sur la saison hivernale nationale, qui a été particulièrement riche, dense et structurante pour notre Fédération.

Depuis le début du mois de février, nous avons en effet enchaîné un nombre important de championnats, couvrant l'ensemble de nos disciplines et de nos catégories, ce qui illustre à la fois la diversité et la vitalité de l'athlétisme français.

Nous avons ainsi débuté avec les **Championnats de France d'épreuves combinées en salle** à Miramas les 7 et 8 février, qui ont une nouvelle fois mis en lumière des profils complets, exigeants, incarnant parfaitement la richesse technique de notre discipline.

Dans la foulée, les **Championnats de France Masters en salle** à Saint-Brieuc, du 13 au 15 février, ont rappelé combien la pratique de l'athlétisme s'inscrit dans la durée, avec des athlètes engagés, passionnés, et porteurs de valeurs essentielles pour notre Fédération.

Le même week-end, Nantes accueillait les **Championnats de France U23 et Nationaux en salle**, offrant une visibilité importante à nos jeunes talents et confirmant la qualité de notre filière de formation, avec des performances prometteuses pour l'avenir.

Quelques jours plus tard, Nice organisait les **Championnats de France de lancers hivernaux** du 20 au 22 février, dans la continuité de la dynamique observée au niveau international, confirmant la solidité de cette spécialité.

Parallèlement, Val-de-Reuil accueillait les **Championnats de France U18-U20 en salle** les 21 et 22 février, qui constituent un moment clé dans le parcours de nos jeunes athlètes, à la fois en termes de détection et de construction de l'élite de demain.

La fin du mois de février a été marquée par une séquence particulièrement dense, avec les **Championnats de France de Grand Fond de Marche** à Bourges, les 28 février et 1er mars, qui témoignent de l'exigence et de la spécificité de cette discipline, ainsi que les **Championnats de France Élite en salle** à Clermont-Ferrand, qui restent un rendez-vous majeur de notre calendrier national et une vitrine essentielle de notre discipline.

Au début du mois de mars, les **Championnats de France de cross** à Carhaix, les 7 et 8 mars, ont une nouvelle fois rassemblé largement, confirmant l'ancrage territorial de cette discipline et sa capacité à mobiliser un grand nombre d'acteurs et de pratiquants.

Enfin, les **Championnats de France de semi-marathon de marche** à Lens, le 8 mars, ont complété cette séquence en mettant en avant une discipline exigeante et en plein développement.

Une réussite collective des territoires.

Au-delà de la succession de ces compétitions, je veux insister sur un point essentiel.

Rien de tout cela ne serait possible sans l'engagement constant et déterminé des acteurs de terrain.

Je veux ainsi remercier très sincèrement :

- Les clubs organisateurs,
- Les comités départementaux,
- Les ligues régionales,
- Ainsi que les collectivités locales et territoriales,

qui, par leur mobilisation, leur professionnalisme et leur sens de l'intérêt général, permettent à notre calendrier national d'exister et de se développer dans des conditions de qualité.

☞ **Cet engagement est la véritable force de notre Fédération.**

Une dynamique qui se prolonge

Et cette dynamique ne s'arrête pas là.

Nous aurons dès demain un nouveau rendez-vous important avec les **Championnats de France de Trail**, qui se dérouleront au Mont-Ventoux le 29 mars.

Ce championnat illustre à la fois l'évolution de notre discipline et notre capacité à intégrer pleinement de nouvelles pratiques dans notre projet fédéral.

Le trail, par son développement et par l'engouement qu'il suscite, constitue aujourd'hui un axe structurant, en lien direct avec notre stratégie running.

Il vient également rappeler une chose essentielle :

☞ **L'Athlétisme est une discipline multiple, en constante évolution, capable de s'adapter aux attentes des pratiquants tout en conservant ses valeurs fondamentales.**

Au fond, cette séquence hivernale, par sa densité et sa diversité, traduit une réalité simple :

☞ **notre Fédération est vivante, active et profondément ancrée dans les territoires.**

Et c'est sur cette base que nous devons continuer à construire.

Les finances de la Fédération

Nous aborderons de manière détaillée la question des finances au cours de ce Comité directeur, mais je souhaite d'ores et déjà en poser les principes.

La situation que nous avons découverte il y a un peu plus d'un an, impose une attitude claire : lucidité, responsabilité et action.

Nous ne pouvons ni minimiser les difficultés, ni les contourner. Nous devons les regarder en face, en comprendre les causes et prendre les décisions nécessaires pour y répondre durablement.

Notre objectif est simple : remettre la Fédération sur une trajectoire financière solide, pérenne et maîtrisée.

Cela suppose des efforts, des choix et parfois des décisions difficiles. Mais c'est à ce prix que nous restaurerons pleinement la crédibilité de notre institution.

Je vais laisser à Frédéric BURLETT notre Trésorier général, le soin de vous présenter de façon détaillée les comptes clos au 31 décembre 2025 ainsi que le projet de budget 2026 qui devront être présentés, pour validation, à l'Assemblée générale qui aura lieu mi-avril à Saint-Brieuc.

L'administration de la Fédération

Au-delà des finances, nous devons également porter une attention particulière à l'organisation administrative de notre Fédération.

Les cyberattaques dont nous avons été victimes récemment constituent un signal fort. Elles rappellent que notre environnement évolue et que nous devons impérativement renforcer la sécurité et la robustesse de nos systèmes.

Il est aujourd'hui indispensable de mettre à niveau notre système d'information, non seulement pour répondre aux exigences de sécurité, mais aussi pour améliorer notre efficacité, notre réactivité et la qualité de service que nous devons rendre à nos clubs, à nos structures déconcentrées et à nos licenciés.

Notre Directeur général, Jérôme VILLON, dans son intervention de demain reviendra sur ces sujets.

Dans le même temps, la progression du nombre de licences – à ce jour avec plus de 338 000 licences, nous avons déjà battu notre record. Le nombre de clubs de 2 600 est lui aussi en augmentation.

Cela constitue une dynamique très positive, que nous devons poursuivre et accompagner. Cette croissance est une opportunité, mais elle impose aussi une adaptation de nos outils et de notre organisation.

Notre Secrétaire général, Nicolas PARÉSY, aura le soin de vous présenter demain une analyse exhaustive de nos licences.

Le plan de développement de la Fédération : structurer l'avenir

Nous avons engagé un plan de développement ambitieux pour la Fédération, qui doit désormais entrer pleinement dans sa phase de mise en œuvre.

Ce plan repose sur une conviction forte : accompagner les clubs et structurer notre développement dans la durée.

Dans ce cadre, la stratégie running occupe une place centrale.

Le développement du PPS, avec plus de 830 000 titres délivrés, illustre l'ampleur du phénomène. Il ne s'agit pas simplement d'un outil administratif. Il s'agit d'un levier stratégique. L'enjeu est désormais de transformer cette pratique massive en un véritable écosystème fédéral, en créant des passerelles vers les clubs et en renforçant les services proposés aux pratiquants.

C'est à cette condition que nous pourrions pleinement jouer notre rôle dans l'organisation du running en France.

Emmanuelle JAEGER, notre Présidente déléguée, va dans quelques instants développer ce sujet.

Autres points et perspectives

Au-delà des sujets majeurs que je viens d'évoquer, d'autres points importants seront abordés au cours de nos travaux d'aujourd'hui et de demain. Ils concernent notamment la gouvernance, la structuration de notre Fédération et l'évolution de notre cadre réglementaire. Cependant, il faut insister sur une idée simple, mais essentielle : aucun de ces sujets ne peut être regardé de manière isolée. Tous sont profondément liés.

Ils participent d'une même ambition, qui est celle de construire une Fédération plus lisible dans son fonctionnement, plus efficace dans son action et plus proche de ses acteurs, au premier rang desquels nos clubs et nos territoires.

Cette ambition, nous la faisons vivre concrètement sur le terrain.

Je pense, notamment, aux **Assemblées générales des ligues régionales**, qui se sont tenues ces dernières semaines dans plusieurs territoires. Après le Grand-Est le 14 mars, puis la Bretagne, le Centre-Val de Loire, la Guadeloupe, la Normandie et les Pays de la Loire le 21 mars, ce travail va se poursuivre avec les autres ligues les 4 et 11 avril. Ces rendez-vous sont essentiels.

Ils permettent d'échanger directement avec les acteurs de terrain, de partager nos orientations, mais aussi d'écouter, de comprendre et d'ajuster notre action au plus près des réalités territoriales.

Ils participent pleinement dans cette volonté de rapprocher la Fédération de ses structures déconcentrées et de renforcer la cohérence de notre action collective.

Dans le même esprit, nous avons engagé des évolutions importantes en matière de gouvernance, avec notamment la mise en place du **Comité consultatif des organisateurs** notamment dans le cadre du **Groupe running**.

Cette instance répond à un objectif clair : mieux associer les acteurs directement concernés à la réflexion et à la décision, en reconnaissant leur expertise et leur rôle central dans le développement de notre discipline.

Nous aurons l'occasion d'y revenir plus en détail dans la partie consacrée à la gouvernance, mais je veux d'ores et déjà souligner qu'il s'agit d'une évolution significative, qui va dans le sens d'une Fédération plus ouverte, plus participative et plus en phase avec son écosystème.

Un sujet majeur pour notre sport : la décision du CIO

Avant de conclure, je souhaite dire un mot d'un sujet d'actualité majeur pour le mouvement sportif.

Le Comité international olympique a annoncé hier une évolution importante concernant l'accès aux compétitions féminines, avec la mise en place de tests génétiques à partir des Jeux de Los Angeles.

Le CNOSF a immédiatement réagi, en saluant la clarification apportée sur un sujet qui manquait jusqu'à présent de lisibilité, tout en exprimant des réserves importantes, notamment sur les questions éthiques, scientifiques et juridiques que ces mesures soulèvent.

Il est important de rappeler que, sur ce sujet, World Athletics dispose déjà d'une longueur d'avance, puisque des tests génétiques fondés sur le gène SRY ont été mis en place avant les Championnats du monde de Tokyo en 2025.

Mais cette mise en œuvre n'a pas été sans difficultés pour nous.

☞ Elle a en effet posé un certain nombre de problèmes au regard du droit français, les lois de bioéthique interdisant la réalisation de tels tests en dehors d'un cadre médical. Cela nous a conduits à devoir adapter nos modalités d'organisation pour permettre à nos athlètes de participer dans des conditions conformes à la réglementation. Nous sommes donc face à un sujet complexe, sensible, qui touche à la fois à l'équité des compétitions et au respect des personnes.

Dans ce contexte, notre responsabilité est claire :

☞ **aborder ce sujet avec rigueur, avec mesure et dans un cadre collectif.**

Le travail engagé par le CNOSF avec les pouvoirs publics devra se poursuivre, et les échanges à venir avec le CIO seront essentiels pour en préciser les modalités.

Conclusion

Au fond, tous ces éléments, qu'il s'agisse de nos compétitions, de notre organisation, de notre gouvernance ou de nos relations avec les territoires, convergent vers une même exigence :

☞ **celle de construire une Fédération plus cohérente, plus structurée et pleinement tournée vers l'avenir.**

Pour conclure, je voudrais rappeler que nous sommes aujourd'hui à un moment charnière. Nous avons une Fédération dynamique, des résultats sportifs encourageants, une croissance réelle.

Mais nous avons aussi des défis importants à relever. Bien sûr, nous pouvons choisir de temporiser mais nous pouvons aussi choisir d'assumer pleinement la transformation engagée.

Pour ma part, le choix est clair : je fais le choix de la responsabilité, de l'exigence et de la construction.

Je sais déjà que, collectivement, nous avons la capacité d'être à la hauteur de cette ambition. Je vous remercie de votre attention et je passe la parole à notre Présidente déléguée. »

3. INTERVENTION DE LA PRÉSIDENTE DÉLÉGUÉE – EMMANUELLE JAEGER

Emmanuelle JAEGER remercie le Président et se réjouit de sa meilleure forme puis présente au Comité directeur un point d'étape détaillé sur la stratégie nationale de développement du running.

En introduction, elle rappelle l'ambition structurante qui guide l'action fédérale : **positionner la FFA comme l'acteur central du running en France**. Elle souligne que cette centralité ne constitue pas une finalité en soi, mais un levier stratégique déterminant pour renforcer la visibilité et la légitimité de la Fédération auprès des pratiquants. En devenant la référence naturelle du running, la FFA pourra ainsi mieux orienter ces publics vers ses clubs et contribuer au développement du nombre de licenciés.

La Présidente déléguée introduit son propos en s'appuyant sur les enseignements du **baromètre Finisher**, organisé avec les données fédérales exclusives, qui sont collectées depuis 10 ans. Ce baromètre met en évidence la **dynamique exceptionnelle du running en France** et ses profondes mutations. Les données présentées confirment une année 2025 record à plusieurs égards : une progression marquée du **nombre de pratiquants**, un **niveau inédit de courses organisées** sur l'ensemble du territoire, mais également une transformation sociologique notable du public. Le running apparaît en effet **de plus en plus féminisé** et attire un public **sensiblement plus jeune**, traduisant un renouvellement des profils et des attentes. Cette croissance quantitative et qualitative renforce l'enjeu stratégique pour la Fédération Française d'Athlétisme de se

positionner au cœur de cet écosystème en pleine expansion, afin d'en structurer le développement et de capter ces nouveaux pratiquants.

Emmanuelle JAEGER décline ensuite l'ambition fédérale autour de plusieurs axes, articulant à la fois des actions à destination des pratiquants, de l'écosystème et du réseau fédéral.

1. Construire une relation directe et durable avec les pratiquants

Un premier axe prioritaire consiste à établir un lien direct avec les runners, notamment à travers des outils digitaux et des services à forte valeur ajoutée.

À ce titre, le **Pass Prévention Santé** a été mis en avant comme un succès significatif, avec plus de 830 000 utilisateurs à ce jour. Cet outil constitue un point d'entrée privilégié vers la Fédération et illustre sa capacité à répondre aux attentes des pratiquants en matière de santé et de sécurité. Des évolutions techniques sont d'ores et déjà envisagées dans le cadre d'une version 2, afin d'en améliorer encore l'expérience utilisateur.

Par ailleurs, la **plateforme coaching santé** a vocation à renforcer la sécurisation de la pratique grâce à un enrichissement continu de ses contenus : vidéos pédagogiques (nutrition, préparation mentale), prévention des blessures, ainsi que des dispositifs d'information réguliers tels que des newsletters. L'objectif est d'accompagner les pratiquants tout au long de leur parcours, en leur proposant des repères fiables et reconnus.

2. Affirmer le rôle de la FFA comme structurant de l'écosystème running

La Présidente déléguée insiste également sur la nécessité pour la Fédération de jouer pleinement son rôle de coordination et de régulation de l'écosystème.

Dans cette perspective, la mise en place d'un **comité consultatif des organisateurs** vise à instaurer un espace de dialogue structuré avec les acteurs du terrain de l'organisation des compétitions running, qu'ils aient un profil de clubs de pratiquants ou de sociétés privées. Cette démarche doit permettre de mieux appréhender les problématiques rencontrées et d'apporter des réponses concertées.

En parallèle, la Fédération entend **renforcer sa prise de parole**, tant sur les événements que dans les médias, afin d'affirmer son rôle institutionnel et de porter ses valeurs auprès du grand public et des pratiquants. Ces prises de parole répétées sont régulières et les prochaines ont notamment lieu lors du Run expérience précédent le marathon de Paris.

3. Déployer des services innovants pour capter et fidéliser les runners

L'attractivité de la Fédération passe également par sa capacité à proposer des services différenciants. Dans cette optique, des outils comme **Mydatarun** ont vocation à valoriser la pratique des coureurs et à leur offrir une expérience enrichie. La plateforme devrait être livrée et disponible tant pour les licenciés que pour les non licenciés dès le mois de juin prochain.

Ces dispositifs s'inscrivent dans une logique globale visant à **attirer les pratiquants vers les services fédéraux**, en leur apportant des solutions concrètes et adaptées à leurs attentes.

4. Consolider le réseau fédéral et renforcer l'encadrement

La réussite de cette stratégie repose enfin sur la solidité du réseau fédéral. La Présidente déléguée rappelle ainsi l'importance de/d' :

- **renforcer la formation des entraîneurs**, afin de garantir un encadrement de qualité au sein des clubs ;
- **accompagner les structures territoriales et les officiels**, notamment à travers un travail en cours sur les CDR et CRR, pour leur donner les moyens d'agir efficacement au plus près des pratiquants.

5. Structurer et valoriser l'offre compétitive

Enfin, un axe important concerne la structuration de l'offre compétitive et événementielle :

- promotion des **courses bénéficiant de labels fédéraux**, afin de guider les pratiquants vers des événements de qualité, tout en repositionnant les labels au plus près des attentes des organisateurs et des besoins de repères pour les pratiquants
- réflexion engagée sur la **refonte des formats et calendrier des Championnats de France**, dans une logique d'attractivité et de lisibilité ;
- ambition réaffirmée de **faire rayonner les équipes de France**, contribuant à la notoriété et à l'image de la Fédération.

En conclusion, la Présidente déléguée souligne que cette stratégie globale vise à inscrire durablement la FFA au cœur de l'écosystème du running, en articulant développement des services, structuration des acteurs et renforcement du réseau fédéral. Cette approche intégrée doit permettre de **transformer l'attrait pour le running en engagement durable au sein des clubs**, au service du développement de l'athlétisme sur l'ensemble du territoire.

ÉCHANGES

Bénédicte ROZE s'interroge au nom de la Commission nationale des jeunes sur la présence des mineurs en rappelant qu'un questionnaire — distinct du PPS — devait être mis en place dès la catégorie U14, l'objectif était d'obtenir une visibilité globale de l'ensemble des mineurs participants et d'apporter une information adaptée aux organisateurs ainsi qu'aux parents. Elle demande où en est le Pôle Développement sur ce sujet.

Philippe BOIDÉ indique que le travail est bien en cours. Le processus a été intégré et une recommandation concernant les distances autorisées en fonction de l'âge sera également prévue afin d'assurer une cohérence dans les règlements running.

A une question de Caroline PUJOL, Emmanuelle JAEGER confirme que l'outil Mydatarun sera accessible à l'ensemble des licenciés.

Nicolas PARÉSY demande si on peut savoir le nombre de personnes licenciées qui cochent la case SI-FFA qui permet d'accepter de recevoir les informations de la FFA.

Emmanuelle JAEGER indique que plus de 65 % des personnes cochent cette case et reçoivent ainsi les communications de la FFA. Il est précisé que la newsletter générale est adressée à l'ensemble des licenciés, tandis qu'une newsletter plus ciblée est envoyée spécifiquement à ces 65 % de destinataires ayant donné leur accord.

4. INTERVENTION DU TRÉSORIER GÉNÉRAL

- voir annexe

Frédéric BURLETT se remémore le Comité directeur de l'an passé à la même période, à Saint - Ouen où on ne s'attendait pas à trouver une telle situation financière à la FFA puis, ce dernier débute son intervention. Afin que son exposé soit plus lisible, il propose d'analyser les comptes de notre Fédération à l'aide de tableaux et de graphiques extraits des documents officiels.

COMPTES ANNUELS 2025

Le compte de résultat

Sur cette première diapositive, on voit apparaître les résultats intermédiaires sur fond bleu.

L'addition de l'ensemble de ces résultats intermédiaires conduit à constater pour 2025 un excédent de 404 159 €, contre un déficit de 3 623 306 € en 2024.

Frédéric BURLETT explique la formation de ce résultat en commentant chaque résultat intermédiaire.

Le résultat d'exploitation

a. Les produits d'exploitation

L'ensemble des « produits d'exploitation » s'élève à 27 842 586 € contre 29 329 877 € en 2024, soit **une importante baisse de 1 487 291 €** (-5,1 %).

Bien que les produits issus des Licences et cotisations ont augmenté de 707 000 €, ainsi que les subventions des Collectivités (+ 104 000 €), l'origine de cette diminution des produits se trouve dans :

- la baisse des partenariats (- 532 000 €) : essentiellement due au malus (médailles aux championnats du Monde et meeting de Liévin) sur contrat Adidas ;
- la baisse des prestations refacturées : en effet, des accords d'échanges de prestations avaient été négociés dans le cadre des JOP 2024 (Randstadt et autres - 242 000), ASO (399 000 €), Ferrero (200 000 €) ;
- une refacturation des billets des JO aux structures pour 264 000 € en 2024 ;
- la baisse des ventes encarts publicitaires (- 446 000 €) : changement de pratique : le contrat avec L'Equipe TV a été négocié différemment. A partir de 2025, l'Equipe TV nous facture un net de 400 000 € et nous ne refacturons plus de produits ;
- la baisse des subventions ANS pour 789 000 € (dont SVE pour 305 000 €).

b. Les charges d'exploitation

Les « charges d'exploitation » s'élèvent à 27 528 077 €, contre 32 394 440 € en 2024, soit **une diminution de 4 866 363 €** (- 15,0 %).

Cette très importante diminution s'explique principalement par :

- la baisse des locations de salles et d'installations sportives (- 254 000 €) liée aux JOP 2024 ;
- la baisse du coût de la billetterie pour 1 040 000 € (JOP 2024) ;
- la baisse de l'appel aux prestataires (- 360 000 €) ;
- les économies réalisées sur les coûts de déplacements et d'hébergements sur les compétitions internationales et les stages pour environ 1 180 000 €, moins de stages et diminution des délégations ;
- la baisse des opérations notamment Stade vers l'emploi pour 305 000 € ;
- la baisse du poste salaires et charges pour 1 012 000 €, dont une grande partie est liée aux départs de la Directrice générale et du Directeur de l'Administration générale ;
- la diminution des provisions pour dépréciation des créances douteuses et pour risques et charges pour 285 000 €, à la suite de l'encaissement de créances antérieures.

Ainsi, le résultat d'exploitation de l'année 2025 ressort excédentaire pour 314 509 € contre un déficit de - 3 064 563 € en 2024.

Le résultat financier est positif pour 55 099 € contre 75 200 € pour l'année précédente.

La gestion centralisée des comptes bancaire a joué son effet et a permis d'améliorer les produits financiers, pourtant dans un contexte de trésorerie par période plus tendu qu'en 2024.

Le changement de méthode comptable entraîne l'absence de constatation de résultat exceptionnel à partir de 2025, puisque les charges et les produits sont dorénavant reclassés

par nature dans les comptes de charges et produits d'exploitation. Pour information, sans ce reclassement le résultat exceptionnel aurait été de - 262 725 € en 2025, contre 732 931 € en 2024.

Cette perte exceptionnelle de 2024 est à rapprocher de l'importance des charges sur exercices antérieures recherchées sur l'année 2023, voire sur les exercices précédents.

Après un crédit d'impôt recherche valorisé pour 86 539 €, **le résultat net s'établit à un excédent de + 404 159 €, soit 1,5 % des produits.**

Voici maintenant deux diapositives qui représentent graphiquement ces explications, à savoir **pour les produits** la progression des licences et cotisations, la baisse des subventions (notamment l'ANS et celle des partenariats et autres ventes, et **pour les charges** la baisse de l'ensemble des rubriques.

Autres diapositives intéressantes, sont celles du poids de chaque poste pour l'année 2025, tout d'abord **dans le total des produits**, on s'aperçoit que 46 % des produits sont constitués des licences et cotisations, 35 % des partenariats et ventes et 19 % par les subventions.

Pour la répartition **des charges**, on trouve bien naturellement 74 % des frais issus des activités déployées et 21 % constitués par la masse des salaires.

Puis, le Trésorier général propose de passer à l'analyse du bilan.

Le bilan

Le total du bilan au 31 décembre 2025 s'élève à 12 345 927 € contre 12 553 920 € au 31 décembre 2024, soit une variation peu significative.

c. Actif

On notera les points suivants :

• **IMMOBILISATIONS**

- Les immobilisations de l'exercice varient en raison du développement des outils informatiques fédéraux intervenu durant l'année, de ceux investis dans la cellule opti perf pour un total de 388 000 €
- Le total des immobilisations nettes, après amortissements, est de 3 518 452 € contre 3 634 001 € au 31 décembre 2024.

Déduction faite des amortissements, « l'actif immobilisé » a diminué de 115 549 €

• **CRÉANCES**

- Le total des créances a diminué de 281 946 € pour passer de 3 898 770 € en 2024 à 3 616 824 € au 31/12/2025. Cette diminution s'explique principalement par un encaissement plus rapide auprès des Ligues.

• **TRÉSORERIE**

- Au 31 décembre 2025, nos « disponibilités bancaires » s'élevaient à 5 210 651 €. A la même période en 2024, ces disponibilités étaient de 5 021 149 €, soit une légère amélioration de + 189 502 €

d. Passif

Il faut retenir que :

L'excédent réalisé en 2025 pour 404 159 € a permis de diminuer le montant des « **fonds propres** » négatifs (suite à l'important déficit de l'année 2024) ; ils se situent au 31/12/2025 à - 1 026 950 €.

Les « **dettes diverses** » sont en forte baisse de 956 187 €, elles passent de 6 116 269 € au 31/12/2024 à 5 160 082 € au 31/12/2025. D'une part, cela s'explique par la baisse de l'encours fournisseurs, par celles du volume des dépenses et par une mise à jour du retard de paiement. D'autre part, les dettes sociales enregistraient au 31/12/2024 les charges liées aux accords transactionnels de départs des cadres. A noter la présence au 31/12/2025, du solde du prêt accordé par European Athletics pour 512 000 € (intérêts compris) qui a été soldée fin janvier 2026 comme prévu au contrat.

Le remboursement de l'emprunt des travaux immobiliers du Siège se poursuit normalement. L'encours restant dû au 31/12/2025 est de 706 141 €.

Le poste « Produits constatés d'avance » est le plus important du passif et s'élève à 8 212 795 € au 31/12/2025 ; ce montant comprend 7 958 295 € de quote-part des licences et cotisations qui concernent l'exercice suivant. La hausse de ce poste est due à l'augmentation du nombre de licences.

Frédéric BURLETT terminera la présentation des éléments chiffrés par quelques graphiques, qui, il l'espère, nous inspireront.

Un premier graphique présente les principaux postes du bilan actif de 2025 en comparaison à ceux de 2024, idem pour les principaux postes du bilan passif.

Puis, voici deux derniers graphiques qui nous présentent la répartition de ces postes pour 2025, autant pour le bilan actif que pour le bilan passif.

En conclusion, l'année 2025 se solde par un excédent de 404 000 €.

Bien qu'il fût prévu au budget 2025 la réalisation d'un excédent de 1 000 000 €, ce résultat de + 404 000 € doit être considéré comme très positif car il a été obtenu grâce à une reprise en main de l'organisation de la gestion de notre Fédération.

Le faisceau d'actions présenté lors de l'Assemblée générale de Beaune a été mis en œuvre en début d'année 2025. Il comprenait :

- la reprise stricte des procédures de contrôle interne et de suivi budgétaire, avec notamment la création du groupe de travail « budget » ;
- la relance des créances en retard ;
- des accords de financements auprès des partenaires ;
- l'obtention d'un prêt de trésorerie de 1 000 000 € auprès de European Athletics ;
- la mise en place de la remontée plus rapide des licences 2025/2026 ;
- l'élaboration et le suivi d'un budget de trésorerie ;

Toutefois, la réalisation d'un excédent plus important a été hypothéquée par l'impact négatif des engagements de dépenses pris à l'automne 2024 qui ont été subis sur le premier semestre 2025 (structures d'entraînements, contrats de prestataires, ...)

De ce fait, les effets positifs de la reprise de gestion plus rigoureuse n'ont été ressentis que sur le deuxième semestre 2025.

En termes de trésorerie, la tension issue de l'important déficit de 2024 s'est fait ressentir comme prévu jusque fin juin, date à laquelle le niveau de trésorerie avait atteint un point proche de 0.

Depuis, l'acculturation de l'ensemble des responsables budgétaires au suivi budgétaire permet d'anticiper l'avenir avec sérénité.

Le Trésorier général nous remercie pour notre attention et remercie également le nouveau Directeur financier, Jérôme LEBORGNE, pour son aide tout au long de ces étapes budgétaires.

Le Président, Jean GRACIA propose qu'un temps d'échanges se fasse à l'issue de la présentation des finances avant de donner la parole au Commissaire aux comptes, Erik BOULOIS de la Société KPMG.

ÉCHANGES

Thierry COLLIGNON remarque que l'an dernier, le déficit lié au "stock Adidas" avait suscité beaucoup de discussions. Qu'en est-il cette année ? Il souhaite également savoir, au titre de sa qualité de délégué, comment sont répartis les 36 euros de la licence.

Frédéric BURLETT répond qu'en effet, pour l'Assemblée générale, il fera apparaître plus clairement les différentes parts correspondant au découpage de la licence.

Concernant Adidas, Frédéric BURLETT préfère que l'on parle d'équipements plutôt que de stock. En effet, l'an dernier, ces équipements avaient été valorisés par erreur pour un montant de 838 000 euros alors qu'ils n'ont pas de valeur marchande puisqu'ils ne peuvent pas être vendus. Il s'agissait en réalité d'une charge constatée d'avance figurant dans l'annexe comptable afin d'expliquer comment ces équipements seraient utilisés l'année suivante. Cela n'apparaîtra donc plus dans les comptes sous la forme d'un stock. Nous parlerons désormais de charges constatées d'avance liées aux équipements. Pour cette année, la valeur de ces charges est estimée à 550 000 € et correspondra à des équipements utilisés en 2026.

Jean GRACIA ajoute qu'en 2023 et 2024, cette présentation sous l'intitulé "stock" était effectivement inadaptée. Concernant les 36 € de la licence, il rappelle qu'il existe aujourd'hui des recettes fléchées — comme celles de l'ANS ou des partenaires — tandis que le reste est mutualisé dans un « pot commun » c'est à dire intégré au budget global permettant de financer l'ensemble des activités fédérales.

Bertrand HOZÉ remarque qu'il est dommage que les lignes soient à nouveau très générales dans les documents présentés. Il serait utile de descendre davantage dans le détail, notamment sur certaines lignes importantes de dépenses. Par exemple, concernant les plus de 16 millions d'euros de charges, davantage de précisions sur les masses et les dépenses permettraient de limiter un grand nombre de questions.

En réponse, Frédéric BURLETT indique que la volonté initiale était d'alléger la présentation. Toutefois, l'ensemble des détails figurera dans la comparaison entre le budget 2025 et le budget 2026. La remarque est bien prise en compte et les éléments seront présentés de manière plus détaillée lors de l'Assemblée générale.

INTERVENTION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES – ERIK BOULOIS

Celui-ci salue le Président et tous les membres du Comité directeur et précise que la Fédération a prouvé qu'un déficit n'était pas irréversible. Leur cabinet reste bien sûr vigilant sur le niveau de trésorerie et sur la reconstitution des fonds propres.

Erik BOULOIS constate en effet l'existence d'un excédent qui ne permet toutefois pas de rendre les fonds propres positifs. La situation s'améliore cependant et la présentation cette année du plan

d'action démontre que la FFA a la volonté d'améliorer son contrôle interne et de maîtriser ses coûts. Il est normal que le rétablissement ne s'effectue pas en un exercice dès lors que l'on instaure des nouveaux process.

Erik BOULOIS rappelle qu'en 2025, le plan comptable a été en partie modifié, avec une évolution concernant les opérations comptabilisées en « résultat exceptionnel » ; la comparaison de ce dernier avec celui de 2024 est donc inappropriée. Le résultat exceptionnel 2025 ne conservant plus que les opérations littéralement exceptionnelles.

Aussi, le Commissaire aux comptes nous annonce-t-il une « *certification sans réserve des comptes de l'année 2025* » pour la Fédération Française d'Athlétisme.

BUDGET PRÉVISIONNEL 2026

La présentation du budget 2026 repose sur une nouvelle architecture qui se veut plus lisible et qui est basée sur les objectifs du plan de développement fédéral.

Ce budget comprend désormais 4 axes :

1. SPORTIF
2. DEVELOPPEMENT AU SERVICE DES CLUBS
3. GOUVERNANCE ET FONCTIONNEMENT
4. INVESTISSEMENTS STRATEGIQUES

Les tableaux qui vont nous être présentés sont la synthèse de plus de 400 lignes d'actions budgétaires (de lignes analytiques).

Le budget 2026 atteint un niveau de 30 912 K€ avec un objectif de réaliser un excédent de 1 500 000 € dédié à la reconstruction des fonds propres.

Les produits prévisionnels

Le total des produits pour 30 912 387 € est en hausse de +10,5 % par rapport au réel 2025.

Cette hausse provient essentiellement des produits issus du PPS (Pass Prévention Santé) pour 3 905 731 € hors TVA et hors coût d'assurance et financier de gestion.

A noter également la hausse des recettes sur :

- **Billetterie et produits des ventes** pour 168 798 € (hausse de la billetterie sur les 3 événements patrimoniaux et hausse des recettes de l'OFA)
- **Licences et cotisations** : Hausse prévue du nombre de licences de + 2% avec un objectif de 344 000 licences. Ceci sans augmentation du prix de la licence.
- Le maintien du niveau des **partenariats** à 5 829 000 € (qui comprend une hausse du contrat Adidas (fin des pénalités médailles et meeting Liévin et une baisse du contrat avec L'Equipe TV suite à une contractualisation différente gérée en net à partir de 2026), celui des **droits d'organisation, mutations et labels** (mais qui cache une baisse des droits d'organisation aux CF compensée par la hausse des refacturations d'hébergements pôles et des droits de mutation).

Par contre une baisse est à prévoir sur les postes :

- **ANS** : Après une embellie en 2025 grâce aux actions du DTN et des dépenses fléchées sur des dépenses en contrepartie, nous prévoyons une baisse de près de 20 % en 2026 soit - 710 300 €

- **Subventions des Collectivités** : Une baisse est programmée pour - 276 340 €. Un secteur certainement à travailler.
- **Autres recettes** : Aucune recette de Stade vers l'emploi prévue en 2026 et prudence sur les autres postes de produits divers.

La présence des recettes issues du PPS représentent donc 13 % du total des produits et permet de limiter l'impact des ressources en provenance des licences. Cette nouvelle forme de financement externe est donc salubre.

Les dépenses prévisionnelles

Le total des dépenses prévisionnelles s'établit à 30 912 387 €

Il comprend une ligne prévue pour la reconstitution des fonds propres pour 1 500 000 €

Il est composé de 4 axes :

1. Le **SPORTIF** pour un total de 18 909 081 €, son poids est de 61,2 % du total des charges
2. Le **DÉVELOPPEMENT DES CLUBS** pour un total de 5 592 564 €, son poids est de 18,1 % du total des charges.
3. La **GOVERNANCE ET FONCTIONNEMENT** pour un total de 4 910 742 €, son poids est de 15,9 % du total des charges.
4. Les **INVESTISSEMENTS STRATÉGIQUES** pour 369 512 €

Le Trésorier général propose maintenant d'analyser plus en détail le contenu de ces 4 chapitres :

1. SPORTIF

Ce chapitre d'un total de 18 909 K€ comprend les principaux projets suivants :

La **Haute performance** pour un total de 6 802 756 € soit 22 % qui se décompose en :

- haut niveau pour 3 354 256 €. Cela couvre les 3 programmes 2028, 2032 et 2036 et comprend des coûts liés aux compétitions internationales, aux stages et à l'accompagnement des athlètes.
- pôle performance pour 816 000 € qui comprend les dépenses du médical et de l'Optiperf
- Athlète pro pour 1 264 800 € qui est géré dans le cadre de la SCIC avec des contrats de travail pour sécuriser les athlètes socialement.
- structures du PPF pour 1 367 700 €, concernant les coûts des pôles d'entraînement.

Les **championnats de France** pour 2 378 100 €, ils sont désormais classés en 3 niveaux, avec un projet renforcé pour le championnat de France Avenir et surtout l'arrêt de la demande de droits d'organisation aux clubs organisateurs.

Les **événements patrimoine** pour 2 875 000 € qui comprennent les 3 compétitions majeures que sont le meeting hivernal de Bercy, l'étape de Diamond Ligue à Paris en juin et l'Ekiden de Paris en novembre.

Le **marketing et équipements Adidas** pour 1 805 000 € concerne principalement la gestion des équipements.

Enfin la ligne **Staff** est prévue à 3 783 715 €. Elle comprend les coûts des effectifs fédéraux dédiés au sportif, mais aussi les coûts (salaires et frais des cadres techniques). La hausse observée n'est due qu'à un changement des clés de répartition à partir de 2026 de la masse salariale fédérale entre le chapitre sportif et le chapitre gouvernance et fonctionnement.

2. DÉVELOPPEMENT AU SERVICE DES CLUBS

Ce chapitre d'un total de 5 593 K€ comprend les principaux projets suivants :

- la **formation** pour 622 486 € qui correspond à la gestion de l'OFA.
- les **aides directes aux clubs** pour 1 120 000 €, il s'agit des aides aux frais de déplacements aux championnats mais aussi au versement des labels, ce montant est en hausse.
- l'**animation des territoires** pour 913 500 € notamment le financement des agents de développements dans les Ligues.
- les **aides directes au running** pour 313 000 € (attention ce poste cache d'importants investissements qui seront réalisés tout au long de l'année 2026 et seule la part d'amortissement 2026 apparait).
- la Fédération souhaite également investir plus dans le développement des pratiques dites évolutives (forme et santé, sport en entreprises, inclusion sociale, ...), c'est ce qui apparait dans le poste **pratiques évolutives** pour 484 000 €.

Enfin, un effort significatif est également prévu pour améliorer la qualité des dépenses de communication (site internet et autres supports digitaux).

3. GOVERNANCE ET FONCTIONNEMENT

Ce chapitre d'un total de 4 911 K€ comprend les principaux projets suivants :

- le **fonctionnement des instances** pour 1 039 500 €. Cela comprend l'organisation de l'assemblée générale, des Comités directeurs, des Bureaux fédéraux, mais aussi le fonctionnement des Commissions, les déplacements des élus, les représentations et relations au national et à l'international.
- les **frais généraux** pour 2 626 369 €, en baisse de - 13 %, représentent tous les frais de fonctionnement de la structure (coût des locaux, informatique, télécommunications, assurances, honoraires, fournitures de bureau et d'entretien, ...). Ils représentent seulement 9 % et sont bien maîtrisés.

Enfin la baisse du coût **staff** est à rapprocher de la nouvelle clé de répartition notamment avec le chapitre sportif.

4. INVESTISSEMENTS STRATÉGIQUES

A ce jour un total de 369 512 € d'investissements ont déjà été engagés consacrés aux outils et logiciels de l'OFA, du running et de la DSI.

En conclusion : ce budget 2026, en progression significative de +10,5 %, marque enfin le véritable lancement du projet de développement de notre mandature.

Il repose sur des hypothèses prudentes, tout en réaffirmant notre exigence de rigueur dans le suivi budgétaire et notre volonté de reconstruire durablement la solidité financière de la Fédération, fragilisée ces dernières années.

Si les recettes issues du PPS se confirment et se développent, elles ouvriront la voie à des projets plus ambitieux et structurants pour notre avenir.

Frédéric BURLETT nous remercie pour notre attention et reste à notre entière disposition pour répondre aux questions.

ÉCHANGES

Jean-Claude VOLLMER : se réjouit de l'augmentation sur la performance/structure PPF ; il interroge sur la ligne budgétaire consacrée aux meetings dont la diminution est maintenue en 2026. Par ailleurs, il souhaiterait connaître le cumul des charges de personnel et sa composition.

→ Jean GRACIA rappelle qu'une priorité budgétaire a été décidée en 2025 sur l'aide aux Championnats de France. Cela ne changera pas en 2026 mais c'est à réfléchir pour 2027. Ce sujet pourra notamment être évoqué avec le Comité Consultatif des organisateurs

Par ailleurs, la masse globale des salaires sera différenciée pour distinguer la différence entre les salariés et les CTS. Il est important de souligner que 21% de masse salariale reste une part faible par rapport à celle d'autres fédérations sportives. Or il est apparu que des services sont en sous-effectif et que des embauches doivent être envisagées pour un fonctionnement efficace, ne serait-ce a minima pour la DSI.

Dominique FOURNET : La CNSE a évoqué la nécessité d'augmenter le budget pour pouvoir réaliser des opérations « sport d'entreprise ». Quels moyens pourrait-on bénéficier du fait notamment de partenariats liés à France Travail ou la MAIF?

→ Frédéric BURLETT : toute la partie développement des clubs a pris en compte ces demandes liées à la pratique évolutive.

Lahcen SALHI remarque que la répartition budgétaire des dépenses de communication est différente de celle de l'an passé, ce qui empêche la comparaison. Avec la nouvelle ventilation, pourra-t-on pouvoir comparer entre 2025 et 2026 ? Autre question : si on met de côté le PPS, que sont devenus les 6 euros investis il y a quelques années. Enfin, il remarque qu'il n'y a pas d'indexation de la cotisation sur l'inflation ou le coût de la vie, sachant qu'il pourrait y avoir indexation ?

→ Jean GRACIA : La comparaison sera difficile effectivement sur cet exercice mais il était nécessaire de modifier les lignes budgétaires et la répartition pour assurer un contrôle budgétaire efficace. Auparavant la ligne budget communication se trouvait parfois dans l'action menée et parfois non ; la nouvelle présentation permettra dans les années à venir une comparaison, cet exercice est une année charnière où les comparaisons pour certains postes ne sont pas possibles ce qui n'exclut pas un contrôle renforcé.

→ Jean GRACIA : au sujet de l'augmentation de la licence : l'an passé, il s'agissait de ne pas faire supporter par les clubs les erreurs de gestion financière de l'équipe précédente. Cette année, les efforts de la part de la fédération et non des clubs doivent se poursuivre jusqu'à ce que nos fonds propres soient à un niveau satisfaisant. L'indexation est une bonne idée à travailler pour l'an prochain. En effet, des baisses de subventions sont encore à venir.

Fabrice DESCOMBES : Il avait exprimé auparavant son inquiétude concernant le budget médical et indique qu'il est ravi de voir, à ce jour, qu'il y a une vraie place pour le médical au sein de l'organisation fédérale avec un projet cohérent et progressif.

Bertrand HOZÉ : La présentation manque de précisions. Un budget Communication à 1 500 000 € s'avère important, il faudrait l'explicitier davantage. Quant au running, la somme conséquente de 3 000 000 € est à détailler davantage. De même, nécessité de fournir des explications au sujet des événements "patrimoine" à hauteur de 2 800 000 €.

Les clubs labellisés bénéficient d'aides directes aux clubs mais comment va-t-on aider les clubs non labellisés ?

→ Frédéric BURLETT : le choix de présentation n'est pas si facile même si je suis parti sur les mêmes graphiques que ceux présentés l'an passé à Beaune. Même avec des focus, on ne répondra pas à toutes les attentes. Faire du surmesure, c'est possible mais il y a un temps imparti

avec un public hétéroclite ; des choix sont à faire et la présentation à l'Assemblée générale sera plus détaillée.

Le Président nous invite à procéder aux votes.

➤ **VALIDATION DES COMPTES 2025**

➔ **VOTE**

Les comptes annuels 2025 sont validés par le Comité directeur – unanimité pour transmission à l'Assemblée générale

➤ **AFFECTATION DU RÉSULTAT 2025**

Il est proposé d'affecter l'excédent de l'année 2025 d'un montant de 404 158,63 € au compte « report à nouveau débiteur ».

➔ **VOTE**

L'affectation du résultat 2025 est validé par le Comité directeur - unanimité

➤ **TARIFICATION 2026-27**

Plusieurs tarifs concernant la saison 2026/27 sont soumis à l'approbation du Comité directeur :

- La cotisation des clubs inchangée à 140 €
- La licence inchangée à 36 €
- Les droits de mutation inchangés à 80 €
- Les droits d'appel inchangés à 100 €
- Les aides spécifiques aux territoires d'Outre-mer également inchangés.

➔ **VOTE**

L'ensemble des tarifs est approuvé par le Comité directeur – unanimité

Rappel : le montant des cotisations des clubs sera transmis à l'Assemblée générale pour approbation.

➤ **LICENCES – DROITS DE MUTATION – DROITS D'APPEL**

➔ **VOTE**

Validation par le Comité directeur d'une tarification inchangée- unanimité

➤ **AIDES SPÉCIFIQUES AUX TERRITOIRES D'OUTRE-MER**

➔ VOTE

Validation d'une aide inchangée par le Comité directeur - unanimité

➤ **BUDGET PREVISIONNEL 2026**

➔ VOTE

Le Budget prévisionnel est approuvé par le Comité directeur – unanimité pour transmission à l'Assemblée générale

Le Président Jean GRACIA remercie le Trésorier général Frédéric BURLETT pour la qualité de son intervention. Applaudissements.

- PAUSE A 18h16 –
- REPRISE A 18h35 –

Le Président donne la parole à la Présidente de la CSR, Béatrice PFAËNDER.

5. GOUVERNANCE

Béatrice PFAËNDER intervient sur l'aspect réglementaire.

➤ **MODIFICATIONS DES STATUTS – voir annexe**

➔ VOTE

Proposition de modifications des statuts adoptée pour transmission à l'Assemblée générale - une abstention

➤ **MODIFICATIONS DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR – voir annexe**

➔ VOTE

Bénédicte ROZE : la CNJ avait demandé de modifier un règlement relatif à la situation des étrangers U16/U14, où en est-on ?

➔ *Jean GRACIA : cela est du ressort des Règlements généraux et du règlement intérieur. Béatrice PFAËNDER confirme que la CSR se saisira de cette question.*

Proposition de modifications du Règlement intérieur adoptée pour transmission à l'Assemblée générale - unanimité

- **MODIFICATIONS DU CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE** – voir annexe
➔ VOTE

Proposition de modifications du Code d'éthique et de déontologie adoptée pour transmission à l'Assemblée générale - unanimité

- **MODIFICATIONS DES RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX** – voir annexe

Marc LE MERCIER revient sur les propos de Bénédicte ROZE concernant les titres et podiums des athlètes étrangers. Des usages sont en cours mais quelle est la règle ? On en a encore eu la démonstration pendant les championnats de France Cross.

Jean GRACIA : nous allons y réfléchir pour le prochain Comité directeur.

➔ VOTE

Modifications des Règlements généraux adoptées - unanimité

- **COMITÉ CONSULTATIF DES ORGANISATEURS** – voir annexe
Présentation par le Président, Jean GRACIA : le Président rappelle que les organisateurs de courses sur route, de trail, de cross, de meetings piste, de compétitions de marche n'avaient pas d'organes représentatifs au sein de la fédération. Il a donc souhaité remédier à cette lacune et permettre à chacun d'exprimer ses besoins et attentes.

ÉCHANGES

Fabrice DUBUISSON remarque que dans la composition de ce Comité il manque les petits organisateurs. Emmanuelle JAEGER rappelle qu'ils sont déjà représentés au sein de la Commission nationale du running et qu'il fallait en revanche un comité consultatif, qui puisse exprimer la vision des différentes catégories d'organisateur et notamment de ceux qui sont spécialisés dans l'évènementiel de taille importante.

Jean GRACIA ajoute qu'il ne faut pas oublier qu'il existe 5 000 organisateurs...

Christine NUISSIER intervient pour rappeler l'importance de la rigueur de la présence des personnes en charge de l'antidopage et de la rationalisation de la prise en charge de leurs frais de déplacement. Jean GRACIA indique que cela est de la compétence du Trésorier général.

Bénédicte ROZE rejoint la remarque de Fabrice DUBUISSON. Sur l'objectif de ce groupe, elle se dit choquée d'entendre que les organisateurs privés sont mal traités par les services de la Fédération. Jean GRACIA apporte une précision : c'est l'ensemble des acteurs qui ne sont pas traités de manière équivalente sur tout le territoire. La Fédération a délégué son pouvoir au niveau régional et départemental et leurs actions nous échappent aujourd'hui complètement.

Emmanuelle JAEGER estime que cette discussion met en lumière la disparité des organisations running sur le terrain ; on voit la difficulté des deux côtés ; Le rôle de la

fédération est de réguler l'activité pour permettre à chacun de développer la pratique harmonieusement.

Caroline PUJOL confirme ce point et Jean GRACIA conclut que la Fédération doit pousser ses clubs à équilibrer leur modèle économique en organisant des événements eux aussi.

Dominique PIGNET s'inquiète des interférences entre le calendrier des cross et celui des courses running. Il existe un conflit d'intérêts.

Jean GRACIA confirme qu'il n'existe aucune loi du Ministère privilégiant l'organisation des courses sous l'égide fédérale.

Emmanuelle JAEGER précise que l'on a toujours l'impression que les cross disparaissent et pourtant, lorsqu'on consulte le baromètre des courses, ce n'est pas une réalité puisque le nombre annuel de cross est stable depuis plusieurs années.

➤ **ÉVOLUTIONS DE LA COMPOSITION DE CERTAINES COMMISSIONS – voir annexe**

Jean GRACIA rappelle qu'il avait proposé l'intégration de Jocelyne VILLETON en tant que membre à la Commission Nationale des Entraîneurs (CNE). Il nous faut valider également qu'elle tiendra le poste de Vice-présidente avec Annick SERGENT.

Commission des Finances		Commission médicale		CSO	
Présidence :		Présidence :		Présidence :	
Yves BOISSERIE		Fabrice DESCOMBE		Kevin LEGRAND	
Entrée de :		Sortie de :		Sortie de :	
Antonia COLOMBO	I-F	Blandine LHIRONDEL	NOR	Alain TALARMIN	BRE
Marietta MANDRET	GUA				
		Rectification :		Entrée de :	
		Isabelle MOELLINGER	I-F	Yoan CABIROL	N-A

➔ **VOTE à bulletins secrets**

Validation par le Comité directeur - unanimité

- Fin de la 1^{ère} séquence à 19h36 –

COMITÉ DIRECTEUR – PV N° 1/2026
VENDREDI 27 & SAMEDI 28 MARS 2026
- INSEP -

2ème SÉQUENCE - samedi 28 mars

Président Jean GRACIA

Membres du Comité directeur

Jean-Marc BÉRAUD, Maryse BRETON, Frédéric BURLETT, Elodie-Prisca CAIRO, Odile DIAGANA, Fabrice DUBUISSON, Marcel FERRARI, Arnaud FLANQUART, Dominique FOURNET, Bertrand HOZÉ, Emmanuelle JAEGER, Kévin LEGRAND, Serge MOTTIER, Jérôme NICAULT, Nicolas PARÉSY, Béatrice PFAËNDER, Caroline PUJOL, Bénédicte ROZE, Anne TOURNIER-LASSERVE

Excusés

Mame-Ibra ANNE (pouvoir à Nicolas PARÉSY), Dominique CARLAC'H (pouvoir à Jean GRACIA), Aude CLAVIER (pouvoir à Caroline PUJOL), Cécile GILROY (pouvoir à Marcel FERRARI), Philippe LAMBLIN (pouvoir à Anne TOURNIER-LASSERVE), Mélina ROBERT-MICHON (pouvoir à Odile DIAGANA), Jocelyne VILLETON (pouvoir à Fabrice DUBUISSON), Jean-Claude VOLLMER (pouvoir à A. FLANQUART)

Présidents de Commission

Daniel BUZZI, Thierry COLLIGNON, Frédéric DAILLE, Fabrice DESCOMBE, Dominique PIGNET, Alain MARTRES, Christine NUISSIER

Présidents de Ligues

Isabelle ARMAND, Alain BULOT, Marc LE MERCIER, Patrick LABARUSSIAS, Dominique PIGNET

Excusés

Bernard AMSALEM (CED), Jean-Marie BELLICINI (OFA), Yves BOISSERIE (CF), Marc CONGRAS (OCC), Marie-Céline COURTET (CD1ère instance), Jean-Pierre DELOY (G-E), Philippe DUPERREX (CSOE), Laurent EGHAZARIAN (CD Appel), Dominique MARRADI (CNR), Hughes PARSEMAIN (MAR), Dominique PLÉE (CEN), Jean-Claude PRIANON (REU), Colette RUINEAU (CNAM)

Invités permanents

Frank BIGNET (DTN), Jérôme VILLON (DG)

Direction générale et Direction Technique nationale

Mehdi BAALA, Philippe BOIDÉ, Claudine DA SILVA-RÉMOND, Laurie FÉLIX, Guillaume GEISLER, Christophe HALLEUMIEUX (DGD), Jérôme LEBORGNE, Philippe LEYNIER, Alix PEARSON, Julien RIPPERT, Cécile VEYRIER

- Début de la 2^{nde} séquence à 9h06 -

OUVERTURE – INTERVENTION DU PRÉSIDENT JEAN GRACIA

Le Président nous accueille et donne la parole au Secrétaire général. Ce dernier précise qu'au vu de l'envoi tardif du PV du Comité Directeur de janvier dernier, il sera validé par mail la semaine prochaine.

Puis, Jean GRACIA donne la parole au Directeur général, Jérôme VILLON.

6. DIRECTION GÉNÉRALE – INTERVENTION DE JÉRÔME VILLON voir annexe

Championnats de France hivernaux – Bilan

Le Directeur général souligne la forte dynamique observée sur trois championnats de France majeurs : U18/U20, Elite en salle et Cross-country.

Ces événements cumulent des résultats significatifs :

- + de **18 millions de vues** sur les contenus digitaux,
- + de **400 000 vues sur YouTube**,
- + de **36 000 spectateurs** sur l'ensemble des compétitions.

→ **Ces indicateurs confirment le développement de la visibilité et de l'attractivité des événements fédéraux, tant sur le plan digital que sur la fréquentation.**

Championnats de France Avenir & lancement d'une marque dédiée aux jeunes

Les Championnats de France Avenir 2026 (16–19 juillet, Charléty) s'inscrivent dans une ambition renforcée de valorisation de l'athlétisme jeunes et de développement de son attractivité.

Dans ce cadre, le Directeur Général présente le lancement de la marque **U*NXT**, conçue comme une innovation structurante au service du projet fédéral.

Cette initiative s'inscrit pleinement dans la dynamique du programme **JO 2036** porté par les équipes de la Direction Technique Nationale (DTN), avec pour objectif de renforcer dès aujourd'hui la détection, l'accompagnement et la fidélisation des talents de demain.

La marque U*NXT constitue :

- un **outil national de détection et de formation**,
- un **levier de modernisation de l'image de l'athlétisme**,
- un **dispositif fédérateur** au service des clubs et des territoires,
- un **accélérateur de parcours vers le haut niveau**, en cohérence avec les ambitions à long terme.

Elle vise ainsi à structurer un véritable écosystème dédié à la nouvelle génération, en combinant performance sportive, attractivité événementielle et engagement des jeunes publics.

→ **U*NXT apparaît comme un levier stratégique majeur au service du renouvellement des pratiquants et de la performance à horizon 2036.**

ÉCHANGES

Serge MOTTIER : peut-on imaginer une déclinaison sur nos championnats régionaux ?

→ *Jérôme VILLON : oui, bien sûr ; Alix PEARSON travaille sur la communication.*

Martine PRÉVOST : c'est peut-être dû à une déformation professionnelle. Mais c'est élitiste ; on va leur faire croire combien de temps qu'ils vont être champions ? Il ne faut pas se leurrer : il n'y en aura qu'un par catégorie.

→ Frank BIGNET : on pourrait en faire une thèse...La FFA s'est engagée avec 3 atouts majeurs : santé publique – éducatif ; le sport est un des derniers remparts à beaucoup de dérives dans notre société : immédiateté, récompense...sport = patience, résilience...qu'on soit fier que les jeunes pratiquent ; d'autres vont être dans le non compétitif et d'autres dans le compétitif ; il s'agit de « gravir un Everest » pour cette poignée. Il nous faut être complètement transparent avec eux et U*NXT représente un projet entre le volet compétitif et le volet de haute performance ; on bâtit avec les entraîneurs des clubs.

Élodie CAIRO : félicitations pour cette étude ! cela va conduire beaucoup de jeunes à être sérieux. Et qu'en est-il pour les officiels ?

Marcel FERRARI : on crée une marque ; on va encore « paumer » pas mal de monde...Le mot détection c'est avant les U18, ce n'est peut-être pas le bon terme. On modernise, on verra bien.

→ Frank BIGNET : entre identification et détection, il y a une différence :

- en 1^{er} : les athlètes licenciés, on regarde leurs parcours
- en 2nd : on va chercher d'autres athlètes non licenciés, ailleurs...

Il s'agit là de deux démarches complémentaires.

Cyberattaque – Point de situation

Suite à l'incident de cybersécurité, le Directeur général insiste sur l'importance stratégique de **consolider les systèmes d'information fédéraux** et de **renforcer durablement la sécurité de l'écosystème informatique**.

Au-delà des mesures correctives immédiates, cet événement met en évidence la nécessité :

- de garantir la **continuité d'activité** des services fédéraux,
- de protéger les **données sensibles** (licenciés, clubs, compétitions),
- et d'assurer un **niveau de sécurité homogène** sur l'ensemble des usages et des utilisateurs.

Dans ce cadre, plusieurs actions sont engagées :

- renforcement des dispositifs de sécurité (tests d'intrusion, outils de détection),
- sécurisation des accès (recertification des droits, authentification multi-facteurs),
- déploiement progressif des solutions selon une logique de maîtrise du risque et des coûts.

→ **La sécurisation du système d'information constitue un enjeu prioritaire pour garantir la fiabilité, la performance et la résilience de l'ensemble des activités fédérales.**

L'apport de Bruno MARIE-ROSE est exceptionnel ; cela nous aide énormément.

ÉCHANGES

Jean GRACIA : il faut savoir que lorsque la décision a été prise d'envoyer le mail afin de changer nos mots de passe, nous ignorions encore si l'intrusion dans notre système allait avoir des conséquences sur le Championnat de France Elite. Or, sur ce week-end, il y avait 144 compétitions sur l'ensemble du territoire ; cela démontre la fragilité de notre système.

Le Si-FFA date de 2000 et il est devenu essentiel de changer le plus vite possible sinon on court à la catastrophe. Il faudra prévoir des investissements nécessaires pour assurer l'évolution de notre système informatique.

A noter que dans Paris, on a presque 50 serveurs (qui nous coûtent la somme de 250 000 euros par an), il y a le si-ffa, le système de la comptabilité, le web... Il nous faut s'assurer de toutes les protections.

Elodie CAIRO : je prends ma casquette Informatique pour vous demander : quelles sont les missions de votre prestataire ? quelles sont les propositions de sécurisation de cette société ? Au temps de la période Covid, les collectivités ont été « hackées ». Le système informatique, avec la

CNIL a mis en place un contrôle des conventions et au sein de notre ligue, une revue d'habilitations a été mise en cours. Il faut savoir que depuis le RGPD en 2018, cela devrait être en place.

➔ Jérôme VILLON : l'urgence première a été le rendez-vous avec le prestataire. Sur place, nous bénéficions de la présence de deux personnes. Ce sont, en effet, des questions prégnantes car il y a eu vraisemblablement un manquement avec cette société ; la facilité déconcertante des pirates en est hélas la preuve. En 1 mois, nous avons eu plus d'actions sur le SIFFA qu'en 15 ans ! Lorsque nous avons eu le constat par Bruno MARIE-ROSE, le 13 décembre dernier de la vulnérabilité de notre système informatique, nous ignorions que le pirate avait déjà accès à nos données depuis le 9 décembre !

En tout cas, dans notre budget sont déjà intégrés 3 recrutements en cours pour un directeur et deux développeur-réseaux : normalement, fin juin ils devraient être là. Nous sommes en cours d'internalisation et c'est un vaste chantier.

Le Président tient à remercier tout particulièrement le Directeur général pour sa réactivité et tous ses efforts qui ont conduit à éviter, lors de la cyberattaque, une situation des plus catastrophiques pour notre Fédération.

Diamond League – Meeting de Paris

La billetterie du Meeting de Paris (ouverture le 11 mars) enregistre un excellent démarrage :

- 2 500 billets vendus en 5 jours (niveau record),
- 3 618 billets vendus à date (26 % de l'objectif).

Une stratégie tarifaire renouvelée et des annonces d'athlètes doivent soutenir la montée en puissance.

7. DIRECTION TECHNIQUE NATIONALE – INTERVENTION DE FRANK BIGNET

➤ **POINT SUR LE PPF**

Equipe de France

Dans son propos introductif, le Président a très bien expliqué nos résultats obtenus sur la Coupe d'Europe des lancers à Nicosie et les championnats du monde sur piste courte à Torun.

Le DTN rappelle l'importance de bien distinguer l'évaluation des résultats de celle de l'action menée. Si les résultats bruts, notamment en termes de médailles, demeurent en deçà des attentes, ils ne traduisent pas à eux seuls la dynamique actuellement engagée.

Les performances récentes témoignent en effet d'une progression encourageante, avec une augmentation significative du nombre de places de finalistes (Top 8), signe d'un niveau global en hausse et d'une présence renforcée au plus haut niveau international. Néanmoins, cette progression doit désormais se traduire par une capacité accrue à convertir ces finales en podiums (Top 3).

Le DTN souligne que l'accès à la médaille se joue souvent sur des marges très faibles. Si cela a parfois été défavorable aux athlètes français, cette réalité concerne l'ensemble des délégations et confirme le très haut niveau d'exigence d'une compétition mondiale.

Dans ce contexte, la Fédération réaffirme sa volonté de poursuivre et d'intensifier les actions engagées, afin de franchir ce cap décisif vers la haute performance.

PPF

Le DTN précise que l'accompagnement des athlètes constitue un levier central de progression, en lien étroit avec leur environnement proche. À ce titre, la Fédération veille à proposer et à sécuriser

des choix de sites d'entraînement adaptés, permettant à chaque athlète d'évoluer dans les conditions les plus favorables à sa progression et à son accès à la haute performance.

Dans cette perspective, il est essentiel de rechercher la meilleure articulation entre les différentes structures existantes, sans les opposer mais au contraire en valorisant leur complémentarité. Les parcours de performance peuvent ainsi s'appuyer sur :

- les clubs, socle historique de la pratique et de l'accompagnement de proximité ;
- les groupes privés d'entraînement, nationaux ou internationaux, structurés autour d'un entraîneur et/ou d'un équipementier ;
- la filière universitaire américaine (NCAA), identifiée comme une voie de progression parmi d'autres ;
- les structures fédérales, comprenant :
 - les structures d'excellence (Pôles France),
 - les structures d'accession (Pôles Avenir au niveau national et Pôles Espoirs Territoriaux au niveau territorial).

L'enjeu pour la Fédération est de garantir la cohérence de cet écosystème, en accompagnant les choix des athlètes afin de réunir les conditions les plus propices à leur développement et à leur réussite au plus haut niveau.

Concernant les Pôles Avenir, 68 candidatures ont été étudiées pour 22 retenues sur 12 sites (cf. Cartographie) après analyse de 14 critères reprenant le cahier des charges des structures validé par le ministère de tutelle.

Concernant les Pôles Espoirs Territoriaux, l'instruction est en cours sur la base de critères relevant du cahier des charges des structures. 35 candidatures sont à l'étude dans 3 territoires ultramarins et 12 hexagonaux à l'exception de la Corse.

ÉCHANGES

Marcel FERRARI : exprime seulement une remarque sur la slide cf. Pôles France et territoires : le découpage a été fait avec les anciennes régions.

Bertrand HOZÉ : nous sommes tous d'accord au sujet de la concentration de nos meilleurs athlètes sur des mêmes sites mais on en est très loin

A Torun, 24 athlètes qualifiés/23 entraîneurs différents que l'on finance...

1ère question : sans être coercitif, il faudrait être davantage incitatif, ne pas donner les mêmes conditions selon les endroits où ils vont. On n'est pas dans une dynamique de groupe.

2ème question : relative au système des pôles. Cela ne fonctionne pas depuis 20 ans ; ce système, financé par l'Etat, il serait nécessaire de le connecter avec les clubs, d'associer les énergies, de concentrer les ressources financières et humaines. Travailler ensemble plutôt que de fixer des endroits où il n'y a pas de résultat. Certes, c'est un travail de longue haleine mais il faut prendre cette décision de travailler ensemble avec les clubs. En outre, il y a une demande pour une cartographie des performances.

→ Odile DIAGANA : dans les deux dernières années, cela n'a pas fonctionné et c'est là une réflexion à avoir avec les clubs qui ont pu candidater. Lors des Championnats du monde, il y a beaucoup de disciplines différentes et donc de nombreux entraîneurs. La réflexion se poursuit sur le rôle des clubs et les collaborations à mettre en place.

Serge MOTTIER : certains pôles représentent un outil au service des clubs et des athlètes.

→ Jean GRACIA : il faut inciter les athlètes à aller dans des pôles.

Puis, Frank BIGNET donne la parole à Paul LALIRE (CTS)

Paul LALIRE se présente. Il est heureux d'avoir rejoint le Pôle Territoire 2036 comme nouveau CTS depuis sa prise de fonction à la Fédération le 2 février dernier. Il en profite pour remercier l'ensemble du Comité directeur de l'accueillir ce jour puis, il présente le programme 2036.

➤ **PROGRAMME 2036** – voir annexe

Le Programme 2036 est inscrit dans le Projet de Performance Fédéral 2025/2029 (PPF) validé par le ministère des Sports, de la Jeunesse et de la Vie Associative l'année dernière.

Il répond à une volonté stratégique de long terme visant à structurer de manière durable et cohérente les parcours de performance des jeunes athlètes. Positionné comme une première marche et une porte d'entrée pour les sportifs dans un parcours d'accès vers le haut niveau, ce Programme doit contribuer à améliorer l'identification, l'estimation et le développement des potentiels à partir de critères objectifs et complémentaires. Enfin il a vocation à fédérer l'ensemble des acteurs fédéraux chargés d'accompagner les athlètes, clubs, comités départementaux et ligues, autour d'une même ambition.

La présentation faite lors du Comité Directeur permet de partager un point d'avancement de la déclinaison opérationnelle du Programme 2036 :

1. OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Les orientations précisées dans les piliers ont permis de dégager trois objectifs opérationnels pour le Programme 2036 :

- **Identifier et estimer les potentiels**
- **Accompagner et contribuer au développement des potentiels**
- **Contribuer au développement de l'environnement des potentiels**

2. PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT

La conduite du Programme 2036 reposera sur quatre principes de fonctionnement :

- **Une mise en œuvre partagée**

Il est envisagé d'avoir un pilotage national du Programme afin de garantir un cadre commun et cohérent et de partager avec les territoires la mise en place des actions. Un comité de pilotage sera installé prochainement et aura pour mission de planifier et valider le plan d'actions et de suivre sa mise en œuvre. Au niveau territorial, un coordonnateur régional du Programme 2036 sera nommé dans chaque ligue.

- **Une entrée territoriale**

Contrairement aux autres Programmes du PPF qui s'appuient sur une entrée disciplinaire, l'entrée au sein du Programme 2036 pour les athlètes sera territoriale. Cela signifie, notamment, que l'identification, l'accompagnement de l'athlète et de son environnement se feront de manière prioritaire par le coordonnateur régional du Programme 2036.

- **Un accompagnement agile et réactif**

Ce principe doit favoriser l'intégration des athlètes au fil de l'eau, et ce à tout moment de la saison, en s'appuyant, en particulier, sur l'observation des résultats des compétitions et tests réalisés. De manière concomitante, cette agilité doit permettre d'individualiser les propositions d'accompagnement sans nécessité de s'engager sur une participation automatique et exhaustive des athlètes au programme d'actions proposé.

- **Un engagement volontaire**

La participation des athlètes et de leur environnement à l'accompagnement proposé sera basée sur le principe majeur du volontariat. Un athlète a donc pleinement le droit de refuser tout ou partie des propositions qui lui sont faites. La prise de position, acceptation ou refus, n'engage aucunement le principe d'invitation à d'autres actions ultérieures.

3. LE POSITIONNEMENT DU PROGRAMME DANS LE PAYSAGE DE LA PRATIQUE JEUNES

L'analyse de la situation actuelle croisée avec les objectifs du Programme 2036, a conduit à recentrer ce dernier sur la tranche d'âge des 14 à 18 ans. Ce choix correspond au périmètre défini dans le cahier des charges des Pôles Espoirs Territoriaux.

4. LES ÉCHEANCES A VENIR

En parallèle de la construction du Programme 2036 au cours du printemps et de l'été 2036, le Projet Horizon décentralisé à destination des U16 est maintenu en 2026. Comme cela est mentionné dans la circulaire financière 2026, la Fédération continue d'apporter un soutien financier aux ligues organisant un stage Horizon décentralisé à destination des U16 au cours de la saison 2026. Les conditions d'éligibilité à cette aide n'ont pas changé. Elles sont précisées à l'article 2.3.2.4 de la circulaire financière en vigueur. Seuls les minimas ont été légèrement retouchés afin de se rapprocher du TOP 20 du bilan U16 de chaque discipline.

Par ailleurs, le printemps permettra de poursuivre l'installation du Programme avec trois temps structurants :

- l'installation d'un comité de pilotage ;
- la finalisation puis la validation d'un plan d'actions qui amènera à définir une feuille de route pour chaque ligue régionale ;
- la réunion des coordonnateurs régionaux.

La période à venir permettra aussi d'avancer sur la conception des outils d'identification et d'accompagnement nécessaire à la mise en place du Programme dont le lancement est envisagé en septembre 2026.

ÉCHANGES

Martine PRÉVOST : On évoque les mesures anthropométriques ; celles-ci servent à surveiller le statut pondéral chez l'enfant. A quoi cela peut-il bien servir ?... Surtout chez les moins de 18 ans ? Cela n'a intérêt que dans une courbe de croissance.

→ Paul LALIRE : ce sujet sera présenté en commission médicale lundi soir ; il s'agit d'une proposition dans la détection qui s'appuie sur des travaux de recherche. Il y a prise en compte de l'âge biologique et de la maturation biologique. Il ne s'agit pas seulement de faire entrer certains en avance physiologique etc. L'organiser une fois par saison représente une mesure de préservation pour des raisons sanitaires.

Jérôme NICAULT : 1^{ère} chose : faire ces mesures s'avère très intéressant ; est-ce qu'on ne s'alignerait pas, comme à la Fédération de ski, qui privilégie, avant l'âge légal, la vitesse de croissance ?... Quid des motivations psychologiques ? Aspects techniques ; le pass athlé permet de voir l'habileté technique et le nombre d'années de pratique...

→ Paul LALIRE : en effet, c'est vrai au ski. De notre côté, on n'est pas encore prêt.

Marc LE MERCIER : Sauf erreur de ma part, c'est la 1^{ère} fois que je vois codifier l'accès au haut niveau dans les ligues. Ce document, ce serait bien d'en disposer car cela doit nous nourrir nos réflexions en vue du travail entre les CTS et les ligues sur le haut-niveau.

B. HOZÉ : rappelons le problème des ressources humaines ; on a de moins en moins de cadres techniques...

→ Frank BIGNET : la présentation de Paul nous montre différents leviers avec de nombreuses thématiques qui vont rester au niveau national. On est en phase de réécriture des missions des CTS en territoire pour la rentrée 2026. Il existe déjà des ETR dans les ligues et comités. Aujourd'hui, avec ce travail de reformulation, il nous faut avancer sur la priorisation de nos actions.

Bénédicte ROZE : En effet, j'étais dans l'attente du programme 2026 pour les jeunes. Paul a déjà assisté à la CNJ début mars. Un merci particulier à toi, Jean, qui donne la parole aux jeunes. Par ailleurs, j'ai quelques interrogations sur les mesures anthropomorphiques car on n'en a jamais parlé en Comité directeur. Pourtant, on l'utilise depuis le Pass athlé. Dans la présentation, je vois qu'on fait appel à des ressources locales ; j'espère qu'on trouvera des référents territoriaux motivés, on attend la liste...

Emmanuelle JAEGER : il existe déjà des bilans en 6^{ème} et on travaille avec l'Education nationale. Réaliser un travail conjoint est possible.

Frank BIGNET : il y a quinze jours, nous avons eu enfin un rendez-vous avec un conseiller, du ministère de l'Education Nationale. On a repris le dialogue avec l'enseignement scolaire. Il s'agit à présent d'essayer d'aller plus loin.

Le Président remercie Paul LALIRE pour la qualité de son intervention qui a permis des échanges fructueux et donne la parole au Secrétaire général.

8. DOSSIERS DU COMITÉ DIRECTEUR

➤ ÉVOLUTION DU NOMBRE DE LICENCIÉS ET DE CLUBS

Evolution du nombre de licenciés

Par rapport à la même date :

- Une hausse globale de 2,42%
- Quasiment toutes les ligues métropolitaines ont davantage de licenciés que l'an dernier
- En outre-mer également, notamment dans les ligues les plus nombreuses (Guadeloupe, Guyane), la Réunion et Martinique ne sont pas loin du seuil

Par rapport à la saison dernière :

- Plusieurs ligues ont déjà dépassé le nombre de licenciés qu'elles avaient au 31 août 2025.
- Il faudrait encore gagner 1.5 points de pourcentage pour atteindre l'objectif fixé dans le budget prévisionnel

Afin d'avoir une présentation par catégorie qui reflète l'effectif des athlètes dans la mesure où les catégories ne comporte pas le même nombre d'années, la répartition des effectifs est exposée au moyen d'une pyramide des âges. Celle-ci met davantage en évidence :

- Des effectifs qui augmentent jusqu'à 12 ans puis une diminution jusqu'à 22 ans
- Des effectifs qui stagnent chez les garçons jusqu'à la trentaine alors que chez les filles il y a une baisse de 28 à 34 ans.
- Une hausse des effectifs chez les masters jusqu'à 55 ans

La distinction par genre est intéressante surtout les jeunes :

- Des jeunes dont le nombre augmente jusqu'au U10 et qui sont plus nombreux chez les garçons
- Mais une tendance qui s'inverse au-delà des U10 jusqu'au U18 avec des différences fortes U16 à U18 : Garçons : 16500 - Filles : 25300 (9000 de plus)
- A partir des U18 les garçons redeviennent plus nombreux

La superposition de la pyramide actuelle avec celle s'il y a 10 ans montre les progrès accomplis pour différentes classes d'âge: Augmentations de 20 à 35 ans, puis à partir de 50 ans, et chez les plus jeunes notamment les filles

Cette superposition montre également les régressions : De 40 à 50 ans, au-delà des U12 et c'est plus marqué chez les garçons : le programme 36 et le projet UNEXT pourraient contribuer à relancer cette classe d'âge...

Évolution des clubs affiliés

2 600 clubs affiliés à ce jour
+14 clubs par rapport à la fin de saison précédente
81 clubs radiés

Nouvelles affiliations : 95 affiliations enregistrées : 12 ré-affiliations et 83 nouvelles affiliations

Typologie des nouveaux clubs :

62 clubs : pratiquants et organisateurs

10 clubs : pratiquants

11 clubs : organisateurs uniquement

☞ Tendances : Une forte majorité de clubs polyvalents (pratique + organisation).

Profil des nouveaux clubs

Moyenne : 25 licenciés par club

Répartition :

4 clubs : +99 licenciés

3 clubs : 50 à 99 licenciés

38 clubs : 10 à 49 licenciés

Disciplines pratiquées (déclarées)

55 clubs : running / trail

17 clubs : piste / stade

☞ Analyse : Clubs globalement de petite taille avec une forte dominance du running / trail

Au sujet des clubs, Jean GRACIA nous précise que l'on est à 2 600 clubs. Il s'interroge : "Notre intérêt aujourd'hui est-il d'augmenter ou plutôt de regrouper ?" Une étude est à réaliser et à croiser avec les équipements sportifs disponibles.

➤ **POINTS DIVERS :**

Nicolas PARÉSY intervient sur les sujets suivants :

- Elaboration du rapport annuel des commissions
- Utilité du tableau de synthèse des PV des commissions
- Calendrier 2026 des réunions des commissions
- Campagne PSF

➤ **INFORMATION SUR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ET LE CONGRÈS**

⇒ **DATE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2027**
9 & 10 avril 2027

VALIDATION DATE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2027

→ VOTE

Validation par le Comité directeur à l'unanimité

➤ **INFORMATIONS SUR LES ÉVOLUTIONS DU CALENDRIER – Kévin LEGRAND**

Évolutions du calendrier fédéral – Présentation au Comité Directeur

Kevin LEGRAND présente le bilan du travail effectué depuis le mois de novembre sur le calendrier sportif pour les saisons 2026-27, 2027-28 et 2028-29.

La réflexion sur l'évolution du calendrier a fait l'objet d'une large concertation associant le groupe de pilotage, la cellule calendrier impliquant notamment les commissions techniques, la DTN, et la Direction Générale. Les ligues, comités et autres instances fédérales furent aussi associées. Il est aussi rappelé que près de 450 personnes ont pu s'exprimer via le questionnaire partagé mi-décembre. Plusieurs athlètes phares y ont d'ailleurs répondu ou ont partagé leur avis.

Les échanges ont été nombreux, avec des avis parfois partagés, sur un sujet jugé complexe. L'objectif n'est pas une révolution mais de proposer des adaptations répondant aux enjeux et objectifs du plan de développement.

Les propositions principales tiennent en trois axes prioritaires qui ont structuré les travaux :

- optimisation des saisons piste indoor et outdoor,
- poursuite de la stratégie running route,
- réflexion sur le positionnement des Championnats de France de cross-country.

1. Stratégie running

La stratégie running est confirmée avec plusieurs évolutions structurantes du calendrier :

- positionnement des Championnats de France de 5 km en décembre (week-end après les championnats d'Europe de Cross),
- création à partir de 2028 d'un Festival du running regroupant les Championnats de France de 10 km, semi-marathon et marathon.

Le 5 km est identifié comme un outil majeur de développement, accessible à tous les profils et complémentaire du cross-country. Son positionnement en décembre doit permettre d'en faire un levier de reprise et un rendez-vous structurant du début de saison.

Concernant les Championnats de France running, deux options ont été étudiées :

- organisation séparée des distances,
- regroupement dans un événement unique.

Le choix privilégié est la création d'un Festival du running réunissant les 3 distances, permettant :

- une grande fête du running,
- une organisation fédérale maîtrisée,
- l'attraction des meilleurs athlètes,
- un parcours rapide propice à la performance,

- la possibilité d'introduire des primes de performance,
- une course open associée.

2. Positionnement des Championnats de France de cross

Une réflexion approfondie a été menée sur le calendrier du cross-country, avec plusieurs hypothèses étudiées (novembre, début février, fin février/début mars).

Après analyse des avantages et inconvénients, l'orientation retenue est de **conserver un positionnement proche de l'actuel**, permettant :

- une meilleure participation en salle puis en cross,
- une cohérence avec les rendez-vous running existants,
- une continuité du fonctionnement actuel qui semble fonctionner au regard de la performance de nos athlètes de ces disciplines.

Cette solution présente toutefois une lisibilité moindre et une certaine concomitance avec le running, mais reste la plus équilibrée.

3. Optimisation des saisons piste

Les travaux visent à optimiser l'articulation des saisons indoor et outdoor, notamment :

- déplacement de la Coupe de France fin mai / début juin,
- structuration d'un bloc de compétitions par équipes en mai/juin,
- maintien de la dynamique des interclubs jeunes lors de la reprise de septembre/octobre,
- réflexion sur la pertinence des compétitions automnales,
- dynamisation des relais et compétitions par équipes territoriales.

D'autres thématiques ont été abordées notamment pour définir les meilleurs enchaînements de championnats de France lors de la période hivernale et estivale.

Étapes suivantes

- Comité directeur du 28 mars : validation des grands principes.
- Bureau fédéral du 2 avril : validation définitive du calendrier.
- saison 2028-29 : calendrier en préparation, dépendant des dates internationales qui ne sont pas encore parues.

En conclusion, Kevin Legrand précise que la problématique établie sur ce sujet du calendrier va se retrouver dans les prochains travaux de la Vie Sportive. Ces derniers se poursuivront notamment sur :

- les nouveaux formats de compétitions,
- les circuits des meetings (cahiers des charges, etc.)

Proposition sur les records de France des clubs (relais)

Il est proposé d'autoriser une **meilleure performance française** pour les relais composés de 4 athlètes avec **au maximum un athlète étranger**.

Précision : la règle déjà appliquée aux interclubs (non-consideration comme étranger après 4 ans de licence consécutifs et révolues dans le club) pourrait être étendue aux autres compétitions par équipes fédérales. Cette règle est une règle de participation.

Cette disposition ne s'appliquerait pas aux Championnats de France Elite ni à l'homologation des records de France.

ÉCHANGES

Marcel FERRARI : au sujet de la Coupe de France : on veut privilégier le 5km de septembre. Or, c'est la période des régionaux ; comment caser cette date avec les interclubs, les départementaux, les régionaux ?... On va faire mourir la Coupe de France ; on arrive à ce qu'on a pressenti depuis longtemps. Je suis CONTRE cette date choisie.

→ Jean GRACIA : non, on ne veut pas la « tuer » ; je rappelle qu'il y a eu de nombreuses consultations sur le sujet.

Anne TOURNIER-LASSERVE : fin mai/début juin, les départementaux puis les régionaux... J'étais pour qu'on la déplace plutôt en avril afin d'accorder davantage de préparation aux interclubs.

→ Kevin LEGRAND : on avait pensé à avril mais nous devons nous caler sur le calendrier scolaire. Là, on a laissé une marge dans notre tableau ; on va l'essayer même si ce n'est pas la solution optimale. Notre souhait est de dynamiser cette Coupe de France plutôt que de la faire disparaître. Il s'agit d'essayer d'avoir une période plus longue de qualification pour la Coupe de France

Anne TOURNIER-LASSERVE : est-ce que le 1er tour des interclubs existe vraiment ou non ? pourquoi ne pas dire officiellement qu'à la date du 1er tour, on fait la Coupe de France ?

→ Jean GRACIA : beaucoup de CSO régionales se sont positionnées contre ; on n'a pas assez de consensus à ce sujet. Remonter en avril cela s'avère compliqué avec les stages des clubs ? Ce point sera validé en Bureau fédéral mais on a besoin de l'assentiment du Comité directeur. Que fait-on ?

→ Kevin LEGRAND : 28 & 29 mai

Marcel FERRARI : il faut regarder les calendriers dans les ligues.

Arnaud FLANQUART : si on cherche une solution idéale, moi, je la vois plus en automne car au printemps, le calendrier est vraiment saturé.

Jean GRACIA : on teste et on fait le point dans un an.

Dominique PIGNET : si un athlète étranger a passé 5 ans dans un club avant de s'en aller puis qu'il revient dans ce même club, quel est alors son statut ?

→ Jean Gracia : la CSR nous répondra le 9 avril prochain.

9. QUESTIONS DIVERSES

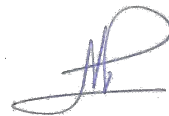
Pas d'autres questions.

CLÔTURE – PRÉSIDENT DE LA FFA JEAN GRACIA

Le Président remercie l'ensemble du Comité pour sa participation avec des échanges riches et fructueux. Il souhaite de bonnes compétitions et un bon retour à toutes et à tous. Le prochain Comité directeur aura lieu les 28 et 29 mai prochains.

- Fin de la 2^{ème} séquence à 12h15 –

Ce procès-verbal a été élaboré avec l'aide de Béatrice PFAËNDER, Secrétaire générale adjointe et de Claudine DA SILVA-RÉMOND, Chef de projet.



Nicolas PARÉSY
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL



ATHLÈ

FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ATHLÉTISME

27 & 28 mars 2026

RÉUNION DU COMITÉ DIRECTEUR - INSEP



OUVERTURE DE LA SESSION N° 1

POINT SUR LES PRÉSENTS – vendredi 27 mars



Président

Jean GRACIA

Membres CD

Jean-Marc BÉRAUD – Maryse BRETON – Frédéric BURLETT - Elodie CAIRO - Odile DIAGANA - Fabrice DUBUISSON - Marcel FERRARI - Dominique FOURNET - Bertrand HOZÉ - Emmanuelle JAEGER - Kevin LEGRAND - Stéphanie MALLET - Serge MOTTIER - Jérôme NICAULT - Nicolas PARÉSY - Béatrice PFAËNDER - Martine PRÉVOST - Caroline PUJOL - Bénédicte ROZE – Lahcen SALHI
Anne TOURNIER-LASSERVE - Jean-Claude VOLLMER

Excusés

Mame-Ibra ANNE (pouvoir à Nicolas PARÉSY) - Cécile GILROY (pouvoir à Marcel FERRARI) - Philippe LAMBLIN (pouvoir à Anne TOURNIER-LASSERVE) - Jocelyne VILLETON (pouvoir à Fabrice DUBUISSON) - Aude CLAVIER (pouvoir à Caroline PUJOL) – Arnaud FLANQUART (pouvoir à Jean Claude VOLLMER) – Mélina ROBERT MICHON (pouvoir à Odile DIAGANA) – Dominique CARLAC'H (pouvoir à Jean GRACIA) - Muriel HURTIS

Invité

Erik BOULOIS – Commissaire aux comptes KPMG

POINT SUR LES PRÉSENTS – vendredi 27 mars



Président(e)s de commissions-comités

Maryse BRETON - Daniel BUZZI - Thierry COLLIGNON - Fabrice DESCOMBE - Frédéric DAILLE - Alain MARTRES - Christine NUISSIER

(hors CD)

Président(e)s de ligues

Isabelle ARMAND - Alain BULOT - Jean-Pierre DELOY
Patrick LABARUSSIAS – Dominique PIGNET – Marc LEMERCIER

(hors CD)

Invités permanents

Frank BIGNET – Jérôme VILLON – Christophe HALLEUMIEUX

Direction générale et DTN

Mehdi BAALA – Philippe BOIDÉ – Claudine DA SILVA-RÉMOND
Laurie FÉLIX - Guillaume GEISLER – Christophe HALLEUMIEUX
Jérôme LEBORGNE - Philippe LEYNIER - Isabelle MARÉCHAL
Alix PEARSON – Julien RIPPERT – Cécile VEYRIER

Excusés

Bernard AMSALEM - Jean-Marie BELLICINI – Marc CONGRAS
Philippe DUPERREX - Laurent EGHAZARIAN - Dominique MARRADI
Dominique PLÉE - Colette RUINEAU – Yves BOISSERIE - Jean-Claude PRIANON

ORDRE DU JOUR



SESSION 1 DU VENDREDI

OUVERTURE

- 1/ Ouverture et propos introductif
- 2/ Intervention du Président
- 3/ Intervention de la Présidente déléguée

PAUSE

- 4/ Finances
- 5/ Gouvernance

Fin de la 1^{ère} séquence

SESSION 2 DU SAMEDI

OUVERTURE

- 6/ Intervention du Directeur général

PAUSE

- 7/ Intervention du Directeur technique national
- 8/ Dossiers du Comité directeur
- 9/ Questions diverses

CLÔTURE

1.3 | ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DES 30 & 31 JANVIER - CNOSF

INFORMATION D'UNE RESOLUTION

**Consultation du Comité Directeur par messagerie
entre le 23 et le 26 février 2026 pour l'adoption de
l'Ordre du Jour de l'Assemblée Générale Ordinaire
du 18 avril 2026**

2. | INTERVENTION DU PRÉSIDENT



3. | INTERVENTION DE LA PRÉSIDENTE DÉLÉGUÉE

POINT SUR LA STRATÉGIE RUNNING

Objectif : la FFA un acteur central du Running en France



Février 2026

UNION Sport & Cycle pour le compte de la Fédération Française d'Athlétisme

ATHLÉ
FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ATHLÉTISME

POINT SUR LA STRATÉGIE RUNNING



♦ BAROMÈTRE FINISHER 2025

La frénésie des dossards depuis 10 ans

ATHLÉ



4,12 M

de résultats enregistrés
en 2025 vs 2,5 M en 2015



1,44 M

de finishers sur trail

+150% en 10 ans



2,53 M

de finishers sur route

+40% en 10 ans



Rajeunissement du peloton

en 10 ans, la proportion
des moins de 34 ans est
passée de **30% à 41%**



Féminisation de la pratique

en 10 ans, la proportion
de femmes est passée
de **28% à 37%**



POINT SUR LA STRATÉGIE RUNNING



♦ BAROMÈTRE FINISHER 2025

La dynamique de l'événementiel
running en France

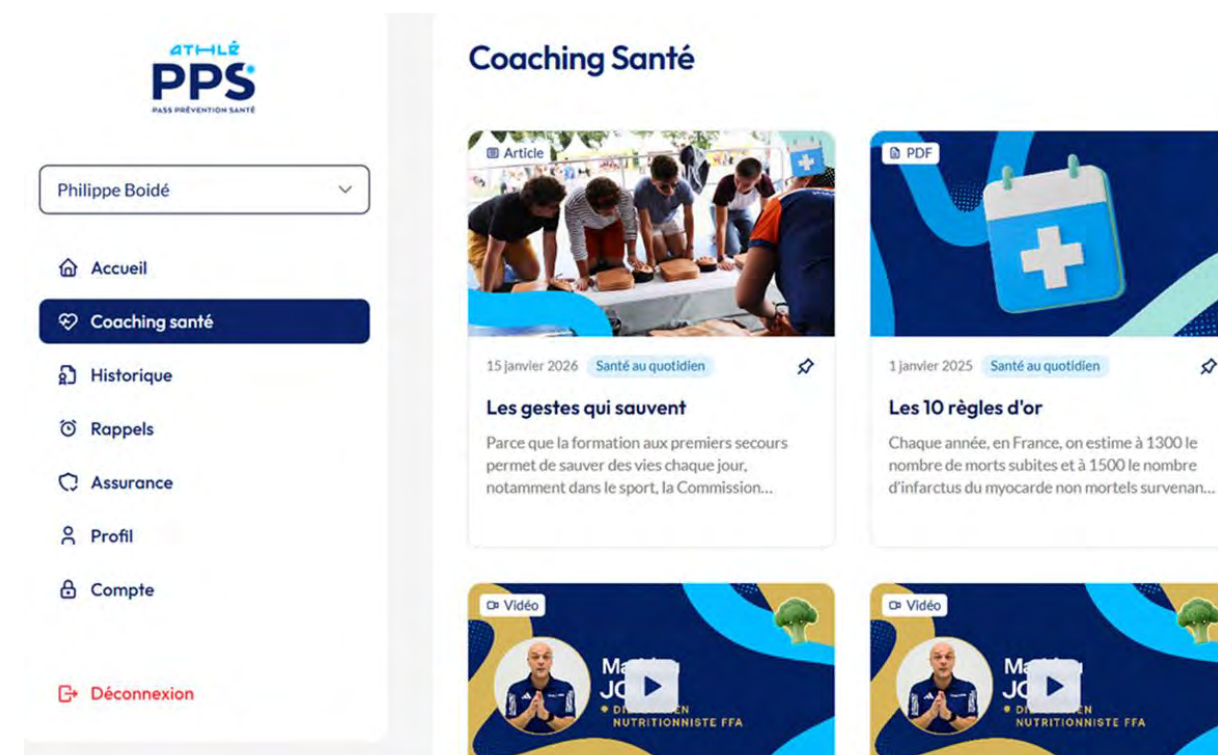


POINT SUR LA STRATÉGIE RUNNING



Objectif : la FFA un acteur central du Running en France

- **Etablir un lien direct avec les pratiquants : le Pass Prévention Santé: *une plateforme plébiscitée par les utilisateurs, +830 000 à ce jour, améliorations techniques envisagées en V2***
- **Sécuriser la pratique : la plateforme coaching santé : *enrichissement du contenu: vidéos sur la nutrition, préparation mentale, prévention blessures - Newsletter***



POINT SUR LA STRATÉGIE RUNNING



Objectif : la FFA un acteur central du Running en France

- Fluidifier les relations avec l'écosystème et permettre de répondre aux problématiques: *Le comité consultatif des organisateurs - sociétés d'inscription en ligne*



- Prendre la parole sur les événements et dans les médias

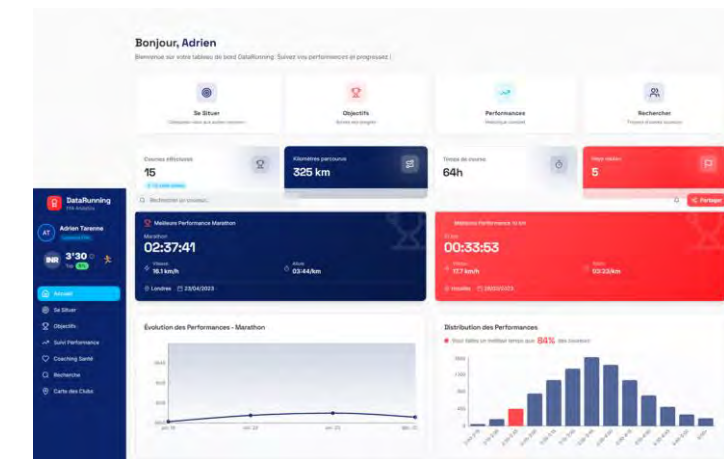


POINT SUR LA STRATÉGIE RUNNING



Objectif : la FFA un acteur central du Running en France – les chantiers en cours

- Attirer les runners vers nos valeurs ajoutées: **Mydatarun**
- Renforcer l'encadrement dans nos clubs : **formation des entraîneurs**
- Donner les moyens à notre réseau et à nos officiels: **Travailler sur nos CDR/CRR**
- Attirer vers les courses reconnues: **les labels, refonte des formats des championnats de France**
- Faire briller nos équipes de France



4. | FINANCES

4.1 | COMPTES ANNUELS 2025

4.1.1 | COMPTE DE RÉSULTAT 2025

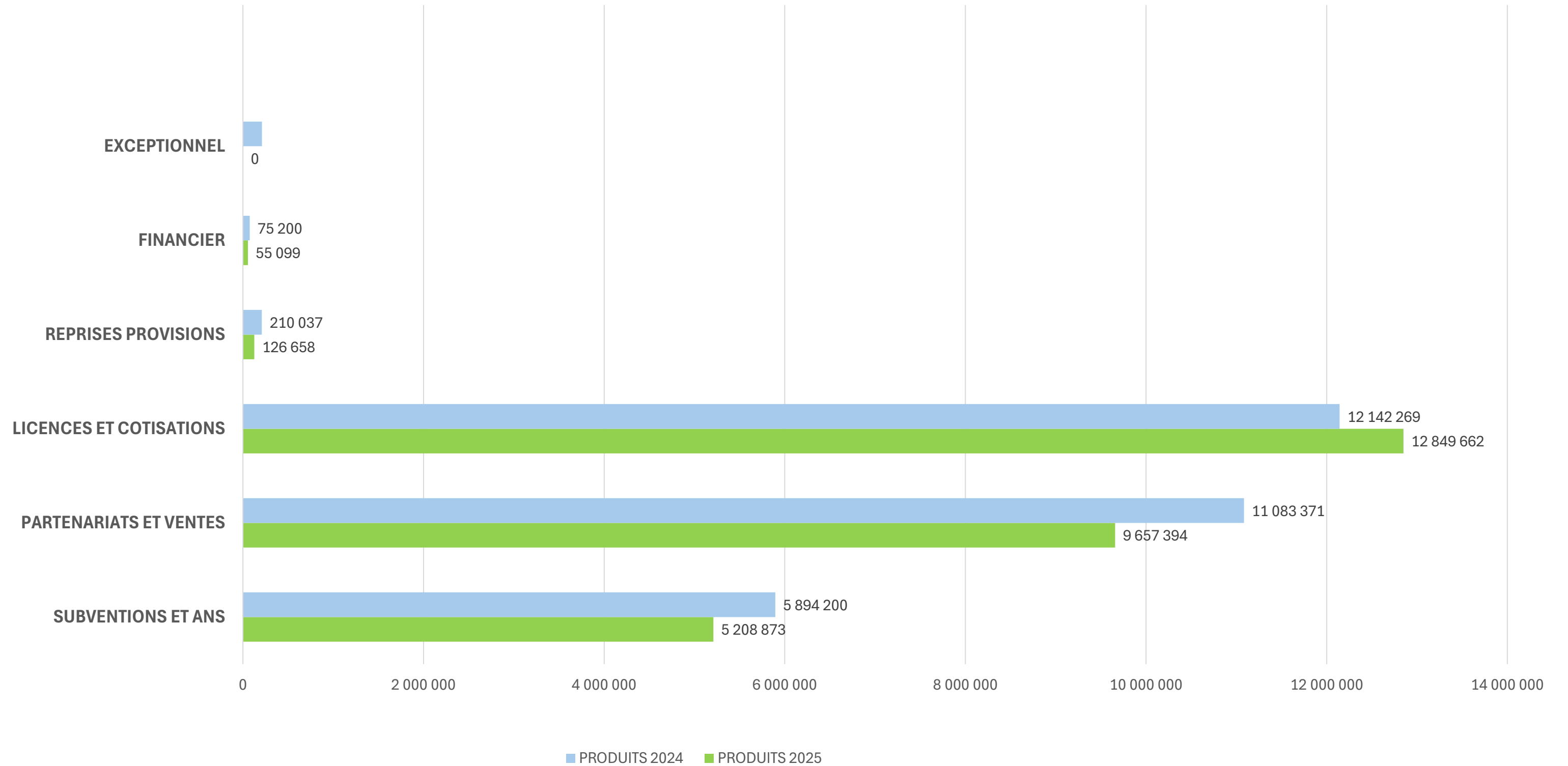
4.1.1.0

COMPTE DE RÉSULTAT : SOLDES INTERMÉDIAIRES

	CHARGES			PRODUITS	
	2025	2024		2025	2024
CHARGES D'EXPLOITATION	27 528 077	32 394 440	PRODUITS D'EXPLOITATION	27 842 586	29 329 877
			RESULTAT D'EXPLOITATION	314 509	-3 064 563
CHARGES FINANCIERES	51 988	58 914	PRODUITS FINANCIERS	55 099	75 200
			RESULTAT FINANCIER	3 111	16 286
CHARGES EXCEPTIONNELLES	0	944 797	PRODUITS EXCEPTIONNELS	0	211 866
			RESULTAT EXCEPTIONNEL	0	-732 931
			IMPOT SUR LES BENEFICES	86 539	157 902
			RESULTAT NET	404 159	-3 623 306

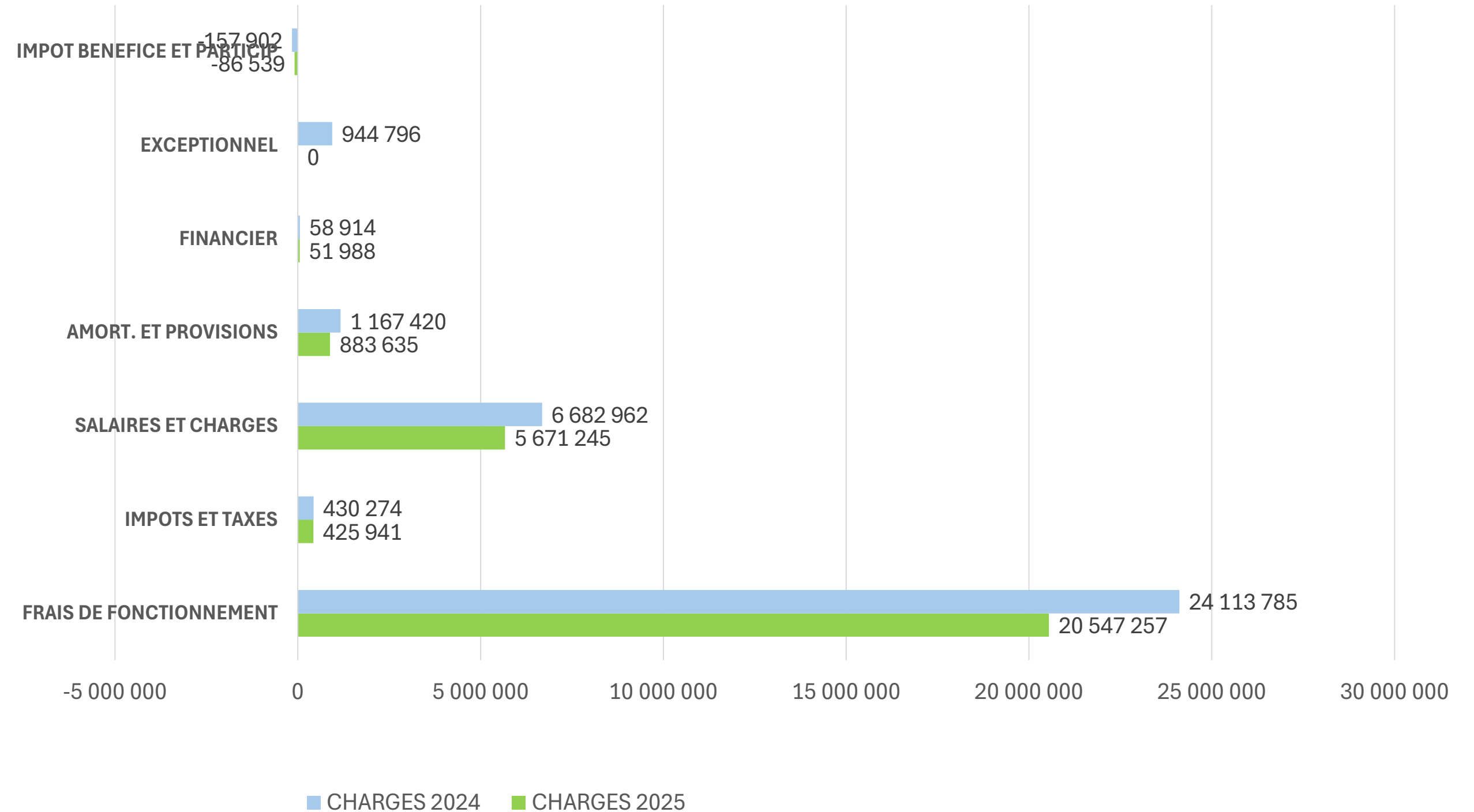


COMPARAISON DES PRODUITS 2025//2024



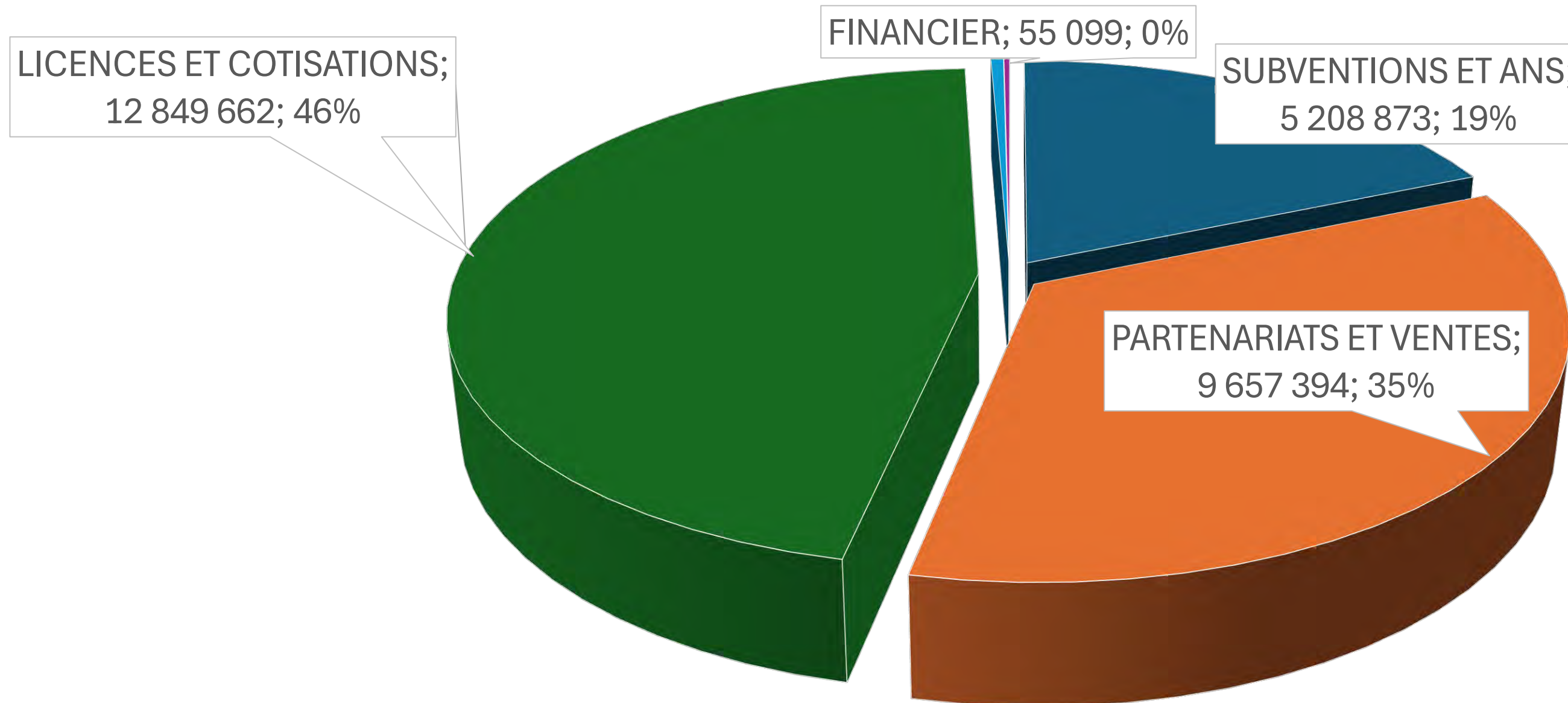


COMPARAISON DES CHARGES 2025//2024





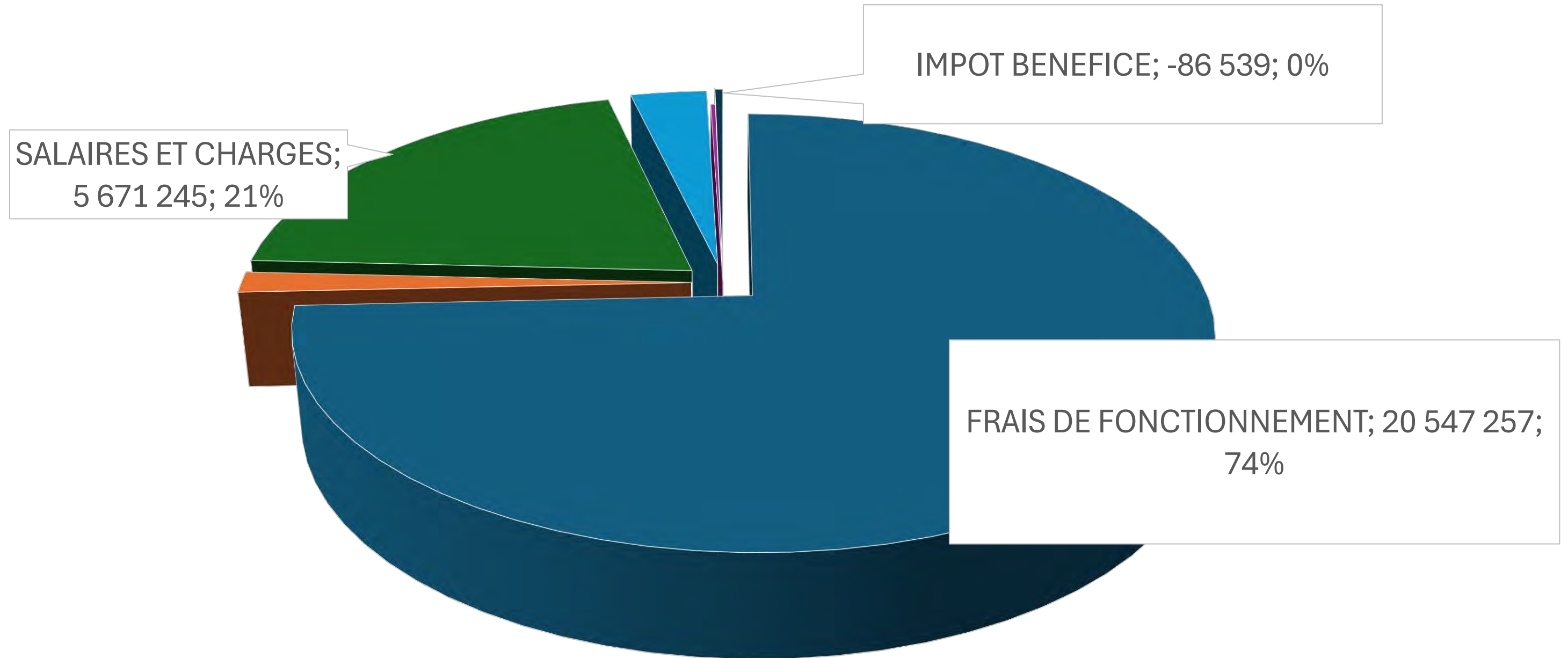
REPARTITION DES PRODUITS 2025



- SUBVENTIONS ET ANS
- PARTENARIATS ET VENTES
- LICENCES ET COTISATIONS
- REPRISES PROVISIONS
- FINANCIER
- EXCEPTIONNEL
-



REPARTITION DES CHARGES 2025



■ FRAIS DE FONCTIONNEMENT ■ IMPOTS ET TAXES ■ SALAIRES ET CHARGES ■ AMORT. ET PROVISIONS ■ FINANCIER ■ EXCEPTIONNEL ■ IMPOT BENEFICE

4.1.2 | BILAN



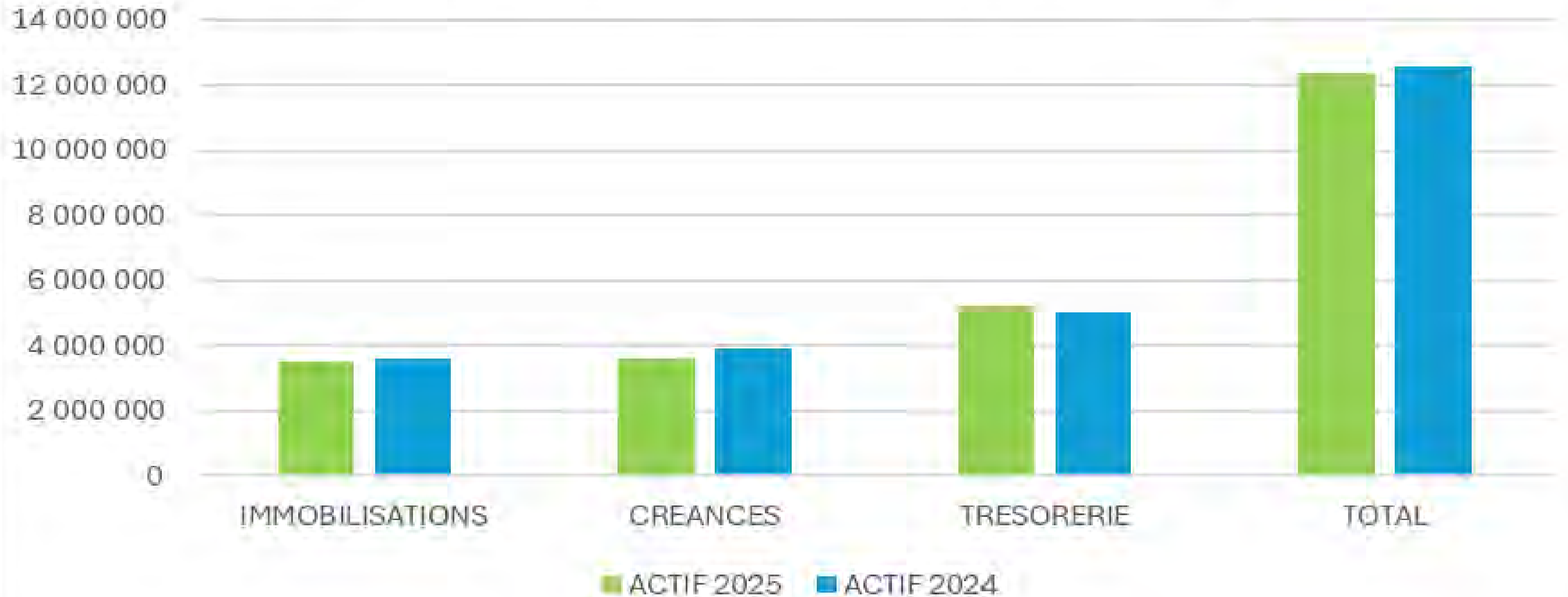
BILAN

	ACTIF			PASSIF	
	2025	2024		2025	2024
IMMOBILISATIONS	3 518 452	3 634 001	FONDS PROPRES	-1 026 950	-1 403 609
CREANCES	3 616 824	3 898 770	DETTES DIVERSES	5 160 082	6 116 269
TRESORERIE	5 210 651	5 021 149	PRODUITS D'AVANCE	8 212 795	7 841 260
TOTAL	12 345 927	12 553 920	TOTAL	12 345 927	12 553 920

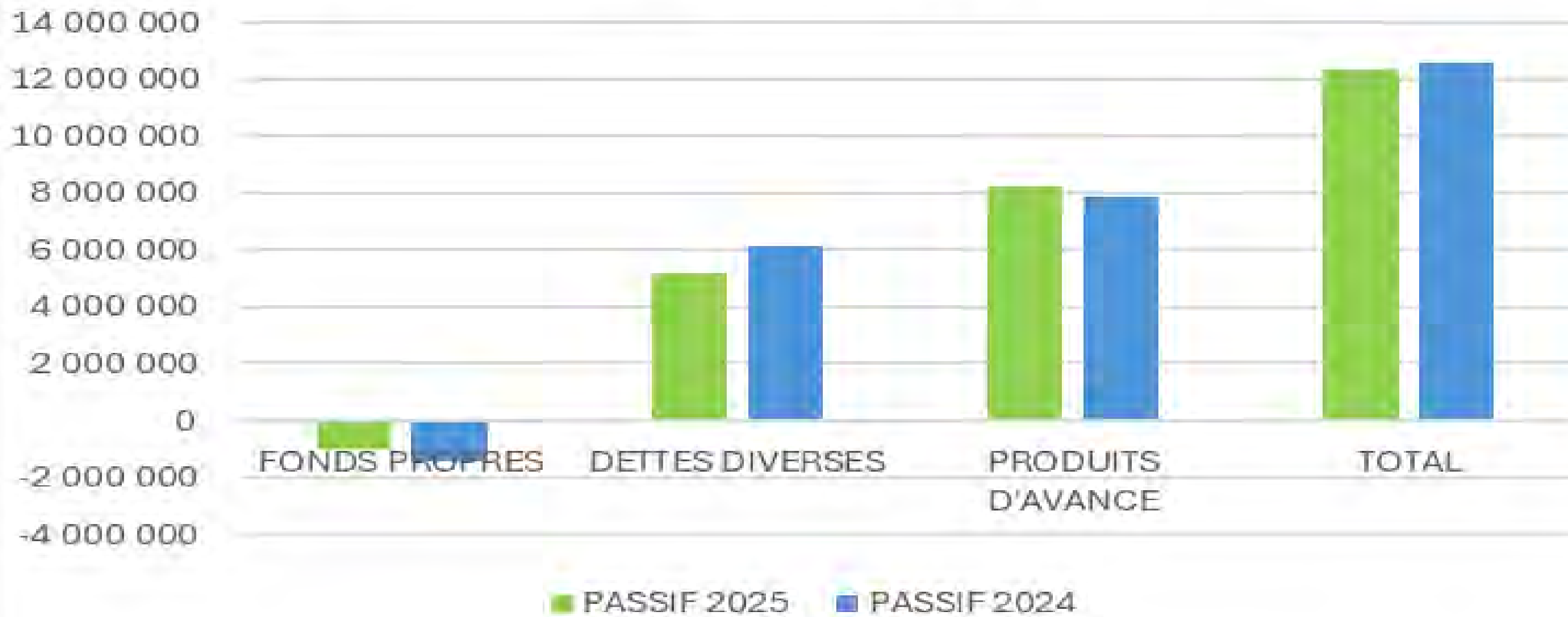
4.1.2.1 | BILAN ACTIF – COMPARAISON 2025//2024



EVOLUTION DES POSTES DU BILAN ACTIF



EVOLUTION DES POSTES DU BILAN PASSIF

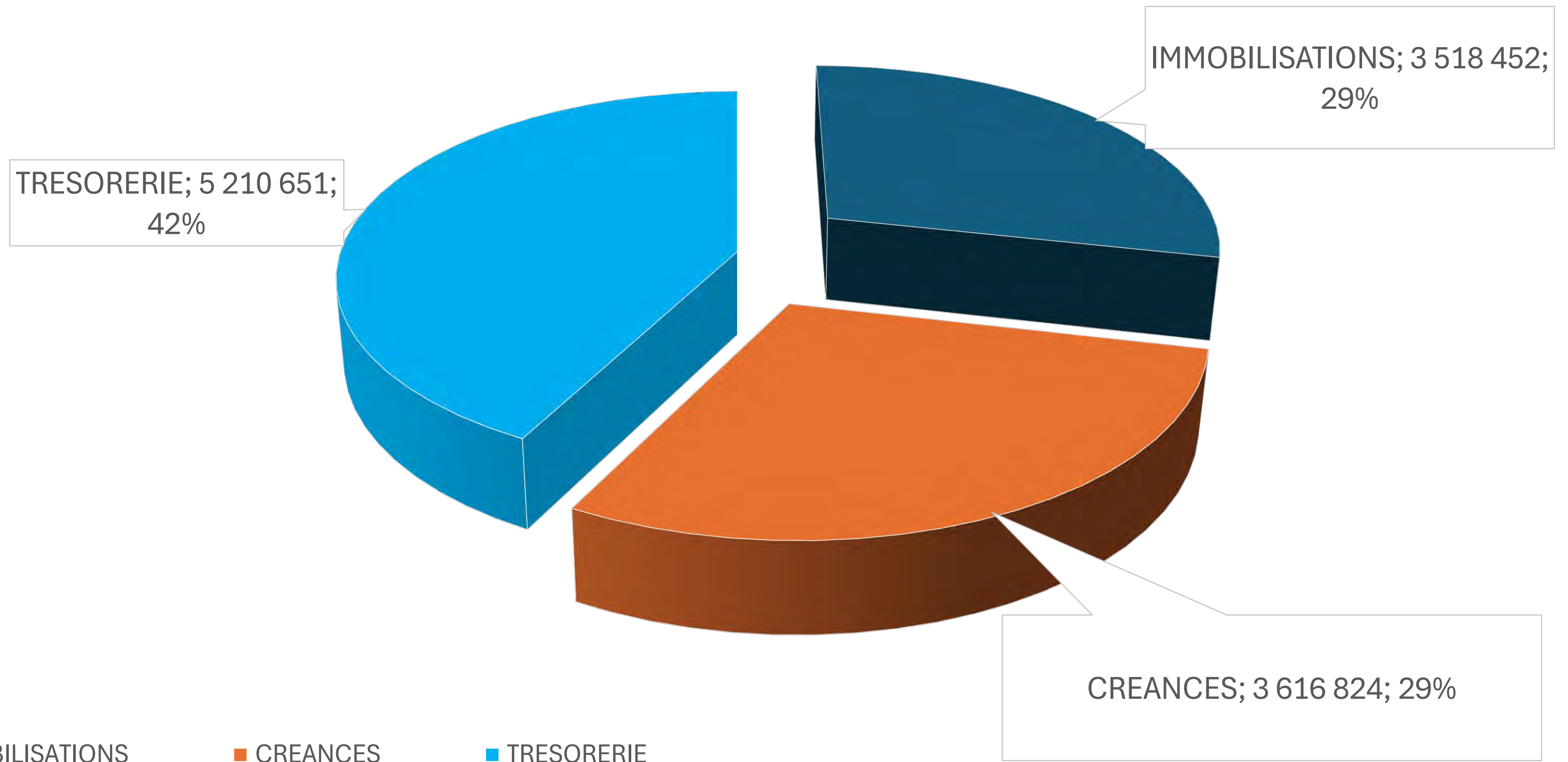


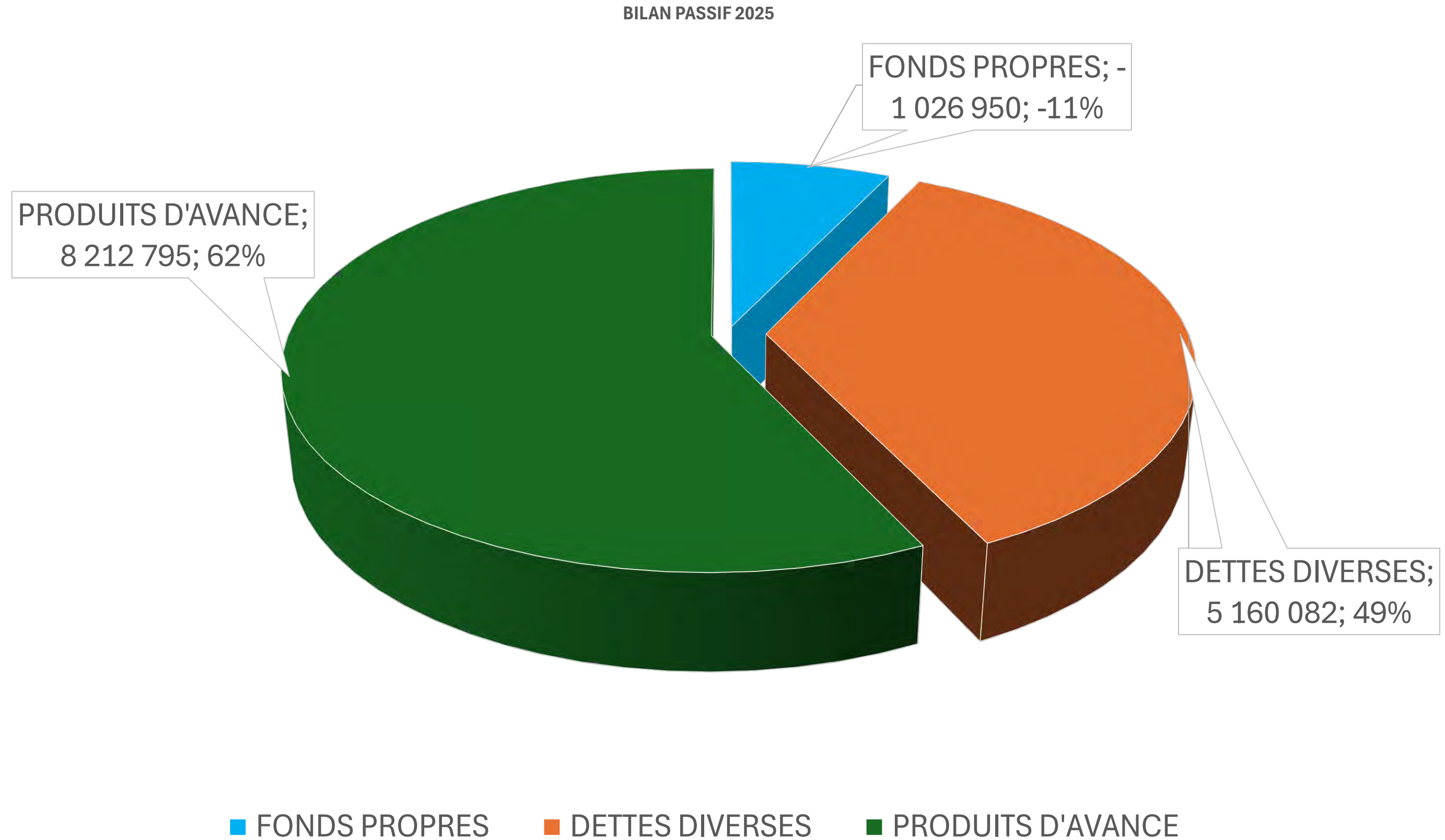
4.1.2.3

BILAN ACTIF – RÉPARTITION 2025



BILAN ACTIF 2025





INTERVENTION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Erik Boulois
Commissaire aux comptes
Cabinet KPMG

32

VALIDATION DES COMPTES 2025

AFFECTATION DU RÉSULTAT 2025

AFFECTATION DU RÉSULTAT 2025



Proposition d'affectation du résultat de

+ 404 158,63 euros

→ Report à nouveau

Validation par le Comité Directeur

4.2 | TARIFICATION 2026/2027

Proposition

Cotisation des clubs → 140 euros (inchangé)

Cette proposition sera soumise à l'approbation de l'Assemblée générale

Validation par le Comité Directeur

Propositions

Licence	➔	36 euros	(inchangé)
Droits de mutation	➔	80 euros	(inchangé)
Droits d'appel	➔	100 euros	(inchangé)

Validation par le Comité Directeur

Athlé Découverte

Baby-U7 / EA-U10
et PO-U12

Guyane, Mayotte, Polynésie-
Française, Wallis-et-Futuna et
Saint-Pierre & Miquelon

→ Aide spécifique de 21 €

Guadeloupe, Martinique
Nouvelle-Calédonie et
La Réunion

→ Aide spécifique de 17 €

Athlé Compétition

BE-U14 / MI-U16 / CA-U18 /
JU-U20 et ES-U23

Guyane, Mayotte, Polynésie-
Française, Wallis-et-Futuna et
Saint-Pierre & Miquelon

→ Aide spécifique de 19 €

Guadeloupe, Martinique
Nouvelle-Calédonie et
La Réunion

→ Aide spécifique de 15 €

Validation par le Comité Directeur

4.3 | BUDGET PRÉVISIONNEL 2026

4.3.1

BUDGET PRÉVISIONNEL 2026 : PRODUITS

Libellé	Budget 2025 Adopté AG	%	Réel 2025	%	Budget 2026	%
Partenaires privés	5 923 060	22%	5 877 763	21%	5 829 000	19%
Billetterie et produits des ventes	2 150 220	8%	2 596 389	9%	2 765 187	9%
Droits d'organisations, mutations et labels	962 500	4%	1 076 080	4%	1 094 129	4%
ANS	3 342 000	12%	4 197 000	15%	3 486 700	11%
Collectivités	1 000 000	4%	983 340	4%	707 000	2%
Autres recettes	900 500	3%	832 525	3%	400 000	1%
Licences et cotisations	12 594 220	47%	12 421 128	44%	12 724 640	41%
Produits PPS		0%		0%	3 905 731	13%
TOTAL GENERAL PRODUITS	26 872 500	100%	27 984 225	100%	30 912 387	100%

4.3.2

BUDGET PRÉVISIONNEL 2026 : CHARGES

		Budget 2025 AG	Réel 2025	Budget 2026	%/Total 2026
SPORTIF	TOTAL	16 372 170	16 724 441	18 909 081	64%
DEVELOPPEMENT	TOTAL	4 935 192	5 056 519	5 592 564	19%
GOVERNANCE ET FONCTIONNEMENT	TOTAL	4 565 138	5 562 564	4 910 742	17%
	TOTAL GENERAL	25 872 500	27 580 066	29 412 387	100%
INVEST PROJETS STRATEGIQUES	TOTAL			369 512	



SPORTIF

		Budget 2025 AG	Réel 2025	Budget 2026	%/Total 2026
Performance	Haut-Niveau 2028/2032/2036	3 125 000	2 684 360	3 354 256	11%
Performance	Pôle performance HN	655 500	584 832	816 000	3%
Performance	Athlé pro	1 070 000	1 056 883	1 264 800	4%
Performance	Structures du PPF	964 000	1 051 399	1 367 700	5%
Championnats de France		1 697 000	1 739 618	2 378 100	8%
Meetings		966 000	915 227	531 000	2%
Événements patrimoine		3 045 000	3 182 163	2 875 000	10%
Organisations internationales		0	0	65 000	0%
Marketing	Marketing et équipements Adidas	1 698 000	2 149 474	1 805 000	6%
Communication Sportif		176 000	237 704	668 510	2%
Staff		2 975 670	3 122 781	3 783 715	13%
TOTAL		16 372 170	16 724 441	18 909 081	64%

DEVELOPPEMENT CLUBS

Formation	453 000	548 017	622 486	2%
Aides directes Clubs	1 098 000	1 041 222	1 120 000	4%
Running	405 000	404 866	313 000	1%
Pratiques évolutives	285 000	244 037	484 000	2%
Animation des territoires	704 000	772 478	913 500	3%
Performance sociétale	269 000	269 568	98 500	0%
Communication	20 000	17 510	345 500	1%
Staff	1 701 192	1 758 821	1 695 578	6%
	4 935 192	5 056 519	5 592 564	19%



GOUVERNANCE ET FONCTIONNEMENT

Fonctionnement instances		523 000	610 916	1 039 500	4%
Assurances licences		250 000	325 640	289 448	1%
Frais généraux		2 258 000	3 039 900	2 646 369	9%
Staff		1 534 138	1 586 108	935 425	3%
TOTAL		4 565 138	5 562 564	4 910 742	17%

INVESTISSEMENTS PROJETS

	OFA			155 000
Running	Plateforme Data			50 000
Running	Plateforme Data			100 000
Running				150 000
DSI	Logiciels et matériels			32 400
DSI	Logiciels et matériels			8 028
DSI	Logiciels et matériels			24 084
DSI				64 512
TOTAL				369 512

5. | GOUVERNANCE

5.1 | ÉVOLUTIONS DES STATUTS, DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR, DU CODE ÉTHIQUE ET DÉONTOLOGIE, ET DES RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX

MODIFICATIONS DES STATUTS ET RÈGLEMENTS

STATUTS

- (Art. 2.1) **Suppression de la notion de membre donateur** - Maintien des membres d'honneur qui sont nommés par décision du Comité directeur sur proposition du Président.
- (Art. 23.2) Le **lieu de l'AGO** est déterminé par le Bureau fédéral.
- (Art. 23.3) L'AGO est désormais composée de **203 délégués** :
 - 200 des ligues régionales,
 - 1 pour Mayotte,
 - 1 pour Wallis et Futuna (*suppression de l'alternance avec St Pierre et Miquelon*),
 - 1 pour Saint-Martin et Saint Barthélémy (*la création du Comité territorial de Saint Martin & Saint Barthélémy sera proposé à l'AGO de Saint-Brieuc*)

MODIFICATIONS DES STATUTS ET RÈGLEMENTS

STATUTS

- (Art. 23.7 et 61) Le **calcul du quorum** ou de l'**adoption d'une résolution** se fait sur la base des **Délégués de clubs présents et représentés**.
- (Art. 23.7) En cas de force majeure, la CSR pourra décider d'**accepter hors délai des procurations** des Délégués de clubs.
- (Art. 23.10) La **Charte d'éthique** et de déontologie devient une **annexe du Code d'éthique** et de déontologie. Les annexes du Code d'éthique et de déontologie relèvent de la **compétence du Comité directeur** (*comme la Charte auparavant*).
- (Art. 32.4) Le **Comité directeur** devient compétent pour l'adoption de la **règlementation sur les compétitions nationales** (*au lieu de fixer uniquement des directives pour une adoption par le Bureau fédéral*).

MODIFICATIONS DES STATUTS ET RÈGLEMENTS

STATUTS

- (Art. 37.2) Ajout de la notion de **contrôle de la CSOE** sur la **désignation du Bureau fédéral**
- (Art. 37.4) Lorsqu'une **vacance au Bureau fédéral** provoque aussi une vacance au sein du Comité directeur, ajout de la possibilité de ne pourvoir à la vacance au sein du Bureau fédéral **qu'après avoir pourvu à la vacance au sein du Comité directeur.**
- (Art. 38.2) **Simplification** en cas de **vacance** du poste du **Président** par la désignation par **intérim d'un membre du BF** (sans titre particulier).
- (Art. 41) Ajout du **Comité Ethique et Déontologie** dans les Commissions et Comités **statutaires.**
- (Art. 42) Précision sur **l'indépendance de la CSOE** et des **conséquences en cas de non-respect des incompatibilités** pour être membre de la CSOE.

MODIFICATIONS DES STATUTS ET RÈGLEMENTS

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

- (Art. 1.2) Précisions sur **les titres de participations**
- (Art. 2.1) Ajouts de **trois commissions** comme n'étant **pas obligées d'avoir des membres licenciés**
- (Art. 12.3 et 12.4) Précisions sur les **modalités de vote en AGO**
- (Art. 21.1) Ajout des **Championnats de France Avenir et du 5km** comme de la **compétence du Comité directeur**
- (Art. 21.1) Fixation du **tarif des titres de participation** sur l'**année civile** et avant le vote du budget par l'AGO

MODIFICATIONS DES STATUTS ET RÈGLEMENTS

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

- (Art. 22.4) Précisions sur les **modalités de vote au Comité directeur**
- (Art. 31.2) Suppression de la compétence pour le BF d'adopter les règlements des compétitions nationales (*transfert au Comité directeur*)
- (Art. 31.5) Précisions sur les **modalités de vote au Bureau fédéral**
- (Art. 63.1 et 66.2) Les **représentants des officiels techniques et des entraîneurs** au Comité directeur sont respectivement **membres de droit de la COT et de la CNE**
- (Art. 63.4) Précision sur l'**incompatibilité pour les membres du Comité directeur** à participer aux **réunions du Comité d'Ethique et de Déontologie**
- (Art. 66.5) Précisions sur la **Commission Outre-mer**

MODIFICATIONS DES STATUTS ET RÈGLEMENTS

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

- (Art. 67.4) Création du **Conseil National des Organismes** (meetings, cross et running) et ses missions.
- (Art. 81.2 et 81.3) Ajout d'un **délai de 6 semaines pour soumettre des modifications de statuts** des Ligues et des Comités + suppression du silence vaut acceptation.
- (Art. 81.3) Ajout de **l'avis obligatoire du Bureau** de la FFA avant la **dissolution d'une structure déconcentrée**.
- (Art. 91.5) **Prolongation du délai** pendant lequel les **AG des Ligues** peuvent être organisées.
- (Art. 94.1 et 103.1) Possibilité pour les **comités directeurs des ligues et des comités** de se **réunir par tout moyen**.

MODIFICATIONS DES STATUTS ET RÈGLEMENTS

CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE

Article 30 : Constitue une situation de conflit d'intérêts toute situation réelle, apparente ou potentielle, ~~telle qu'elle est notamment définie dans la Charte d'éthique et de déontologie de l'athlétisme~~, qui est de nature à compromettre l'impartialité et l'indépendance nécessaires à l'exercice d'une fonction au sein de la FFA ou de ses structures déconcentrées ou affiliées, à la poursuite des activités et missions de la FFA ou de ses structures déconcentrées ou de ses clubs affiliés, ou à l'occasion de laquelle une personne soumise au présent Code utilise ou cherche à utiliser les attributs de sa fonction pour en retirer un avantage indu ou pour procurer un avantage indu à une tierce personne.

MODIFICATIONS DES STATUTS ET RÈGLEMENTS

RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX POUR ADOPTION PAR LE CD DE MARS 2026

- (Art. 1.4.7) **Possibilité pour une Entente de se séparer d'un de ses Clubs associés :**
 - Même conditions de forme et même conditions de mutations que pour la reprise d'autonomie d'un Club associé.
 - Seule différence : lorsque l'Entente est constituée de plus d'un Club associé, les Clubs associés qui restent dans l'Entente doivent être également d'accord avec cette séparation. Leur instance dirigeante doit donc également acter cette séparation.

MODIFICATIONS DES STATUTS ET RÈGLEMENTS

RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX POUR ADOPTION PAR LE CD DE MARS 2026

- (Art. 2.3) **Possibilité d'effectuer par saison sportive deux mutations**
 - Il s'agit d'un cas exceptionnel ;
 - La CSR qui décide d'accepter ou non - sur avis des commissions techniques et en veillant au respect de l'équité sportive ;
 - Le Club ou le licencié doit faire passer sa demande directement auprès de la CSR ;
 - Lors de cette seconde mutation :
 - si le niveau de l'athlète est équivalent ou a régressé, le montant de la compensation est identique à la première mutation,
 - si le niveau de l'athlète est supérieur, le montant de la compensation correspond au barème des RG.

MODIFICATIONS DES STATUTS ET RÈGLEMENTS

Toutes les autres modifications sont

De forme (syntaxes, terminologie, confusion...)

- des dates ;
- des éléments mineurs servant à une meilleure compréhension ;
- des déplacements d'éléments qui existaient déjà ;

Les modifications des Règlements généraux votées par le Comité directeur seront reprises dans la Circulaire administrative qui sera votée en avril 2026 par le Bureau fédéral.

5.2 | COMITÉ CONSULTATIF DES ORGANISATEURS



COMITÉ CONSULTATIF DES ORGANISATEURS

- **Émettre des avis et des propositions** sur les différentes composantes de la politique fédérale relative aux organisations de manifestations, notamment en matière de réglementation des épreuves, de cahiers des charges des événements, d'accompagnement des organisateurs et de développement des manifestations, ainsi que de calendrier des compétitions ;
- **Renforcer la collaboration** entre les différents acteurs de l'organisation des compétitions et événements d'athlétisme afin de favoriser :
 - une vision partagée du développement et de la qualité des organisations sur l'ensemble du territoire ;
 - une meilleure coordination entre la Fédération, les organisateurs, les ligues et les comités départementaux ;
 - une diffusion des bonnes pratiques et une amélioration continue de l'expérience des participants et des publics ;
- **Contribuer à l'amélioration de la structuration et de l'accompagnement** des organisateurs, notamment par la formulation de recommandations, le partage d'expériences et l'identification des besoins du terrain ;
- **Accompagner la mise en œuvre des orientations fédérales** relatives au développement et à la qualité des compétitions et manifestations d'athlétisme ;
- **Rendre compte régulièrement au Bureau fédéral et au Comité directeur** des travaux menés, ainsi que de toute information utile à leur prise de décision.



COMITÉ CONSULTATIF DES ORGANISATEURS

COMITE CONSULTATIF DES ORGANISATEURS (CCO)

Jean GRACIA (Président)
Jérôme VILLON (Directeur général)

GROUPE MEETINGS

Kévin LEGRAND (Vice-Président et CSO)
Julien RIPPERT (Directeur Marketing-Organisations)

Meetings Outdoor

Meetings Indoor

GROUPE CROSS & MARCHE

Serge MOTTIER (Vice-Président)
Dominique MARRADI (CNR)
Maryse BRETON (CNM)

Cross-country

Marche Athlétique

Marche Nordique

GROUPE RUNNING

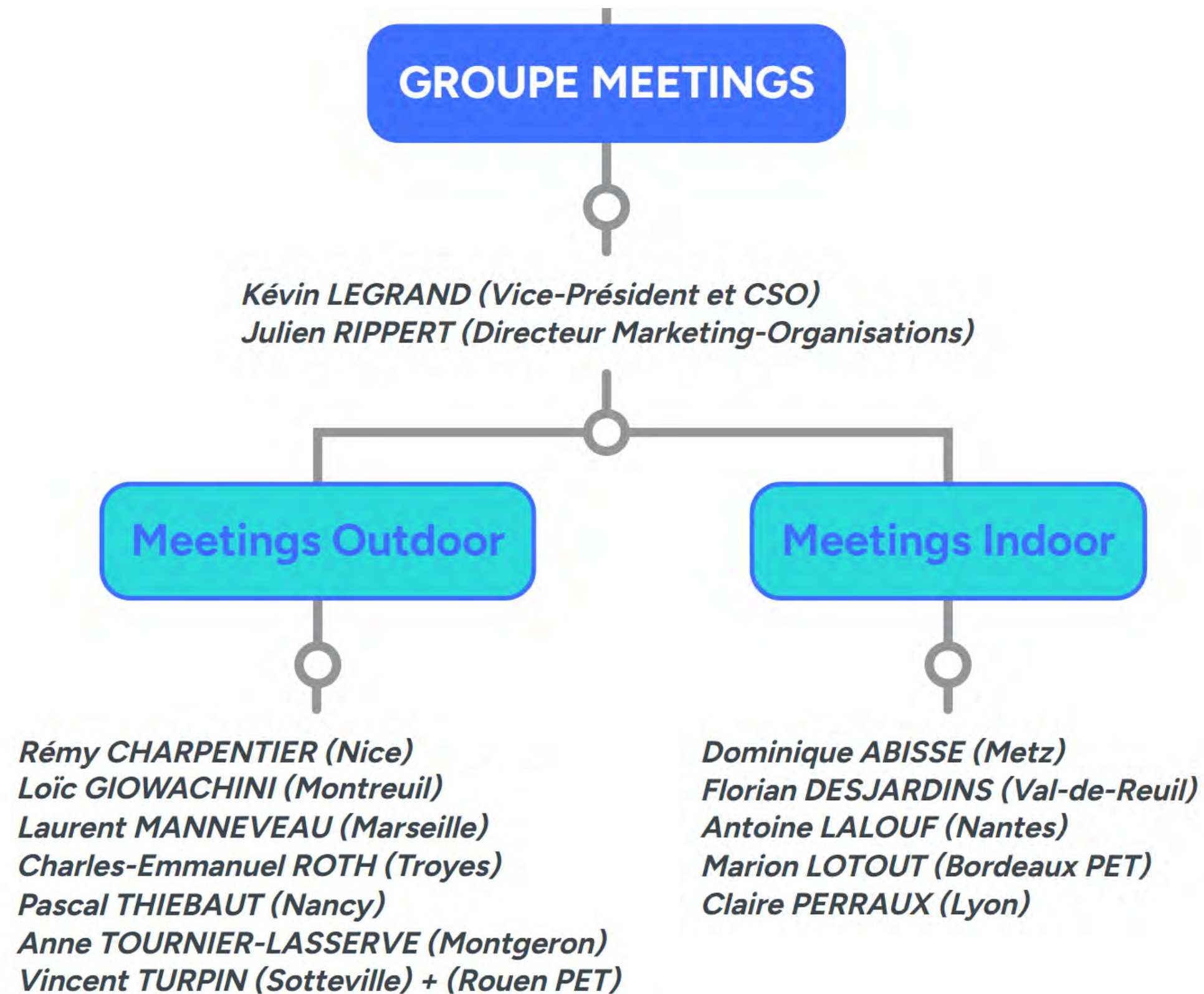
Emmanuelle JAEGER (Présidente déléguée)
Dominique MARRADI (CNR)

Courses sur route

Trails & Courses en montagne

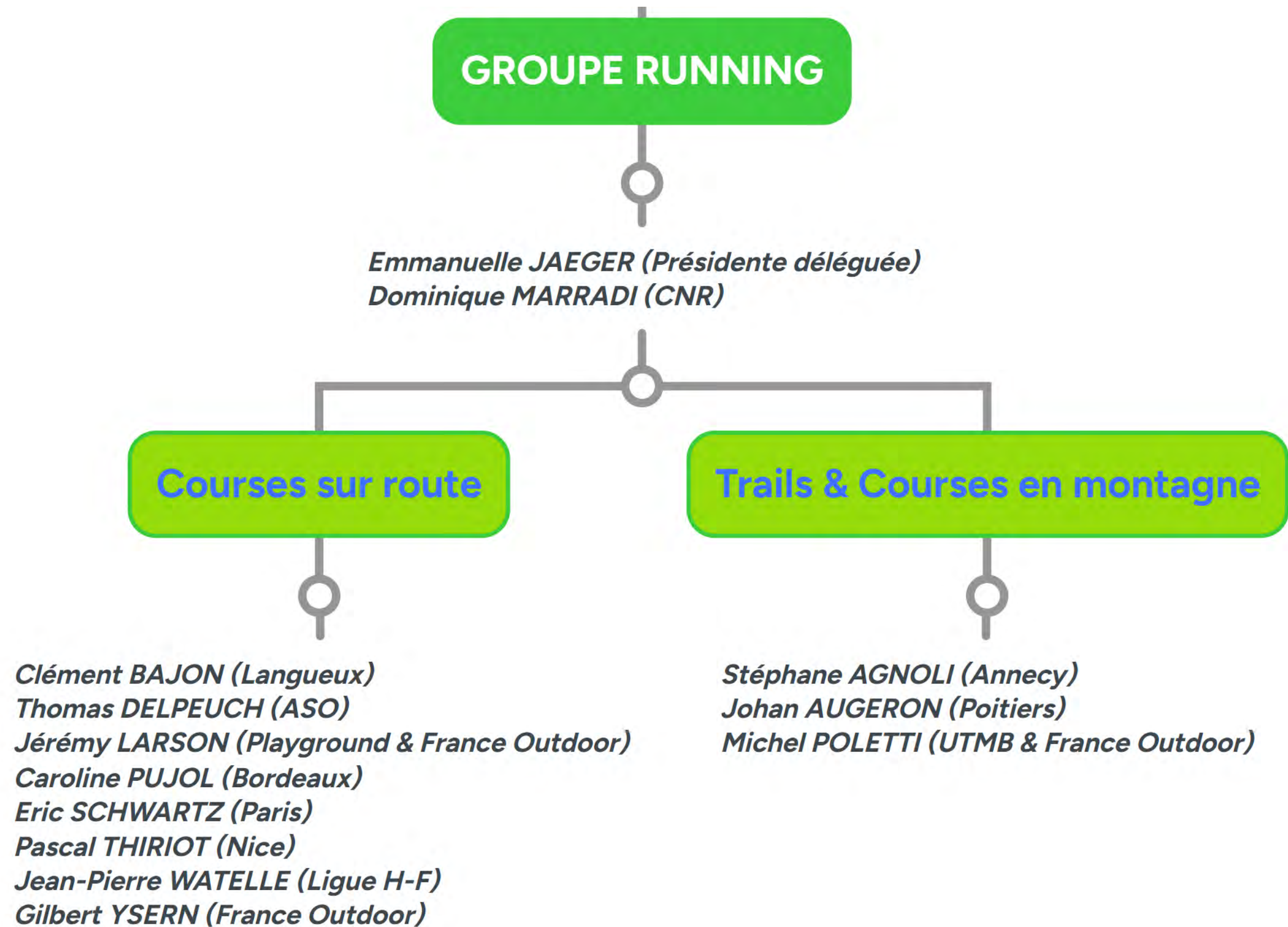


COMITÉ CONSULTATIF DES ORGANISATEURS





COMITÉ CONSULTATIF DES ORGANISATEURS



5.3 | ÉVOLUTIONS DE LA COMPOSITION DE CERTAINES COMMISSIONS



VIE DES COMMISSIONS – Modifications

COMMISSION FINANCES

Présidence :

Yves BOISSERIE

Entrée de :

Antonia COLOMBO I-F
Marietta MANDRET GUA

COMMISSION MEDICALE

Présidence :

Fabrice DESCOMBE

Sortie de :

Blandine LHIRONDEL NOR

Rectification :

Isabelle MOELLINGER I-F

COMMISSION SPORTIVE ET D'ORGANISATION

Présidence :

Kevin LEGRAND

Sortie de :

Alain TALARMIN BRE

Entrée de :

Yoan CABIROL N-A

RAPPEL : les membres associés (salariés FFA et techniciens) sont désignés par le DG et le DTN et complètent les commissions

Validation par le Comité Directeur (votes)

OUVERTURE DE LA SESSION N° 2

POINT SUR LES PRÉSENTS – samedi 28 mars



Président

Jean GRACIA

Membres CD

Jean-Marc BÉRAUD – Maryse BRETON – Frédéric BURLETT - Elodie CAIRO - Dominique CARLAC'H (visio) - Odile DIAGANA - Fabrice DUBUISSON - Marcel FERRARI - Dominique FOURNET - Arnaud FLANQUART - Bertrand HOZÉ - Emmanuelle JAEGER - Kevin LEGRAND - Stéphanie MALLET - Serge MOTTIER - Jérôme NICAULT - Nicolas PARÉSY - Béatrice PFAËNDER - Martine PRÉVOST - Caroline PUJOL - Bénédicte ROZE – Lahcen SALHI
Anne TOURNIER-LASSERVE.

Excusés

Mame-Ibra ANNE (pouvoir à Nicolas PARÉSY) - Cécile GILROY (pouvoir à Marcel FERRARI) - Philippe LAMBLIN (pouvoir à Anne TOURNIER-LASSERVE) - Jocelyne VILLETON (pouvoir à Fabrice DUBUISSON) - Aude CLAVIER (pouvoir à Caroline PUJOL) – Jean Claude VOLLMER (pouvoir à Arnaud FLANQUART) – Mélina ROBERT MICHON (pouvoir à Odile DIAGANA) – Muriel HURTIS.

POINT SUR LES PRÉSENTS – Samedi 28 mars



Président(e)s de commissions-comités

Maryse BRETON - Daniel BUZZI - Thierry COLLIGNON - Fabrice DESCOMBE - Frédéric DAILLE - Alain MARTRES - Christine NUISSIER

(hors CD)

Président(e)s de ligues

Isabelle ARMAND - Alain BULOT - Patrick LABARUSSIAS – Dominique PIGNET – Marc LEMERCIER

(hors CD)

Invités permanents

Frank BIGNET – Jérôme VILLON – Christophe HALLEUMIEUX

Direction générale et DTN

Mehdi BAALA – Philippe BOIDÉ – Claudine DA SILVA-RÉMOND
Laurie FÉLIX - Guillaume GEISLER – Christophe HALLEUMIEUX
Jérôme LEBORGNE - Philippe LEYNIER - Isabelle MARÉCHAL
Alix PEARSON – Julien RIPPERT – Cécile VEYRIER

Excusés

Bernard AMSALEM - Jean-Marie BELLICINI – Marc CONGRAS
Philippe DUPERREX - Laurent EGHAZARIAN - Dominique MARRADI
Dominique PLÉE - Colette RUINEAU – Yves BOISSERIE - Jean-Claude PRIANON

7. | INTERVENTION DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

7.1 | CHAMPIONNATS DE FRANCE U18-U20 21-22 FÉVRIER 2026, VAL-DE-REUIL

BILAN VAL-DE-REUIL 2026

RÉSEAUX SOCIAUX & YOUTUBE



122 PUBLICATIONS

TOUS RÉSEAUX SOCIAUX CONFONDUS

4,2 M DE VUES

SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX FFA

120 K LIKES

SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX FFA

PUBLICATIONS LES PLUS VUES :

- **RÉEL EJIASIAN MEILLEUR PERFORMEUR U18 DE TOUS LES TEMPS (178 K VUES)**
- **CARROUSEL EJIASIAN (174 K VUES)**



LES CHIFFRES SUR ATHLE TV

110 K TÉLESPECTATEURS

SUR ATHLE TV EN CUMULÉ

SUR LE WEEK-END



VIDEOS LES PLUS VUES SUR YOUTUBE :

- ISILD DROUET BAT LE RECORD DE FRANCE U18 DU SAUT A LA PERCHE (2,8 K VUES)
- TITRE ET RECORD DES CHAMPIONNATS POUR MOANA PEYRARD A LA PERCHE U20 (2,5 K VUES)

Championnats de France Elite en Salle Clermont-Ferrand, 28 février au 1^{er} mars 2026

ATHLÉ

2026

Chiffres clés

CF ELITE EN SALLE





+ 6 000

SPECTATEURS SUR LE WEEK-END

3 721

BILLETS VENDUS (RECORD DE VENTE)

120K

VUES SUR YOUTUBE

6,6M

VUES SUR LES DIFFÉRENTS CONTENUS
PUBLIÉS



Championnats de France de Cross-Country Carhaix, 6 au 8 mars 2026

ATHLÈ

2026

Chiffres clés

CF DE CROSS-COUNTRY



+ 30 000

SPECTATEURS SUR LE WEEK-END

7 970

BILLETS VENDUS (RECORD DE VENTE)



188K

VUES SUR YOUTUBE

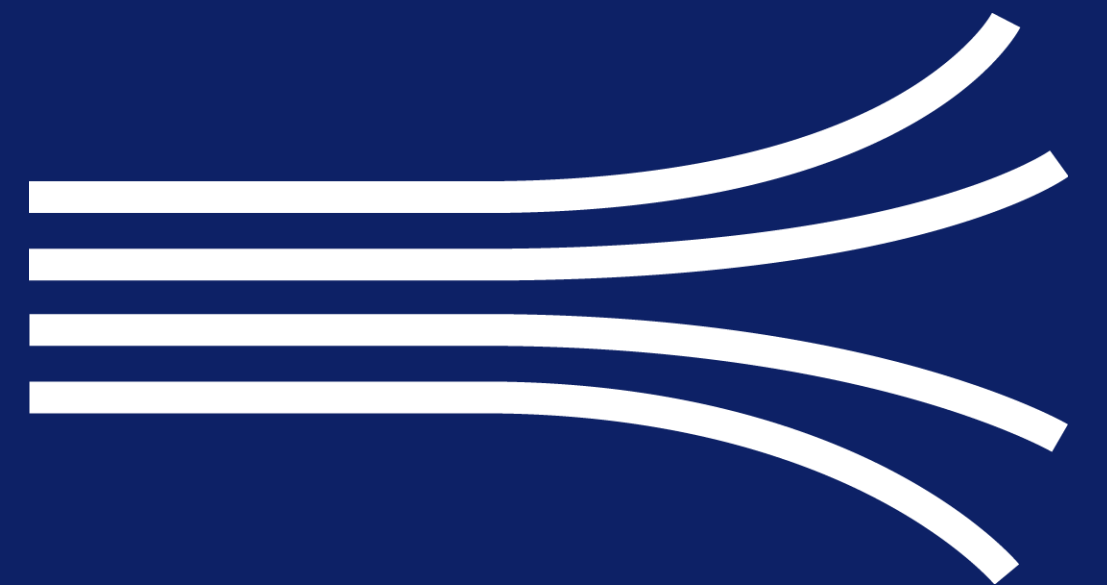
8,5M

VUES SUR LES DIFFÉRENTS CONTENUS
PUBLIÉS

7.2 | CHAMPIONNATS DE FRANCE AVENIR **ET LANCEMENT D'UNE MARQUE DEDIEE A L'UNIVERS JEUNES**

4

CHAMPIONNATS DE FRANCE AVENIR 2026





Edition 2026

Date :

Jeudi 16 au dimanche 19 juillet 2026

Site :

Stade Charléty – Paris

Chiffres-clés :

- 4 jours de championnats (U18 / U20 / U23)
- **19** disciplines
- **112 à 118** titres H&F (soit 354 athlètes médaillés)
- **2 976** engagements (soit 1 488 H & 1 488 F)
ou 1208 en U18, 1080 en U20 et 688 en U23
- En 2025 : **1 937** athlètes (955 F & 983 M) présents sur une ou plusieurs épreuves (764 CA, 675 JU, 499 ES)
- **450** bénévoles du tissu associatif
- **400** clubs représentés environ
- **40** médias accrédités





Enjeux stratégiques

Expérience immersive et mémorable pour les athlètes

Favoriser l'appropriation du CFAvenir par les athlètes, alliant performance et entertainment (un championnat et bien +), en créant une ambiance innovante, différenciante et instagrammable afin de générer émotion, souvenirs et engagement durable.



Promotion de l'athlétisme (faire sortir l'athlé de l'athlé !)

Faire du CFAvenir un événement viral et inspirant pour valoriser l'image d'un sport attractif et capter de nouvelles audiences.



Attractivité et sentiment d'appartenance

Faire du CFAvenir une grande fête de l'Athlé en France (festival), moteur d'engagement et de motivation pour les jeunes (du local à l'élite), en valorisant la fierté d'appartenance à la communauté athlé.



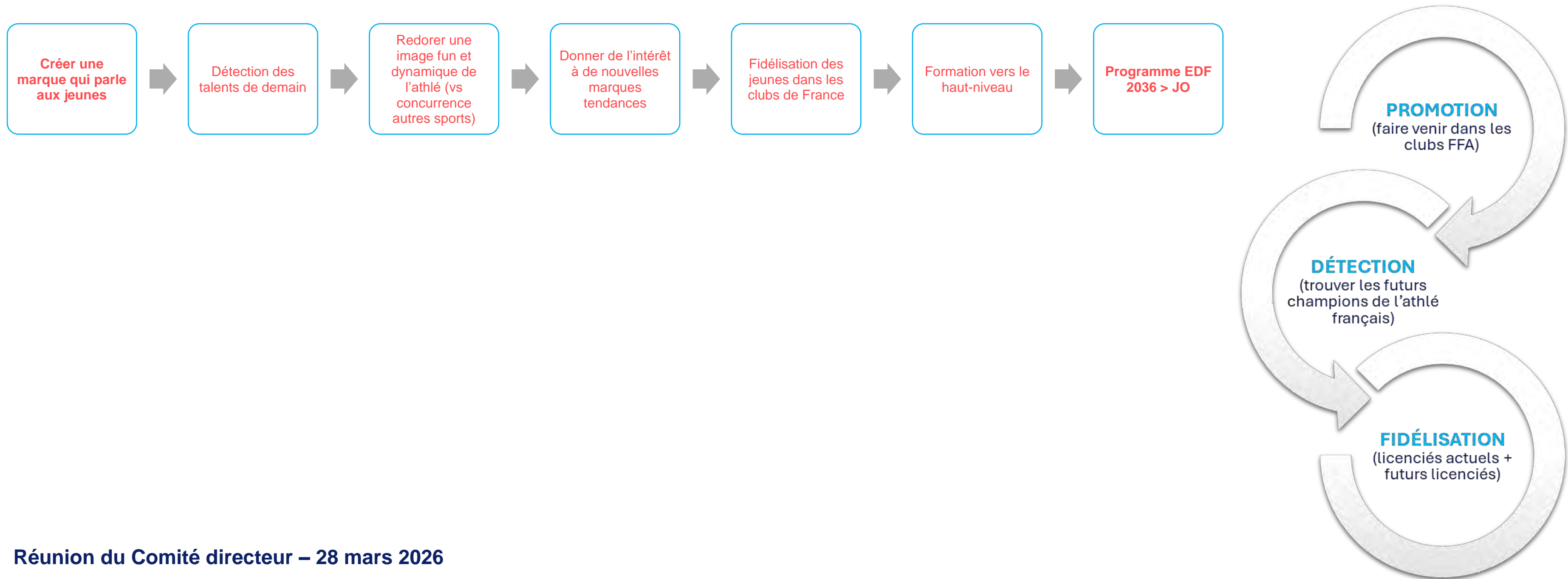
Mobiliser et valoriser l'écosystème Athlé

Positionner le CFAvenir comme levier de rayonnement et de développement pour la FFA, ses clubs et ses partenaires (publics et privés), en amplifiant des actions de visibilité et de promotion.



Concept de la marque

PARLER À LA **NEXT-GEN**,
C'EST L'ENJEU DE LA CRÉATION DE LA MARQUE





LÀ OÙ LA CULTURE RENCONTRE LE MONDE DE LA PERFORMANCE.

LÀ OÙ LA JEUNESSE, AVEC SON ÉNERGIE ET SON STYLE,
EST SUBLIMÉE PAR DES CODES TENDANCES.

PLUS QU'UNE COMPETITION > UN ÉVÉNEMENT !
PLUS QU'UN EVENEMENT > UN PLAN NATIONAL DE DÉTECTION !

ATHLÈTES | ACCOMPAGNATEURS | BÉNÉVOLES | PUBLICS



Concept de la marque

U*NXT c'est plus qu'un événement...
c'est la marque globale de la FFA
pour la **détection**, **formation** et
compétition pour toute la génération
de demain :

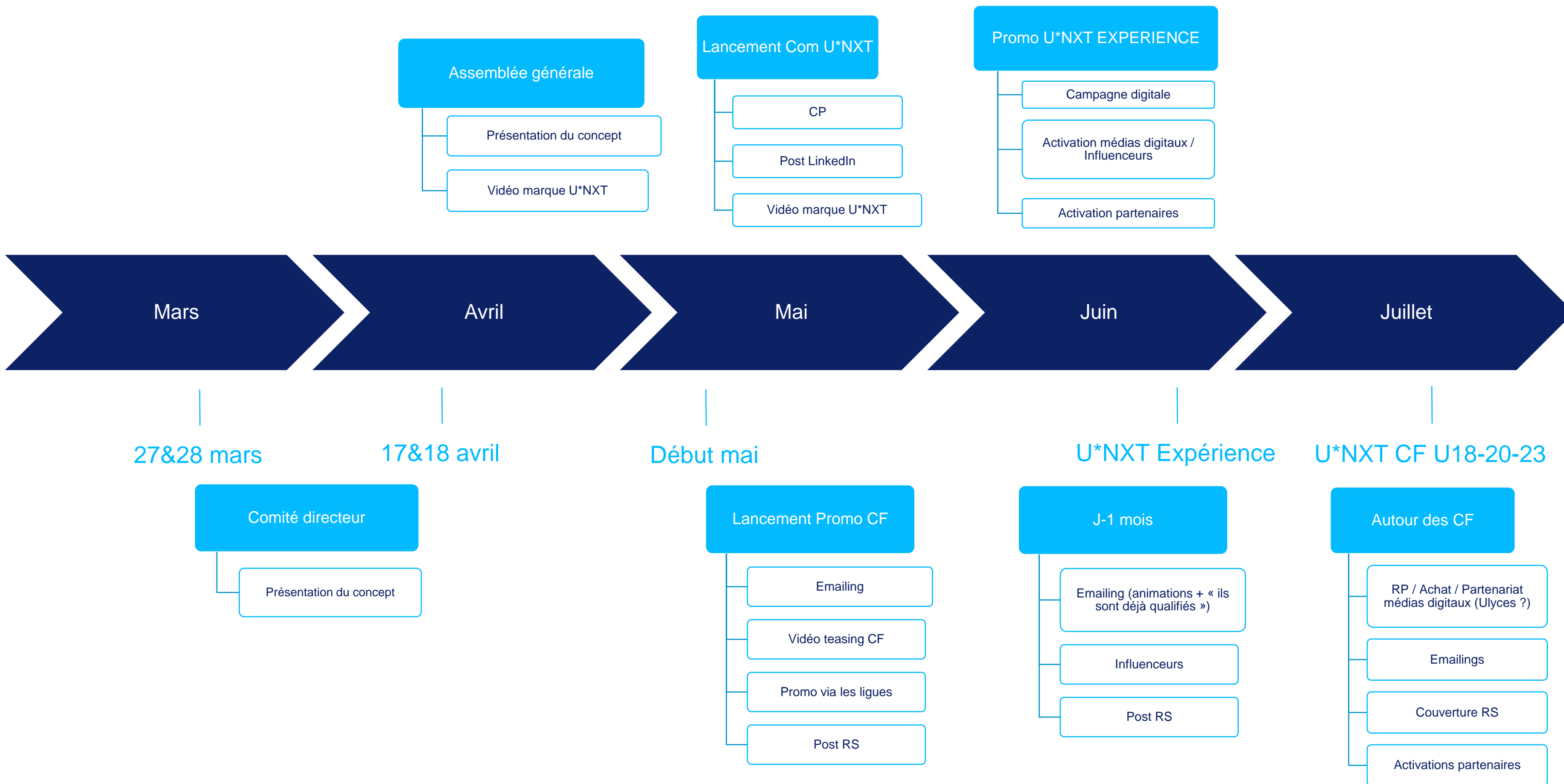
- Le plus grand programme de détection athlétique en France
- Un outil majeur du plan fédéral
- Un projet d'intérêt médiatique
- Un outil de politique publique (jeunesse, quartiers, santé...)

Accroches :

- "Tu es le prochain champion !"
- "Tu es le next !"



TIMELINE COMMUNICATION



7.3 | CYBERATTAQUE

POINT INCIDENT CYBER - REMÉDIATIONS



Mesure de remédiation	Date de mise en place
Correction de la vulnérabilité de l'applicatif SIFFA	2026-02
Renommage du dossier /FICHIER_ACTEUR/	2026-02
Changement des mots de passe des comptes utilisateurs à privilèges élevés du SIFFA	2026-02
Suppression des mots de passe des comptes utilisateurs compromis, empêchant leur connexion	2026-02
Retrait de l'authentification par courriel sur les espaces licenciés	2026-02-20
Suppression des mots de passe des comptes licenciés n'étant plus licenciés depuis plus de 3 ans	2023-03

Mesure de remédiation	Date de mise en place
Changement des mots de passe de tous les comptes licenciés	N/A
Suppression des comptes locaux de SIFFA-WEB-VM	N/A
Suppression du compte sur l'applicatif SQL Server	N/A
Reconstruction du serveur SIFFA-SQL	N/A

POINT INCIDENT CYBER - RECOMMANDATIONS

Recommandation	Priorité	Difficulté
Réaliser un audit de l'applicatif SIFFA	Critique	Facile
Configurer une authentification multi-facteur sur les comptes ayant des accès permettant de l'administration	Haute	Moyenne
Utiliser un WAF	Moyenne	Moyenne

- Réaliser Pen Test en plus
- Autres Recommandations
 - Mettre en place un EDR sur les serveurs
 - Maintenir à jour les outils

SÉCURISATION DES COMPTES UTILISATEURS

Recertification des accès

- Est-ce que la bonne personne a le bon privilège ?
- Objectif de droits a minima

Protection des accès

- Mise en place MFA (Compte SIFFA)
- Choix de solution (mail/SMS/application mobile)
- Plan de déploiement par population
- Étude économique
- Ratio risque/coût
- Analyse d'impact sur la charge de Support

- Identification des populations/communautés utilisatrices

7.4 | DIAMOND LEAGUE

**MEETING
DE PARIS**
LE MEILLEUR DE L'ATHLÉTISME



BILLETTERIE MEETING DE PARIS

**Ouverture de la billetterie le 11 mars
+ Annonce de Mondo Duplantis**

Meilleur démarrage billetterie depuis que le Meeting est à
Charléty (2500 places vendues en 5 jours)

Nouveau plan de billetterie avec 5 catégories + tribunes clubs

A ce jour:

3618 billets vendus
= 26% de l'objectif de vente

Prochaine annonce: Noah Lyle
Prévue semaine du 30 mars



8. | DIRECTEUR TECHNIQUE NATIONAL

8.1 | EQUIPE DE FRANCE

Equipe de France



Coupe d'Europe des lancers – Nicosie – 14 et 15 mars

Medal table (épreuves individuelles) : 6^{ème}

U 23 femmes :

3. Florella FREYCHE (*lancer du marteau*)

Seniors femmes :

1. Jade MARAVAL (*lancer du javelot*)

2. Mélina ROBERT-MICHON (*lancer du disque*)

2. France

Championnats du Monde indoor – Torun – 20 au 22 mars

Medal table : 24^{ème} / Placing table : 10^{ème} sur 49

3000m hommes:

3. Yann SCHRUB

Parallèle avec Tokyo 2025 :

- amélioration de notre capacité à intégrer le top 8 avec 9 finalistes individuelles sur 24 athlètes engagés (50% top 12)
- ratio podium/finale le plus faible des 16 1ères nations de la placing table avec 0,11 contre une moyenne de 0,48 (entre 0,25 et 1)

8.2 | POINT SUR LE PPF

POINT SUR LE PPF : approche globale



Proposer et accompagner l'athlète et son environnement proche à opter pour un choix de site d'entraînement susceptible de l'aider à devenir meilleur

Trouver la meilleure articulation entre les structures sans les opposer :

- Clubs
- Groupes privés nationaux ou internationaux d'entraînement (autour d'un entraîneur, d'un équipementier)
- NCAA
- Structures fédérales :
 - *Structures d'excellence* : Pôle France
 - *Structures d'accession* : Pôle Avenir (niveau national) - Pôle Espoir Territorial (niveau territorial)

POINT SUR LE PPF : Pôle Avenir



Tension : Demande vs. Besoins



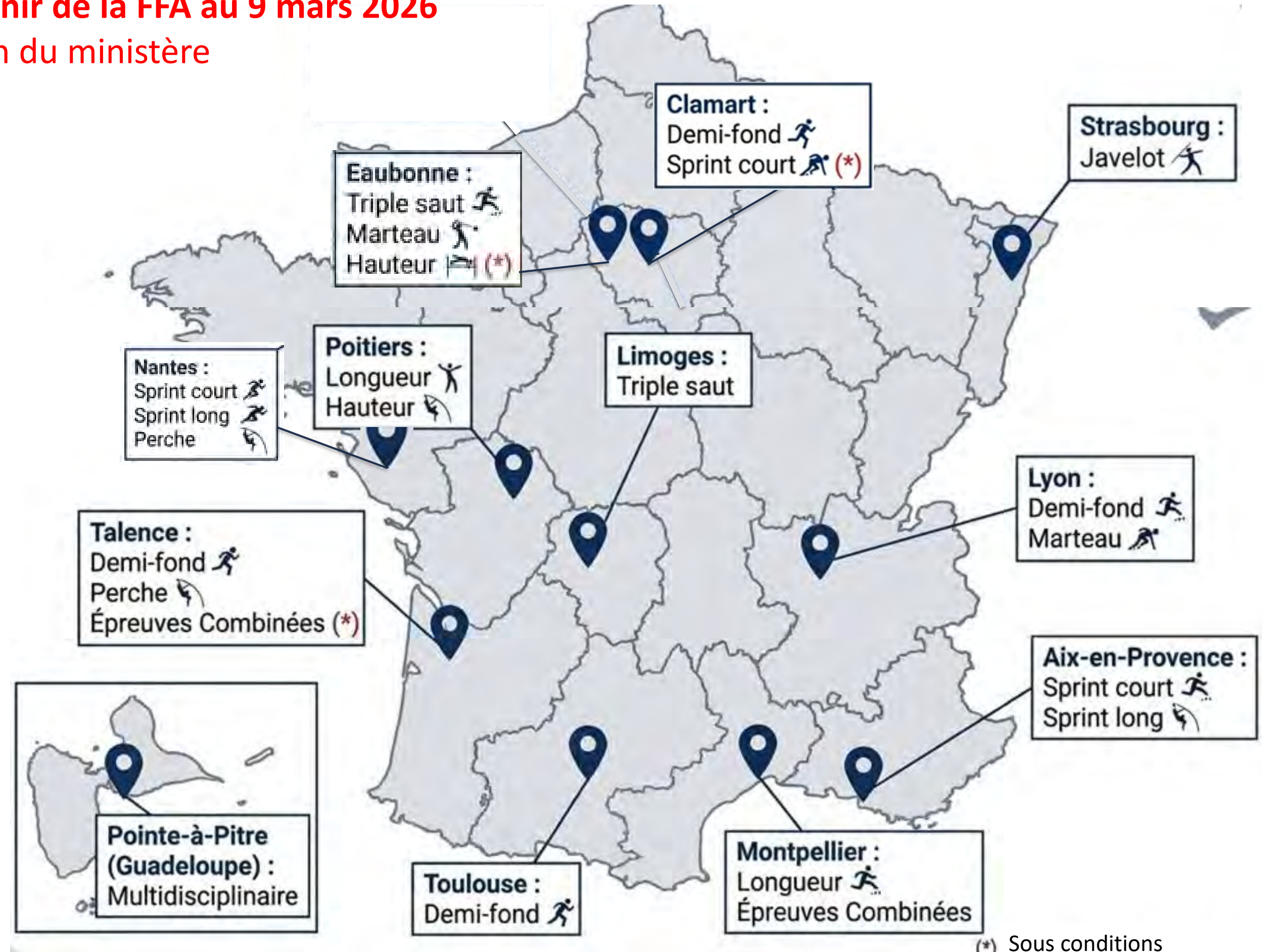
Cahier des charges validé dans le PPF :

- scolarité pré et post bac
- hébergement et infrastructures
- encadrement diplômé
- honorabilité et carte professionnelle
- continuum avec un pôle France

Cartographie (*diapositive suivante*)

Cartographie des pôles Avenir de la FFA au 9 mars 2026

Sous réserve de la validation du ministère



(*) Sous conditions

POINT SUR LE PPF : Pôle Espoirs Territorial



- Instruction en cours avec méthodologie des PA (barème de points)
- Validation d'ici début avril
- 35 candidatures
 - 3 ultramarines : Polynésie française - La Réunion - Guadeloupe
 - 12 hexagonales (sauf Corse)

Points de vigilance :

- Trouver avec les ligues, une cohérence et un équilibre territorial
- Prendre en compte le particularisme ultramarin
- S'assurer de la bonne articulation PA/PET sur un même site - disponibilité RH.

8.3 | PROGRAMME 2036

PROGRAMME 2036



- **S'engager sur une triple temporalité olympique**
- **Se préparer dès aujourd'hui à demain et après-demain**
- **Formaliser une approche globale, enclencher une dynamique avec un engagement des territoires (ligues et comités)**
- **Agir en responsabilité**

Programme 2036 : contexte et enjeux de réalisation

- **VALIDATION DU PPF 2025/2029**
- **S'INSCRIRE DANS DYNAMIQUE STRATÉGIQUE DE LONG TERME VISANT À STRUCTURER LES PARCOURS DE PERFORMANCE**
- **FÉDÉRER TOUS LES ACTEURS AUTOUR D'UN PROJET PARTAGÉ**
- **METTRE EN ADÉQUATION NOS ACTIONS AVEC NOTRE AMBITION**

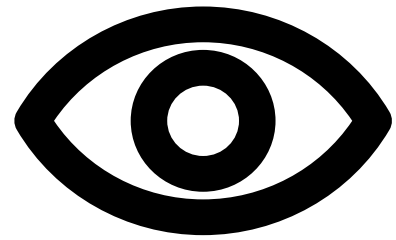
Projet de Performance Fédéral 2025-2029



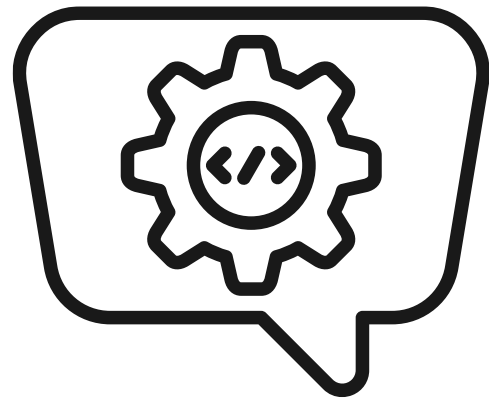
Programme 2036 : les 6 piliers inscrits dans le PPF 2025/2029



Programme 2036 : 3 objectifs opérationnels



1. IDENTIFIER & ESTIMER LES POTENTIELS

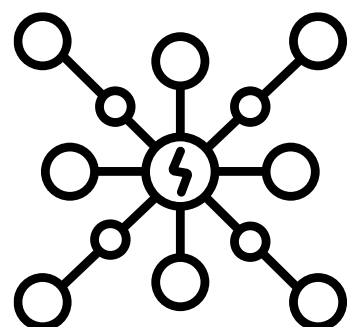


2. ACCOMPAGNER & CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT DES POTENTIELS



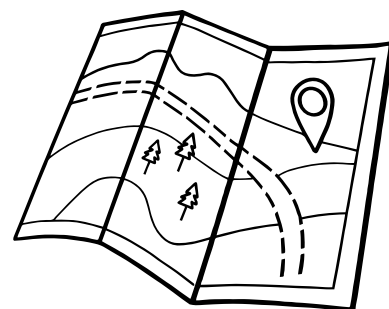
3. CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT DE L'ENVIRONNEMENT DES POTENTIELS

Programme 2036 : les principes de fonctionnement



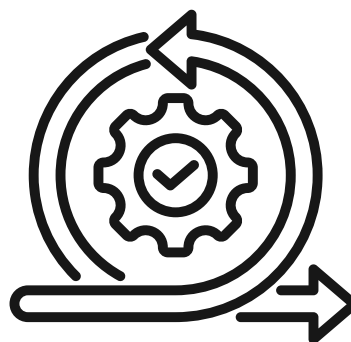
UNE MISE EN OEUVRE PARTAGÉE

Un pilotage national et une mise en oeuvre partagée avec les territoires



UNE ENTRÉE TERRITORIALE

L'identification et l'accompagnement sont réalisés en priorité par le coordonnateur territorial du programme sur la base de critères nationaux



UN ACCOMPAGNEMENT AGILE ET RÉACTIF

Possibilité d'intégrer le programme et de bénéficier d'un accompagnement à tout moment dans la saison. Possibilité d'être invité à participer à tout ou partie des actions



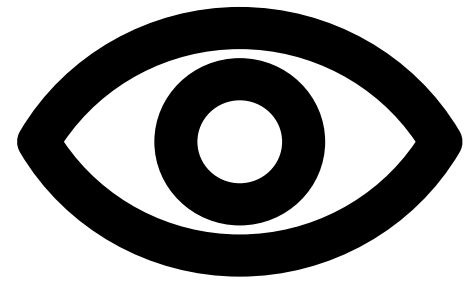
UN ENGAGEMENT VOLONTAIRE

La participation des athlètes et de leur environnement à tout ou partie du programme est basée sur le principe majeur du volontariat

Programme 2036 : le positionnement des programmes fédéraux à destination des jeunes licenciés

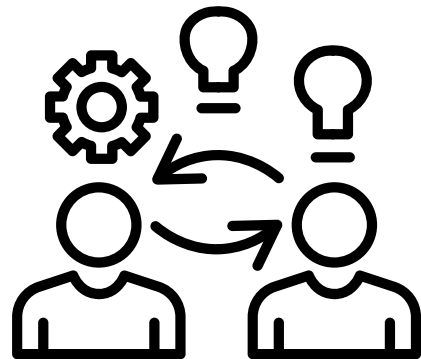


CARTE DU PROGRAMME 2036

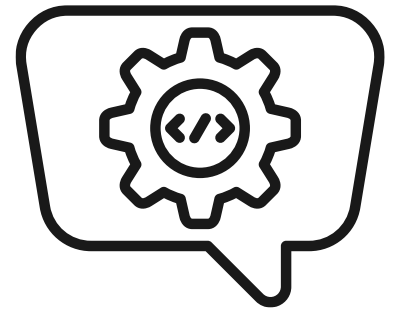


IDENTIFIER /
ESTIMER
LES
POTENTIELS

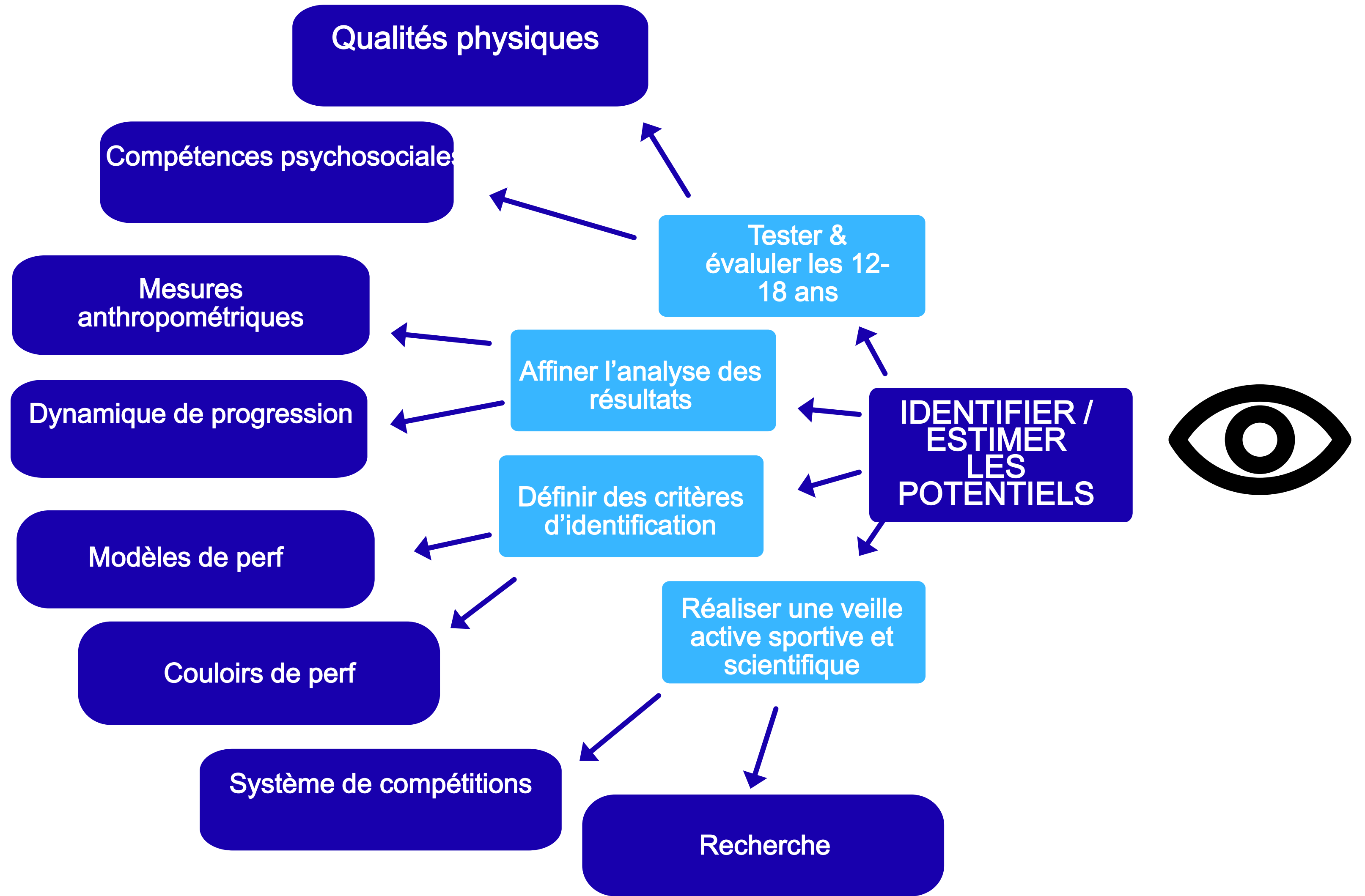
3 OBJECTIFS
OPERATIONNELS

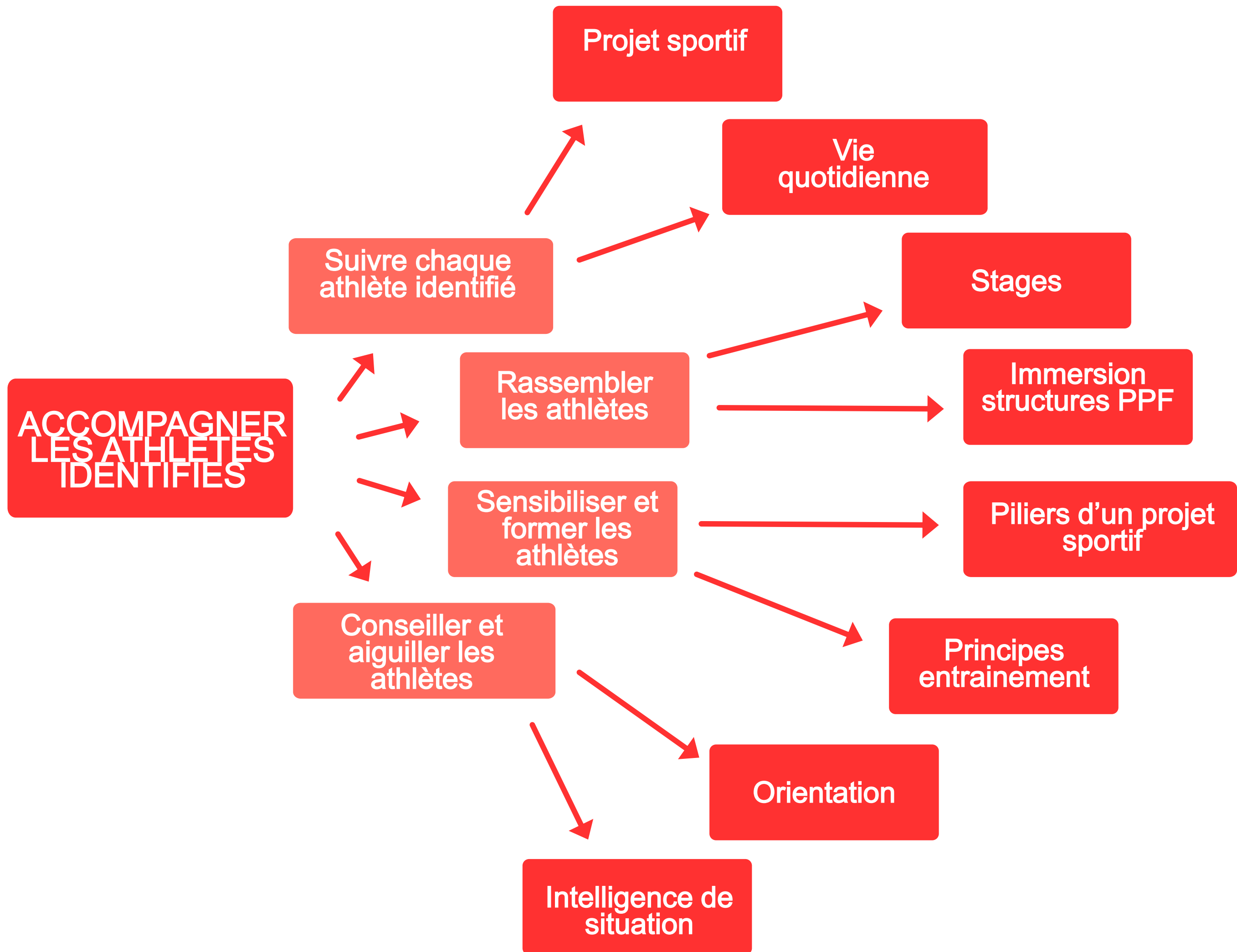
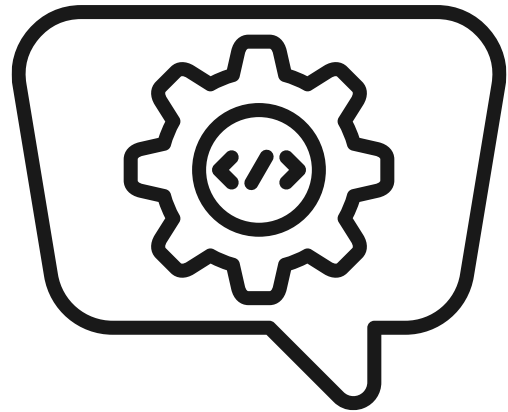


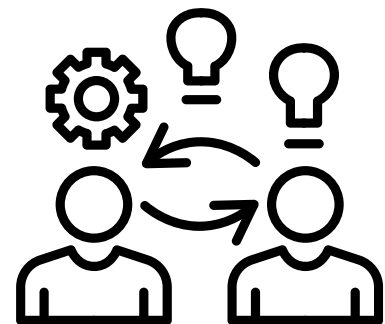
CONTRIBUER AU
DEVELOPPEMENT DE
L'ENVIRONNEMENT



ACCOMPAGNER
LES ATHLETES
IDENTIFIES







**CONTRIBUER AU
DEVELOPPEMENT
DE
L'ENVIRONNEMENT**

**Informer les parents
des athlètes
identifiés**

**Connecter et partager
les pratiques
d'entrainement**

Webinaires

Mentorat

**Accompagner les
clubs et associer le
monde scolaire**

**Participer à la
montée en
compétence des
entraîneurs**

**Communauté
de pratique**

**Centre de
ressources et de
documentation**

**DSE, SSS,
Fédérations sportives
scolaires**

**Modèles de
performance**

**Plateforme
DATA et
ressources**

**Stages U16 &
U18**

CARTE DU PROGRAMME 2036



Programme 2036 : échéancier avril - août 2026

Janvier à Août 2026

Maintien du projet Horizon : minimas, stages décentralisés et aides financières aux ligues régionales

Avril

- Installation d'un comité de pilotage

Mai / Juin

- Finalisation et validation du plan d'actions
- Proposition d'une feuille de route FFA / Ligues régionales

Juillet

- Réunion des coordonnateurs régionaux

Avril à Juillet

- Conception des premiers outils d'identification
- Conception des premiers outils d'accompagnement
- Détermination des critères d'identification dans le programme
- Test de l'application de recueil des mesures anthropométriques / Préparation du déploiement généralisé de ces mesures via les comités

9. | DOSSIERS DU COMITÉ DIRECTEUR

9.1 | ÉVOLUTION DU NOMBRE DE LICENCIÉS ET DE CLUBS

A: Date de référence N-1 ; 25/03/2025

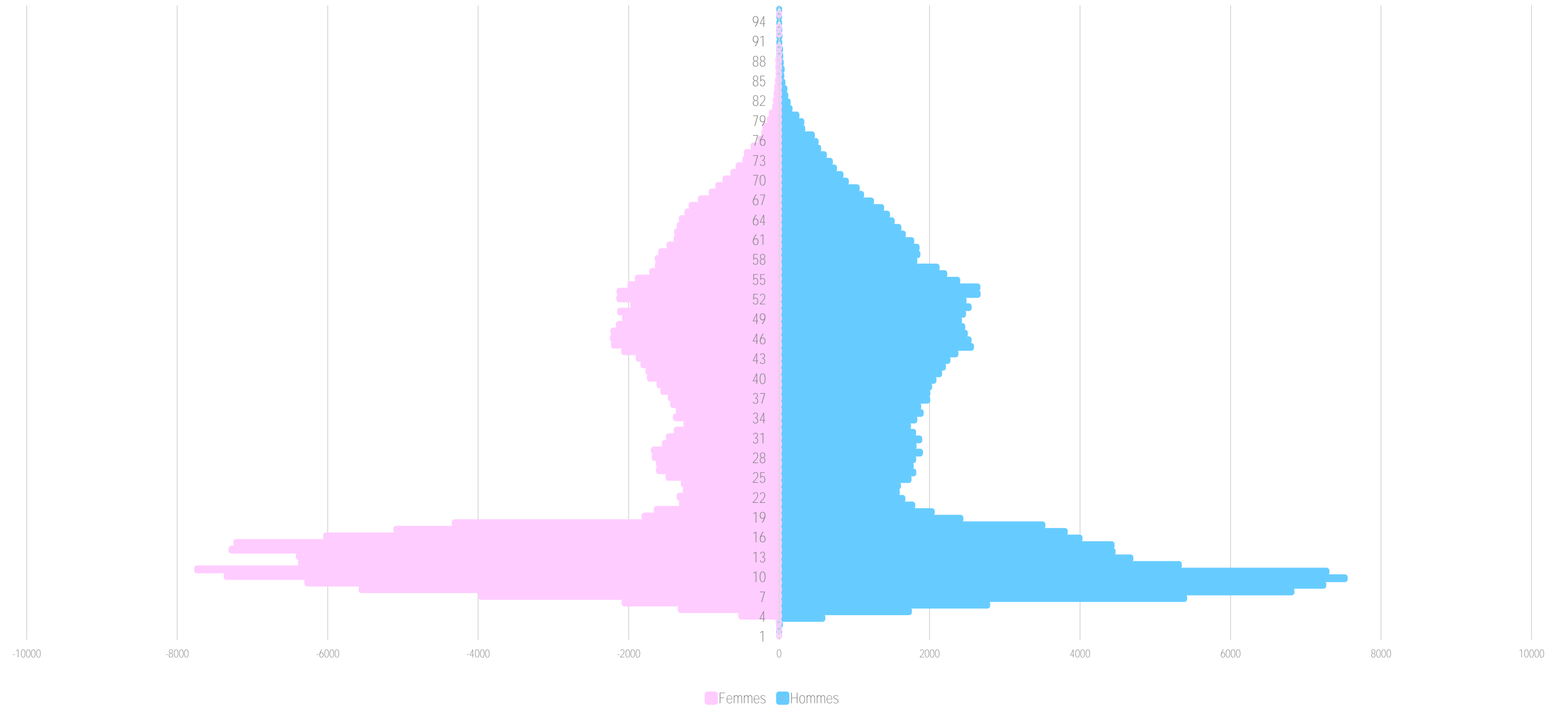
B : Date de la fin Saison :31/08/2025

C : Date de Référence :25/03/2026



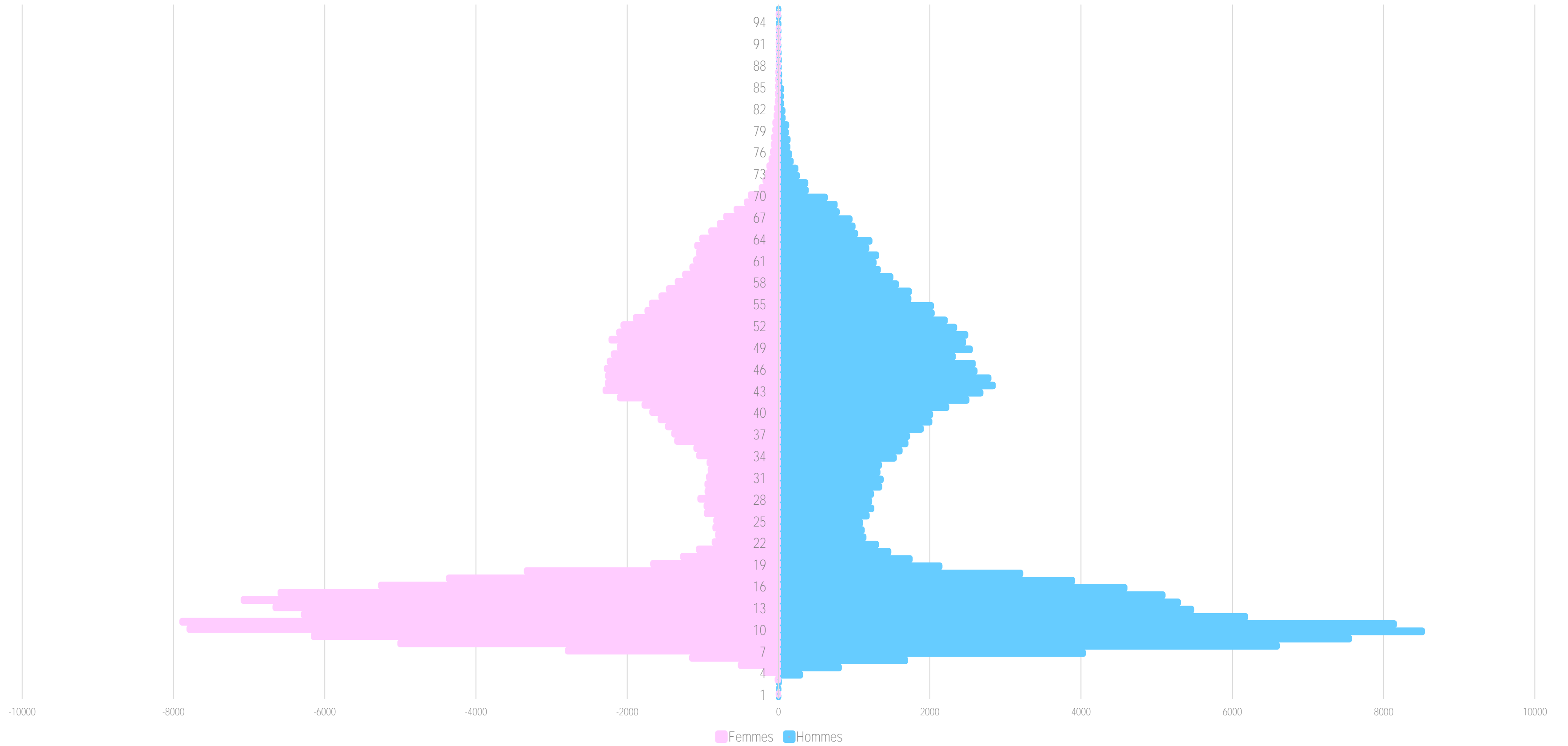
	A	B	C	C/B %	C/A %
40 ARA	35834	36299	36179	99.67%	100.96%
41 BFC	11990	12170	12470	102.47%	104.00%
42 BRE	20669	20959	20851	99.48%	100.88%
43 CEN	12612	12792	12508	97.78%	99.18%
44 COR	1653	1697	1951	114.97%	118.03%
45 G-E	25091	25574	25471	99.60%	101.51%
46 H-F	27461	27942	28633	102.47%	104.27%
47 I-F	55134	56323	55237	98.07%	100.19%
48 NOR	18417	18869	19675	104.27%	106.83%
49 N-A	29981	30400	31076	102.22%	103.65%
50 OCC	25724	26116	26258	100.54%	102.08%
51 P-L	27402	27617	28670	103.81%	104.63%
52 PCA	23718	24156	24734	102.39%	104.28%
53 SPM	98	103	115	111.65%	117.35%
54 GUA	2955	3040	3025	99.51%	102.37%
55 GUY	923	950	934	98.32%	101.19%
56 MAR	2757	2853	2683	94.04%	97.32%
57 MAY	264	318	244	76.73%	92.42%
58 N-C	800	998	831	83.27%	103.88%
59 P-F	889	1009	885	87.71%	99.55%
60 REU	6133	6376	6093	95.56%	99.35%
61 W-F	71	96	42	43.75%	59.15%
	330576	336657	338565	100,57%	102,42%

1 | PYRAMIDES DES AGES 2025-2026 (au 25 mars 2026)



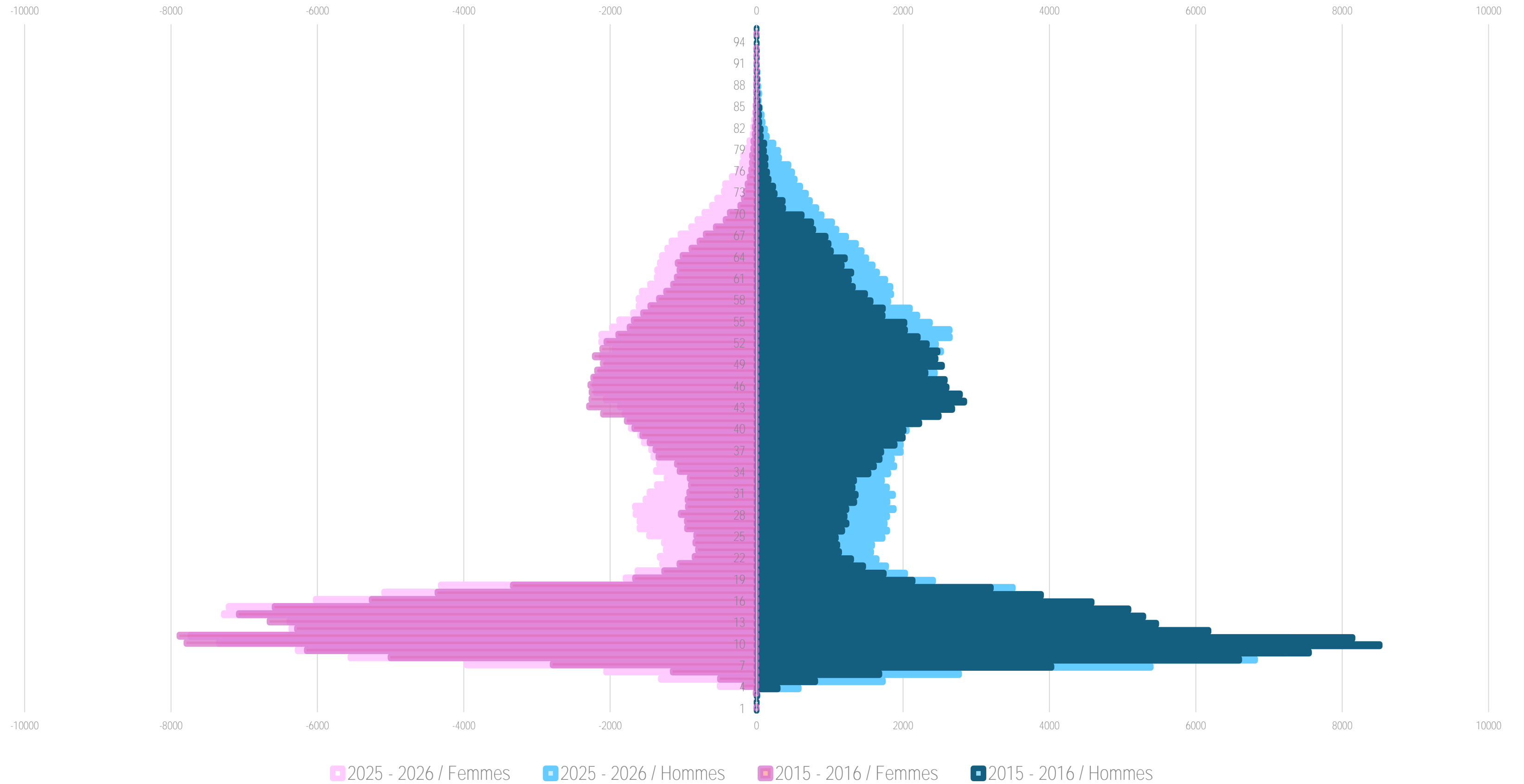
2 |

PYRAMIDES DES AGES 2015-2016



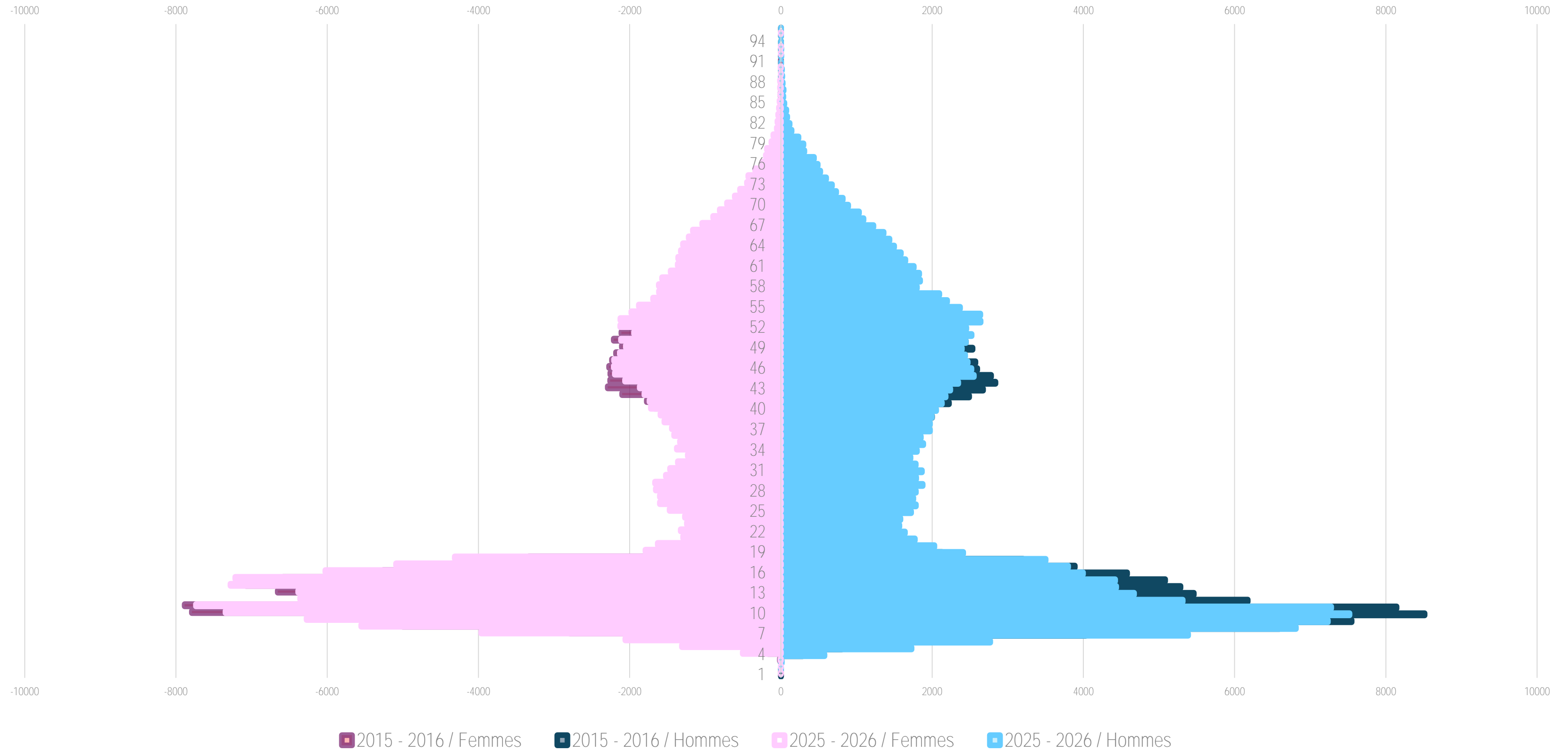
3 |

PYRAMIDE DES AGES – COMPARAISON 2015-16 et 2025-26



4 |

PYRAMIDE DES AGES – COMPARAISON 2015-16 et 2025-26



ÉVOLUTIONS DES CLUBS AFFILIÉS



2 600 clubs affiliés à ce jour

14 clubs supplémentaires par rapport à la fin de saison

− 81 clubs ont été radiés

+ 95 affiliations enregistrées :

12 ré-affiliations

83 nouvelles affiliations

PROFILS DES NOUVEAUX CLUBS AFFILIÉS



- **Typologie des 83 nouveaux clubs :**
 - 62 clubs pratiquants et organisateurs
 - 10 clubs pratiquants
 - 11 clubs organisateurs uniquement
- **Moyenne de licenciés : 25 licences par club**
- **Répartition des effectifs :**
 - 4 clubs : plus de 99
 - 3 clubs : entre 50 et 99
 - 35 clubs : entre 10 et 49
 - 41 clubs : moins de 10
- **Disciplines majoritaires : (déclaratif)**
 - 55 clubs : running / trail
 - 17 clubs : piste / stade
 - 11 organisateurs

9.2 | **INFORMATIONS SUR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ET LE CONGRÈS**

CONGRÈS FÉDÉRAL 2026

Vendredi 17 avril 2026

- 9h00-12h30 : Réunions spécifiques
 - 9h00 -10h30 : Conseil national + Directeurs de Ligues
 - 10h45 – 12h30 : Secrétaires Généraux de Ligues - Trésoriers de Ligues
- 12h30 – 14h : Déjeuner
- 14h30-17h30 : **ATELIERS**
- 19h00-20h00 : Remise des récompenses
- 20h30-23h00 : Soirée de Gala (Halle Maryvonne Dupureur)

CONGRÈS FFA
SAINT-BRIEUC ARMOR AGGLOMÉRATION
2026

Samedi 18 avril 2026 **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**

- A partir de 7h30 : Accueil et émargement
- 9h – 10h30 : **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE – Session 1**
- 11h00-12h30 : **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE – Session 2**
- 12h45 – 13h45 : Déjeuner
- 14h – 16h : **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE – Session 3**

+ info Commission outremer du lundi 20 avril (siège de la FFA)

CONGRÈS FFA
SAINT-BRIEUC ARMOR AGGLOMÉRATION
2026

- Organisé en lien avec la **Ligue Bretagne d'Athlétisme**
- **Dîner de gala** au cœur de la **halle Maryvonne Dupureur** (transfert pris en charge par l'agglomération)
- Retransmission en **streaming vidéo**
- **Animation culturelle et musicale** par un groupe traditionnel breton
- **Formulaire de présence**



9.3 | DATE DE L' ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2027



Assemblée générale : 9 et 10 avril 2027

Comité directeur : 19 et 20 mars 2027

Validation par le Comité directeur

9.4 | INFORMATIONS SUR LES ÉVOLUTIONS DU CALENDRIER

RAPPEL - OBJECTIF

Objectif numéro 1 :

Valider en mars un calendrier final de septembre 2026 à août 2029 répondant aux attentes du plan de développement 2028-2029



ATTRACTIVITE

ACCESSIBILITE

LISIBILITE

EXPERIENCE

Problématique

Comment permettre aux athlètes de vivre une expérience compétitive optimale, individuellement et collectivement, tout au long de la saison sportive ?

RAPPEL - OBJECTIFS

Objectif stratégique & opérationnel

1. Proposer un calendrier répondant aux attentes du plan de développement 2025-2029
2. Valider en mars un calendrier final de septembre 2026 à août 2029

Objectif principal

Permettre aux athlètes de vivre une expérience compétitive optimale, individuellement et collectivement, tout au long de la saison sportive et à tout niveau de pratique



Dynamique des clubs, émulation collective, importance du séquençage des compétitions par équipe



Importance du rythme de début de saison



Importance donnée à l'articulation des inter-saisons



Stratégie et lien avec les échéances internationales



Importance de l'offre territoriale pour tous les niveaux d'athlètes



Positionner nos événements running comme des temps forts du calendrier running et avoir un niveau d'organisation élevé

DEPUIS LE DEBUT DU PROJET

Un groupe de pilotage

Une cellule calendrier

Des réunions des commissions Techniques

Des réunions DTN

L'avis des ligues et des comités

Bureau Fédéral

Comité Directeur

Des avis individuels

Un questionnaire partagé

→ Large consultation

→ De nombreux allers retours

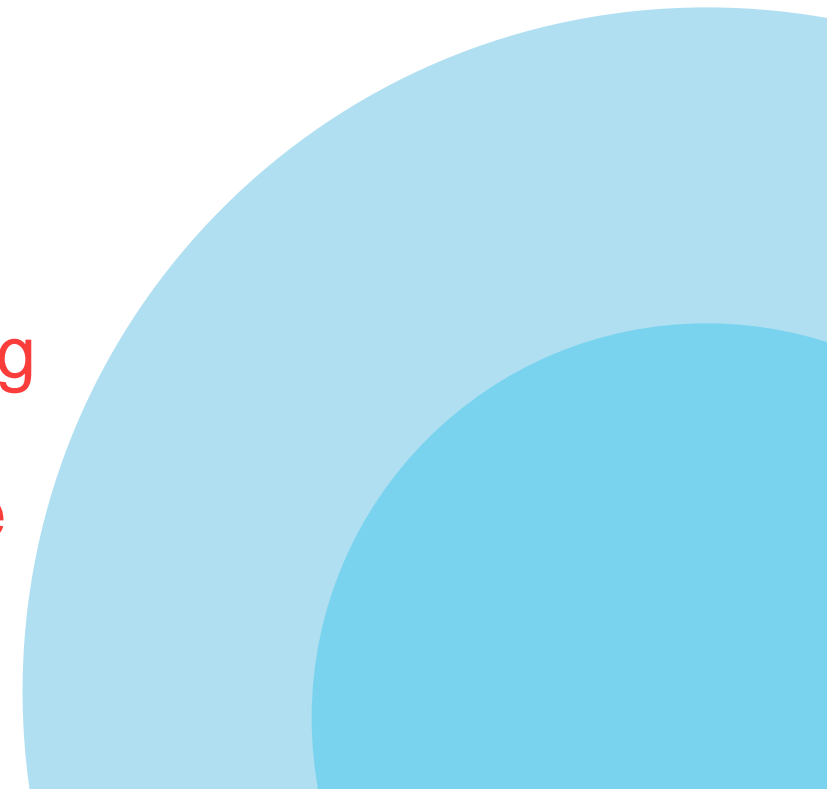
→ Avis partagés

→ Un sujet complexe

→ Pas de 'révolution'

→ Poursuite de la stratégie running

→ Optimisation du calendrier piste



LES AXES PRINCIPAUX DE REFLEXIONS

1

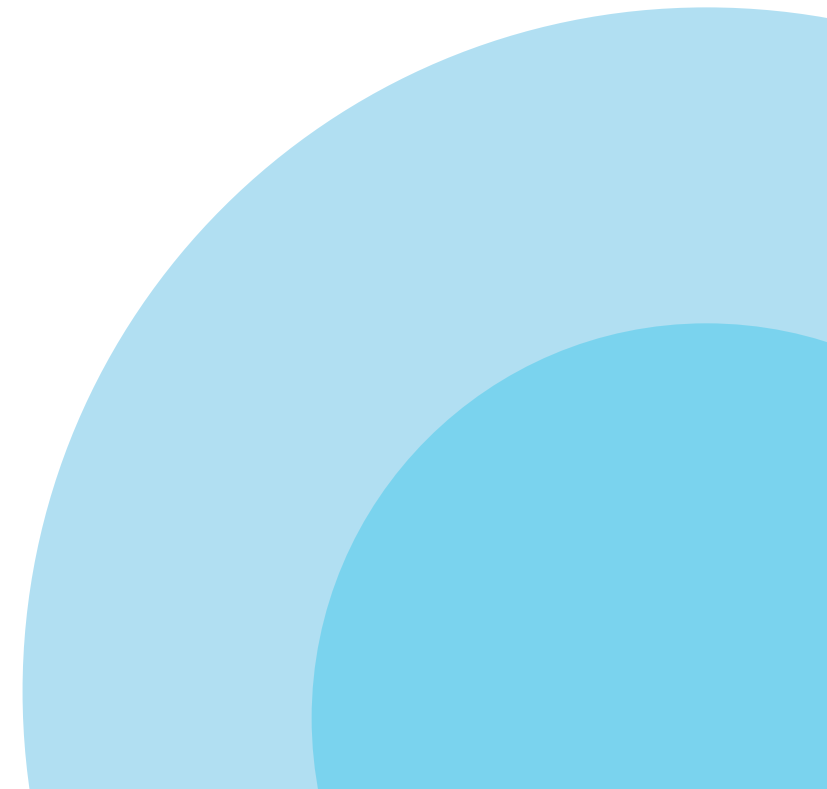
POURSUITE DE LA
STRATEGIE RUNNING
ROUTE

OPTIMISATION DES
SAISONS PISTE INDOOR
ET OUTDOOR

3

2

REFLEXION POUSSEE
SUR LE
POSITIONNEMENT DU CF
CROSS



SUR LE RUNNING

1

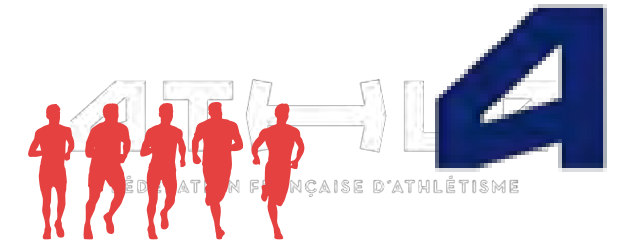
**POURSUITE DE LA
STRATEGIE RUNNING
ROUTE**

**CHAMPIONNATS DE
FRANCE DE 5KM EN
DECEMBRE**

**FESTIVAL DU RUNNING
A PARTIR DE 2028**

**REGROUPEMENT DES
CHAMPIONNATS DE
FRANCE DE**
- 10KM
- SEMI-MARATHON
- MARATHON

LE 5KM, FORCE DE DEVELOPPEMENT



Dynamiser le 5km
Outil de développement majeur
Stratégie running



- Importance du rythme de début de saison
- Positionner nos événements running comme des temps forts du calendrier running et avoir un niveau d'organisation élevé
- Importance de l'offre territoriale pour tous les niveaux d'athlètes



Fort potentiel de développement, distance ouverte à tous



Levier de reprise, en complémentarité avec le cross-country



Dynamiser les territoires avec les étapes qualificatives



Le 5 km devient un rendez-vous identifié, avec une place claire et stable dans le calendrier



Excellente distance quelque soit le profil pour les premiers mois de préparation

POSITIONNEMENT EN DECEMBRE

QUELQUES CHIFFRES DU RUNNING



Sur la participation des athlètes aux championnats de France Running

- Saison 2023/2024 : semi 2023 – 10km 2024 – marathon 2024
- Saison 2024/2026 : 10km 2025 – marathon 2025 – semi 2025

	France de running saison 2023/2024				France de running saison 2024/2025			
Paire de courses	10k + semi	10k + marathon	semi + marathon	Les 3 courses	10k + semi	10k + marathon	semi + marathon	Les 3 courses
Nombre de coureurs	237	50	54	19	198	1	55	1

		10//semi	10//marathon	semi//marathon	Les 3 courses
10km 2024	2314	10.24	2.16	-	0.82
Semi 2023	836	28.35	-	6.46	2.27
Marathon 2024	326	-	15.34	16.56	5.83
10km 2025	1321	14.99	0.08	-	0.08
Semi 2026	1906	10.39	-	2.89	0.05
Marathon 2025	238	-	0.42	23.11	0.42

- Aucune incompatibilité à réunir deux courses
- Semi et marathon : assez peu de coureurs sur une saison pleine
- 10km et semi-marathon : nombre de coureurs plus importants

LES CF RUNNING : OPTIONS

DEUX OPTIONS ETUDIEES

→ Séparer en deux : 10km et marathon || Semi-marathon

- ✓ Pas de choix à faire pour les athlètes
- ✗ Deux événements
- ✗ Capacité de la FFA à organiser les deux événements avec la même implication
- ✗ Complexité du semi en novembre

→ Conserver les 3 distances en un championnat

- ✓ Grande fête du running
- ✓ 1 grand championnat organisé par la FFA (organisation autonome)
- ✗ Choix à faire dans la participation à une unique course

→ Créer le festival du running avec les trois distances en un seul et unique championnat

| 10KM, SEMI-MARATHON, MARATHON

FUTUR CHAMPIONNATS DE FRANCE DE RUNNING

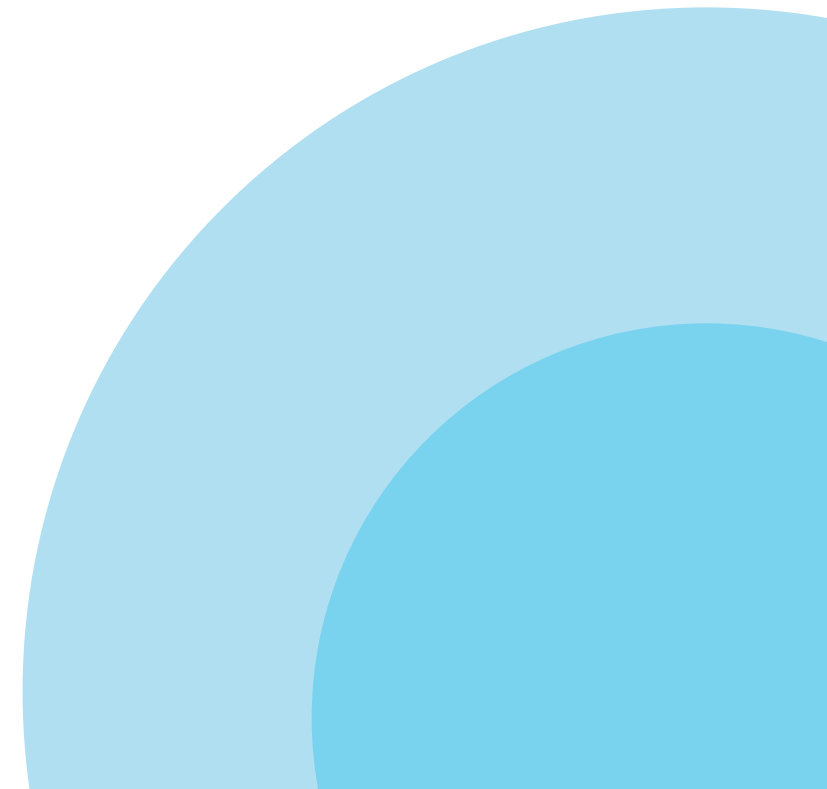
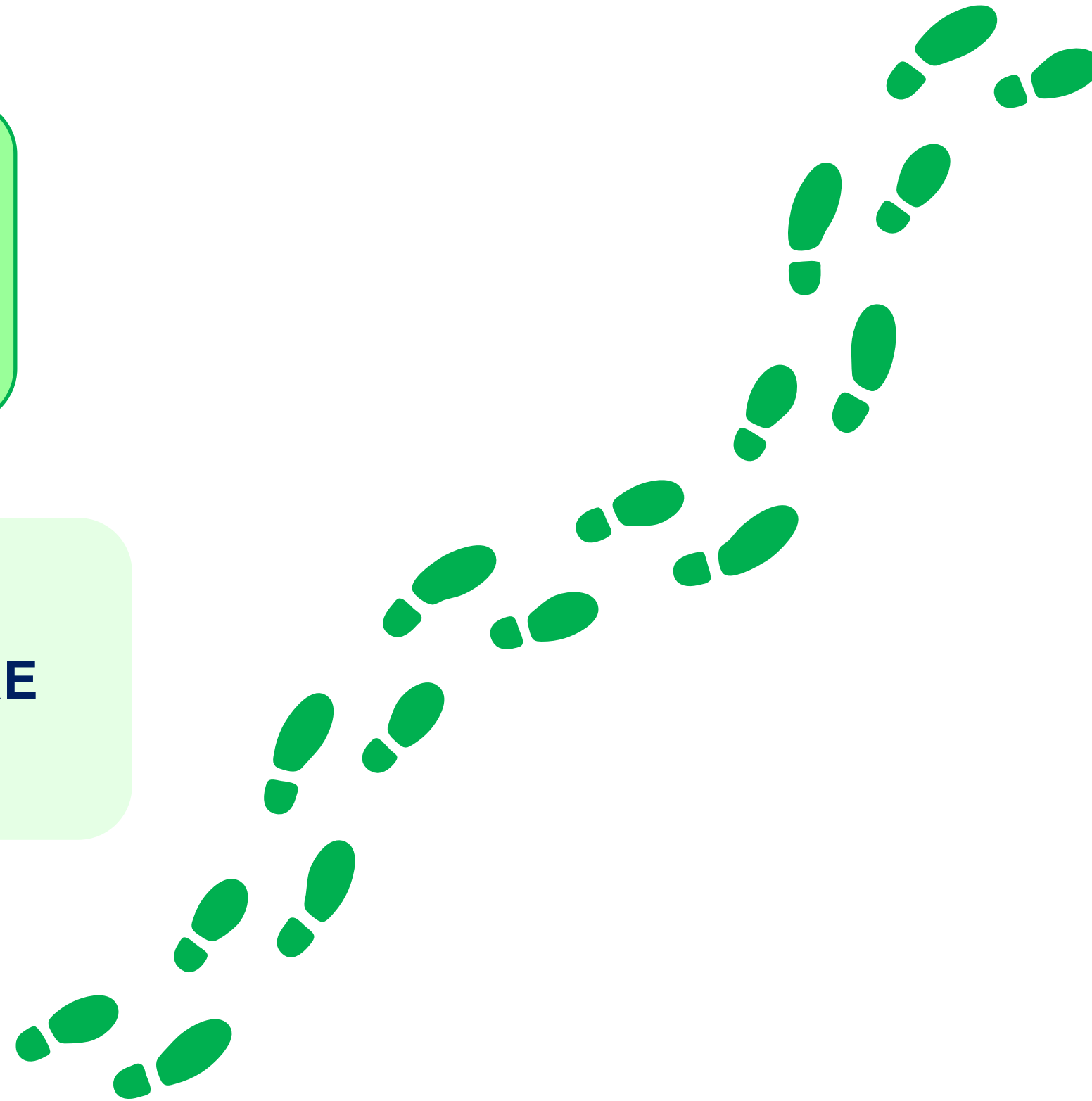
- La FFA reprend la main sur l'organisation globale de ce championnat
- Attirer les meilleurs athlètes français de ces disciplines
 - Parcours rapide propice à la performance
 - Future discussion à avoir des primes de performance / prize money...
- Course Open
- Grande Fête du running
- Pleinement aligné avec la stratégie running FFA

SUR LE CROSS

2

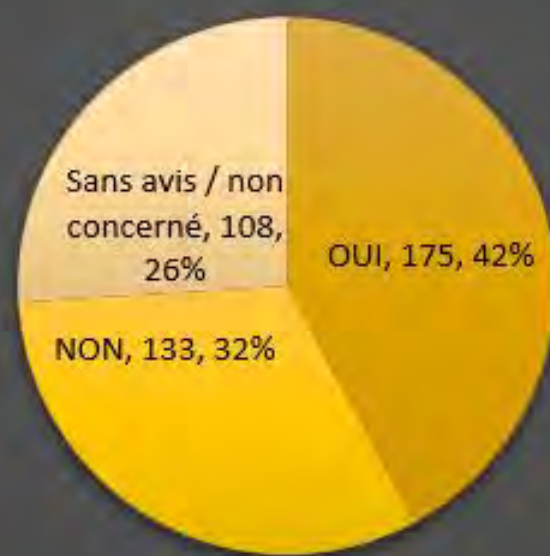
**REFLEXION POUSSEE
SUR LE
POSITIONNEMENT DU CF
CROSS**

**CONSERVER UNE
POSITION SIMILAIRE
DU CF CROSS**



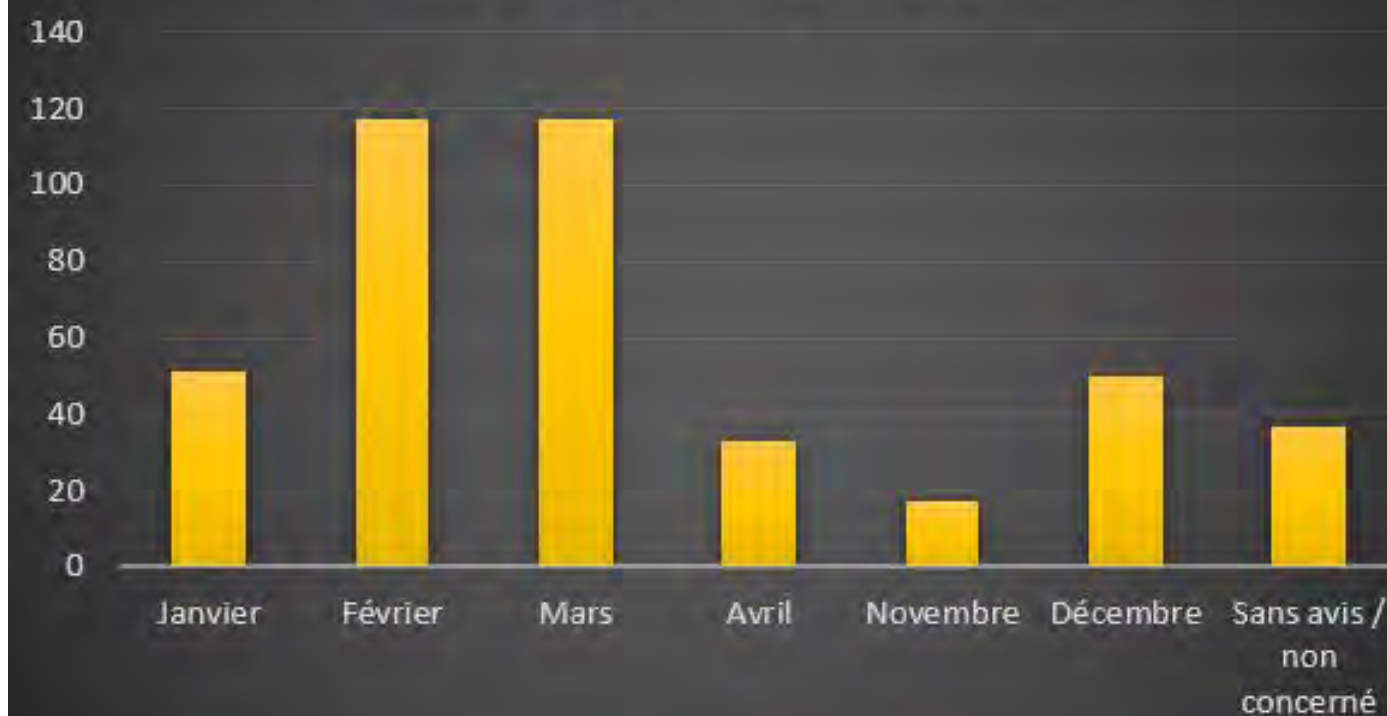
SITUATION DU CROSS COUNTRY

V - Selon vous, faut-il aligner le calendrier national de cross sur celui de la saison internationale ?

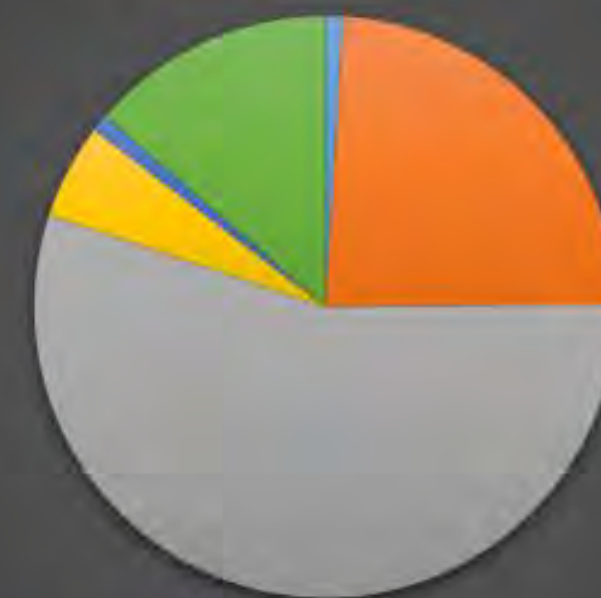


■ OUI ■ NON ■ Sans avis / non concerné

Fin de saison de cross



Nombre de tours qualificatifs



■ 1 ■ 2 ■ 3 ■ 4 ■ Plus de 4 ■ Sans avis / non concerné

POINT SUR LES ÉVOLUTIONS DU CALENDRIER

SITUATION DU CROSS

→ Nombre d'athlètes arrivant des championnats de France de cross ayant participé à un championnat de France en salle

Catégorie	Classement France de cross				Arrivants France de cross	%
	Top 20	Top 50	Top 100	Globalité		
U18 féminin	4	8	9	14	381	3.67%
U18 masculin	2	5	9	14	387	3.62%
U20 féminin	0	0	2	2	333	0.60%
U20 masculin	0	1	1	3	375	0.80%
Cross court U23/SE/M	6	11	12	19	352	5.40%
Cross court U23/SE/F	4	6	11	16	349	4.58%
Cross long U23/SE/M0	1	1	1	1	409	0.24%
Cross long U23/SE/MAF	1	3	4	5	413	1.21%
Masters 1 et + mascu	0	0	0	0	356	0.00%
Totaux	18	35	49	74	3355	2.21%

POSITIONNEMENT DU CROSS-COUNTRY

NOVEMBRE

- ✓ Vraie segmentation entre saison
- ✓ Présence des meilleurs athlètes
- ✓ Sélection Europe de cross
- ✗ Deux tours de qualif
- ✗ Changement de paradigme complet
- ✗ Rediscussion à avoir sur le positionnement du 5km (légèrement plus tôt ou plus tard)

DEBUT FEVRIER

- ✓ Segmentation de la saison des événements fédéraux
- ✓ Davantage de place au running
- ✓ Saison de cross raccourcie
- ✗ Difficultés de programmation d'entraînement ?
- ✗ Encore moins d'athlètes au cross ?
- ✗ Championnats d'Europe des clubs - cross

FIN FEVRIER / DEBUT MARS

- ✓ Fonctionnement actuel
- ✓ Meilleure participation en salle même (meetings, CF) puis cross
- ✓ Meilleur positionnement par rapport aux RDV running (déjà implantés)
- ✗ Moins de lisibilité et de segmentation des événements fédéraux
- ✗ Davantage de concomitance avec le running ?

SUR LES SAISONS PISTES

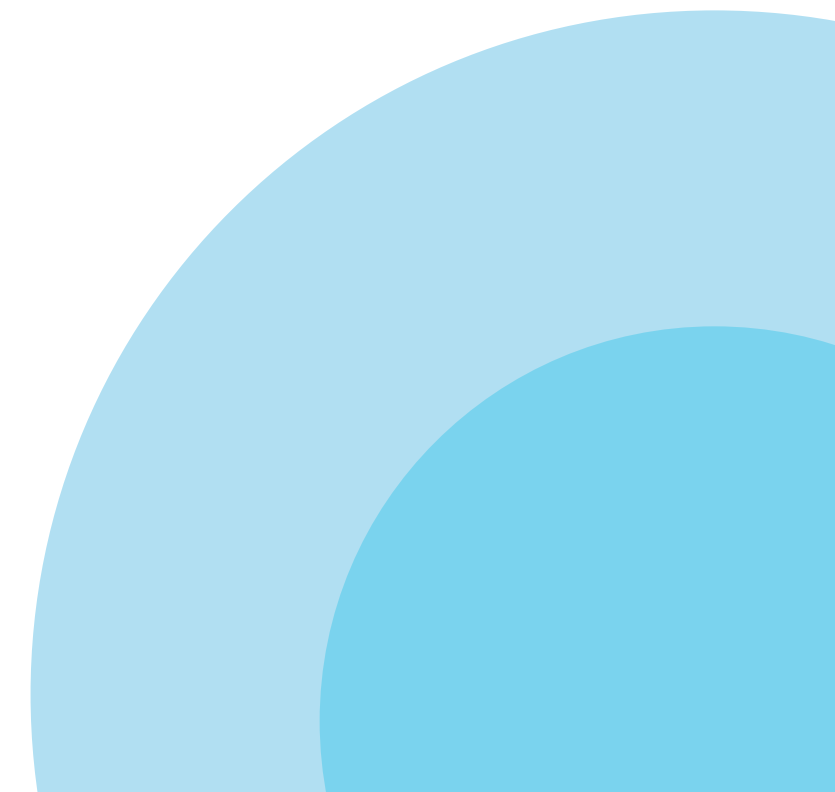
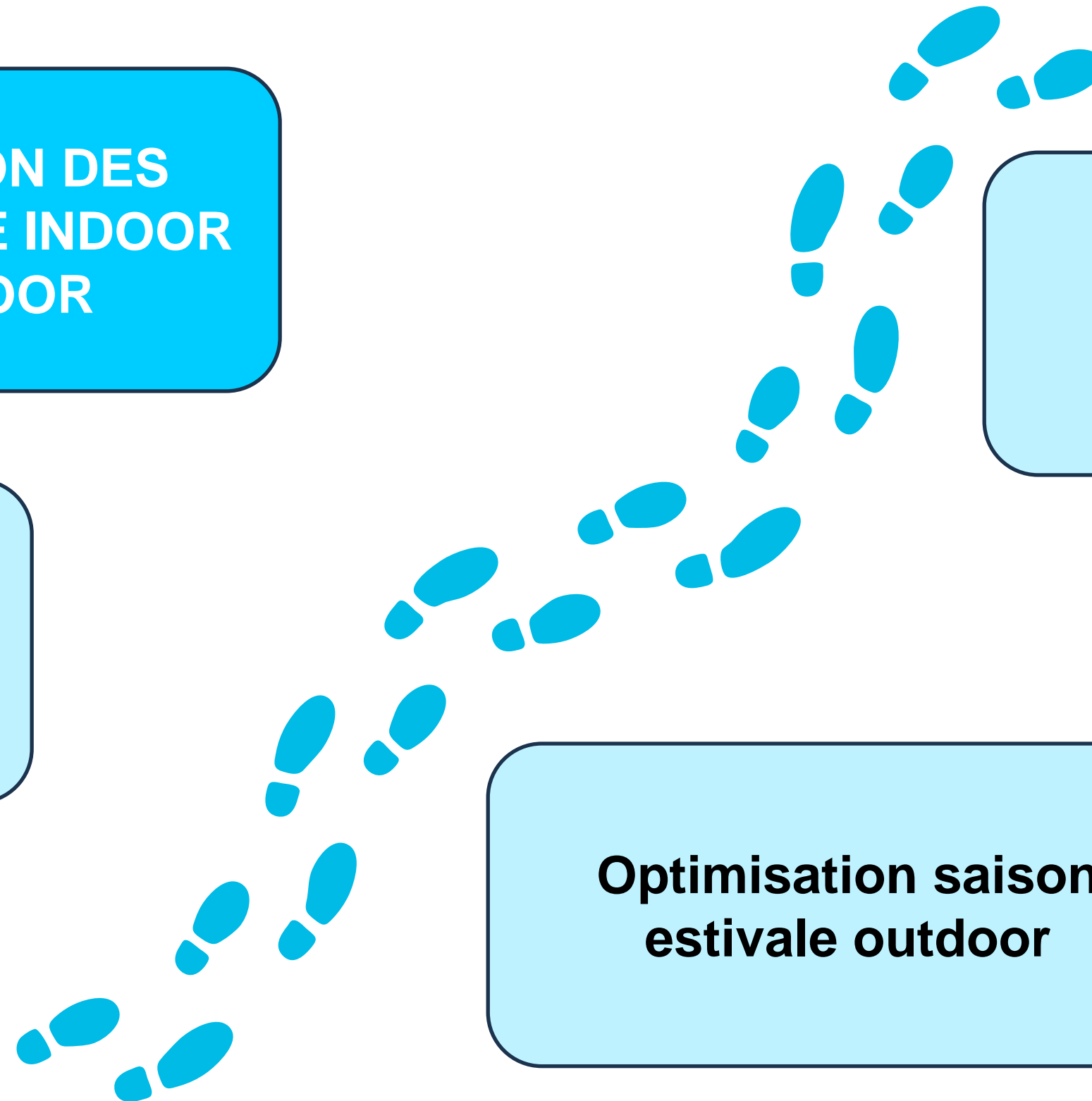
3

**OPTIMISATION DES
SAISONS PISTE INDOOR
ET OUTDOOR**

**Optimisation saison
hivernale indoor**

**DEPLACEMENT COUPE
DE FRANCE FIN MAI /
DEBUT JUIN**

**Optimisation saison
estivale outdoor**



LES COMPÉTITIONS PAR ÉQUIPE

Conserver des rendez-vous automnal
Discuter de la pertinence de chacun



Importance du rythme de début de saison



Dynamique des clubs, émulation collective, importance du séquençage des compétitions par équipe



Intérêt pour conserver la dynamique des interclubs Jeunes



Bloc de compétitions par équipes en mai/juin



Si besoin, dynamiser les territoires par des compétitions par équipes territoriales



Dynamisation des relais



Déplacement de la Coupe de France fin mai / début juin

ETAPES SUIVANTES

SAISON 28-29
Calendrier démarré mais en
attente de toutes les dates
internationales pour finalisation

BF 02 AVRIL
Validation définitive du
calendrier version PDF avec
l'ensemble des dates avant
mise en ligne

CD 28 MARS
Validation des grands
principes et des grandes
lignes du calendrier

Prochaines thématiques et GT

Nouveaux formats de compétitions
Circuits des meetings

Problématique
Comment permettre aux athlètes
de vivre une expérience
compétitive optimale,
individuellement et
collectivement, tout au long de la
saison sportive ?

U*NXT

9.5 | PROPOSITION SUR LES RECORDS DE FRANCE DES CLUBS AVEC PRÉSENCE **D'ATHLÈTES ÉTRANGERS**

PROPOSITION SUR LES RECORDS DE FRANCE DES CLUBS **AVEC PRÉSENCE D'ATHLÈTES ÉTRANGERS**

- **Meilleures performances françaises des clubs de relais**
 - Composition d'équipe de relais (piste) : 4 athlètes dont 1 étranger / muté
 - Proposition : MPF possible si la composition d'équipe de relais est constituée de 4 athlètes dont 1 athlète étranger maximum
- La règle du championnat de France des clubs (qui ne considère plus comme étranger un athlète d'une autre nationalité dès lors qu'il y a 4 ans de licences révolues et consécutives dans un club)
 - Est valable aux interclubs
 - Réfléchir à son déploiement dans les autres compositions par équipe fédérale
 - N'est pas valable pour la participation aux CF Elite Outdoor ou pour l'homologation des RF

CLÔTURE DU COMITÉ DIRECTEUR